

SOMMAIRE

Editorial	P.	2
L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées		
<i>Marie-Thérèse Mousnier</i>	P.	3
Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres		
<i>Philippe Lalanne de Jonquel</i>	P.	31
Jean de Bretagne, vicomte de Limoges		
<i>Francis Gérard</i>	P.	51
Ephéméride	P.	95

EDITORIAL



Après avoir fêté les 25 années d'existence de notre société, voici que la trentième année s'est écoulée, toujours au service de l'Histoire, où chaque mois est animé par une conférence au thème inédit et varié ; afin de satisfaire un large et nombreux public.

Par les sujets traités, nous poursuivons dans la ligne de l'histoire originelle, vécue en Périgord-Limousin, mais il est vrai que celle-ci nous conduit parfois, par ses méandres, un peu plus loin, ainsi va de l'Histoire.

Dans ce numéro 24 des Chroniques Nontronnaises, avec présentation par ordre chronologique, vous partirez :

- A l'Abbaye de Ligueux, c'est assez proche, nous demeurons en Périgord, néanmoins avec un regard sur les événements nationaux évoqués dans le contexte de l'époque.
- Avec Albert de Calvimont, nous embarquerons pour Paris, afin de lier connaissance avec l'homme de Lettres et le journaliste qui passera à Périgueux par la rédaction de 'l'Echo de Vésone', mais encore comme secrétaire du préfet Romieu, avant d'entrer lui-même dans la carrière : sous-préfet de Nontron, de Bergerac et préfet de Périgueux.
- En troisième position, et ce n'est pas la moindre pour notre appartenance au Périgord-Limousin. Ces deux provinces ayant une histoire commune avec la Bretagne, en particulier Jean de Bretagne de Blois-Penthièvre, vicomte de Limoges et comte de Périgord, qui apporte par plusieurs fois son concours avec ses troupes, avant et pendant la bataille de Castillon qui termine la guerre de Cent Ans.

Nous n'en finirons avec la Bretagne que lorsque la vicomté de Limoges et le comté de Périgord seront unis à la couronne de France (1607) par Henri IV, descendant de Françoise de Bretagne qui avait pour titres : comtesse de Périgueux, vicomtesse de Limoges, baronne de Nontron.

Ainsi l'a voulu l'Histoire, si nous la laissons parler, en partant de nos villages et de nos cités.

La Présidente.

Marie-Thérèse Mousnier.

N.B. Les réunions de notre aimable société se font dans l'amitié, autour de l'Histoire, le 1^{er} jeudi de chaque mois à 20 h 45, dans la salle très confortable de l'auditorium place Paul Bert à Nontron.

Un public aussi large que possible sera toujours le bienvenu.

Notre reconnaissance à Christiane Le Deley qui assure à l'année la lecture des CR et des Chroniques ainsi qu'à Gérard Francis dans l'édition, avec le concours de l'équipe de la Commission Chroniques.



L'ABBAYE DE LIGUEUX

PENSIONNAT POUR JEUNES FILLES NÉES

Conférence donnée au GRHIN
Le 6 septembre 2007
Par **Marie-Thérèse Mousnier**

Présentation

1^{ère} partie

L'abbaye, fondation, situation.

2^{ème} partie

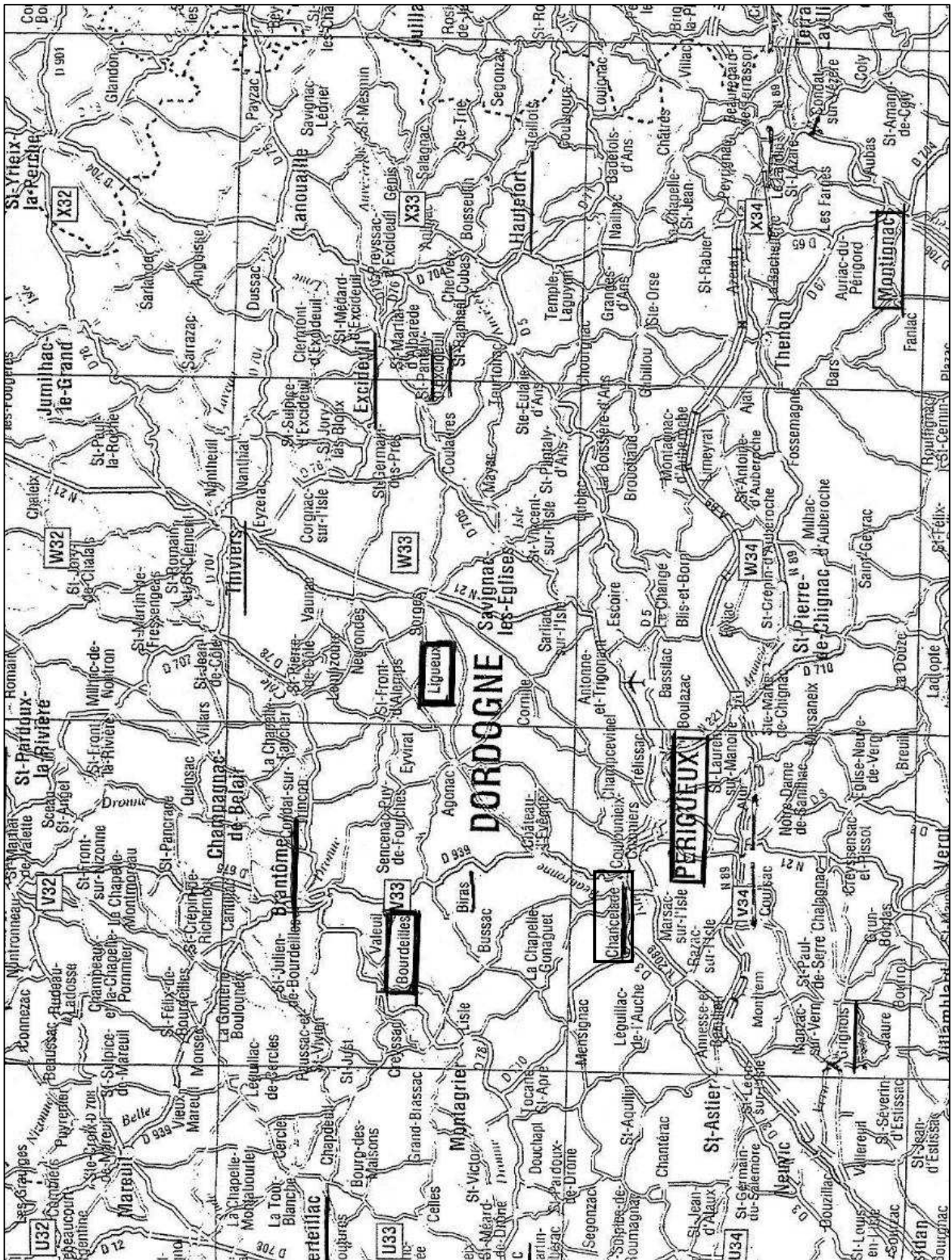
Le pensionnat.

3^{ème} partie

Louis XVI et la Révolution en Périgord.

4^{ème} partie

Ligueux dans la Révolution.



Première partie

Charlemagne¹ fondateur de la première Abbaye ?

On ne peut douter que **Charlemagne** ait traversé le Périgord. Son père, **Pépin le Bref**, en lutte avec le **duc d'Aquitaine**, avait déjà, en 767, parcouru notre province, occupant Périgueux, relevant ses murailles et y établissant une garnison. Un an après sa mort, **Charlemagne** se portera sur Angoulême, puis marches et contre-marches l'amèneront à sillonner aussi le Périgord².

La tradition locale nous dit, qu'au cours de sa traversée de la forêt de Ligeux, **Charlemagne** fut impressionné par la beauté singulière de cette solitude et par la paix profonde du vallon, cet environnement lui a paru favorable à la vie monastique. De ce fait, **Charlemagne** peut être considéré comme le fondateur de la première abbaye bénédictine d'hommes, à qui il fit don d'une relique. **Charlemagne** est bien connu pour sa forte participation à l'extension du christianisme.

Autre témoignage des plus sérieux sur la première implantation et son appellation par **Dom Estiennot**³ : « *L'abbaye de Ligeux dans la forêt qui lui a donné son nom est située à six mille de la Vézonne des Pétrocoriens et autant des abbayes de Brantôme⁴ et Chancelade...* »

Ensuite et pendant deux cents ans, notre pays connut une période sombre. Dans le désordre se succédèrent ravages, violences et massacres, portés en premier à l'encontre des églises et des monastères. Les institutions sombrèrent dans l'anarchie. Il n'y a plus de liaison entre le roi et le peuple⁵. Les fonctionnaires s'installent en propriétaires de leurs circonscriptions. Ils deviennent pour leur propre compte : ducs, marquis, barons. Le peuple, lui, se blottit au fond des forêts ou des landes inaccessibles, bientôt il se pressera dans les châteaux forts et les monastères.

En 848, les Normands, après avoir incendié Bordeaux, ravagent le Périgord, pillent Périgueux, sa cathédrale, alors Saint-Etienne à la Cité, l'abbaye de Saint-Front et celle de Brantôme⁶. La destruction de la première abbaye de Ligeux dut s'accomplir la même année et peut-être en totalité, plus tard vers 890, date à laquelle Périgueux fut à nouveau brûlé et le Périgord ravagé⁷. C'est ainsi que Ligeux, situé dans le vallon de la Pompinette⁸, tombe dans le silence pendant plus de deux siècles.

Vient l'an mil où le renouveau de la vie sociale et religieuse qui l'accompagne ranimera les cendres de l'Abbaye. Reprenons la belle image du moine **Raoul Glaber**⁹ :

1- Charlemagne Empereur de 800 à 814

2- La Révolution étant passée par Ligeux, on ne peut que regretter les 4 caisses d'archives brûlées par l'acte d'un imbécile, nous dit l'auteur des sources de cette étude : l'Abbé Eugène Farnier, né en 1872, mort en 1949. Auteur de 'Bussière-Badil et ses environs', 'Piégut et ses environs', 'Histoire de Lisle', 'Autour de l'abbaye de Ligeux'.

3- Don Estiennot, analyste des plus consciencieux du XVII^e siècle.

4- L'abbaye bénédictine de Brantôme est bien antérieure à celle de Ligeux. Elle est datée vers 543, ce qui correspond à la mort de St Benoît.

5- Camille Jullian 'de la Gaule à la France'.

6- Les ravages des Normands se poursuivirent jusqu'au traité de Saint-Clair-sur-Epte en 912 où Charles le Simple, désespérant de les vaincre, essaya d'en faire des alliés en donnant à leur chef Rollon, sa fille Gisèle et la Normandie.

7- Chronique de Maillezais.

8- La Pompinette, nom d'un ruisseau aujourd'hui tari, qui traversait le bourg et qui, avec la fontaine, formait un grand étang avant de se jeter dans la Beauronne au pied des Pompis, d'où le nom.

9- Glaber Raoul : auteur de chroniques dans lesquelles sont évoquées 48 famines de 987 à 1066, ainsi que peste et mal des ardents. Sa famille a donné pendant 150 ans des titulaires à la charge de sénéchal du Périgord.

« On eut dit que le monde se fut secoué, rejetant le passé comme une défroque vieillie et qu'il voulait se parer de la robe blanche des basiliques nouvelles. »

Après la barbarie, une époque de foi va voir renaître les abbayes, dont Ligeux, et les populations chrétiennes se regroupent autour des monastères naissants ou renaissants avec plus d'empressement encore qu'autour des châteaux forts, car 'il fait bon vivre sous la crose'.

Ligeux, une seconde abbaye :

Fondateur **Géraud de Sales**, appelé **Géraud de Ligeux** qui au départ installe son ermitage au nord du Parc de l'Abbaye¹ actuelle, à proximité de la voie romaine qui relie la cité des Pétrocoriens à celle des Lémovices. Cet ermitage est offert (le terrain) par deux donateurs vassaux des **Bourdeille**² dans l'esprit de ces siècles de grande foi. Il est vrai que nous sommes à la période de la première Croisade où l'Europe chrétienne se souleva dans un même élan, 'contre les infidèles' selon l'expression de l'époque.

Un premier établissement voit le jour sous la houlette d'une abbesse d'une grande personnalité, du nom de **Maximira**, laquelle présidera courageusement aux destinées de l'abbaye dès l'âge de 20 ans³.

« C'est en retournant la terre, en arrachant les ronces et les épines de leurs propres mains, en maniant la hache et le hoyau, c'est par un rude labeur que ces femmes se procurent leur existence. »

Et plus tard, une grande abbaye sortira de terre avec de vastes bâtiments où domineront trois tours (quelques vestiges). En dehors des **Bourdeille**, d'autres familles illustres participeront à la construction et au développement de l'abbaye. Citons quelques noms.

Tout d'abord, en voisine, la famille **d'Agonac** qui prendra sous sa protection et à perpétuité, cette abbaye. Mais encore les **seigneurs de Ribérac**, les **Saint-Aulaire** qui sur des siècles donneront plusieurs abbesses, les **Lastours**, puissante famille limousine...

Ici, il nous faut souligner une des particularités des premières fondations, composées de frères et de sœurs, soit un double établissement. Le prieur sera sous la direction de l'abbesse. Nous supposons que le couvent des frères était situé près de la vieille église paroissiale contemporaine de l'abbaye.

La maison des frères bénédictins n'a pas duré plus de 50 années. Après la mort de l'abbesse **Maximira**, une bulle de **Clément III** (1188) constate qu'il y a à Ligeux un établissement de l'Ordre des Hospitaliers du Saint Esprit, destiné à recevoir les pèlerins et les malades, Ordre qui sur un plan général s'est répandu très vite dès le début du XII^e siècle, en même temps que celui des Templiers.

Pourquoi un établissement de l'Ordre des Hospitaliers ?

On peut penser d'une part, que l'incessant défilé de pèlerins vers Saint-Front de Périgueux, plaçait l'abbaye près d'une voie importante de circulation⁴ et d'autre part, l'abbaye de Ligeux possédait aussi des reliques apportées par le fondateur de la première abbaye : **Charlemagne**.

1- Près de la ferme Payeret : Paye rien.

2- 2 orthographes : famille de Bourdeille sans s ; le village de Bourdeilles avec un s.

3- Maximira, vu les responsabilités données à un très jeune âge, devait être issue d'une grande famille dont nous n'avons pas le nom.

4- Circulation aussi vers les léproseries de Sorges et de Doumaries.

Par la suite les religieuses feront souvent référence à l'Empereur et organiseront annuellement une fête en son honneur¹. Il faut bien reconnaître que posséder des reliques donnait lieu à des pèlerinages plus ou moins importants, qui rapportaient célébrité et richesse à la Communauté.

Après 1237, l'histoire garde un silence complet sur les Hospitaliers de Ligeux. Il est vrai que les troubles extérieurs de la fin du XII^e siècle diminuent le flot des pérégrinations, ainsi la Communauté disparaît sans laisser de traces, laissant aux sœurs le soin de continuer l'œuvre hospitalière.

Un pays ravagé autour de Ligeux :

A la fin du XIII^e siècle, les finances de l'abbaye sont loin d'être florissantes malgré de généreuses donations. Du défrichage à la culture, rien n'est facile, la forêt recule lentement, le grain est rare et la moisson souvent ravagée par les porcs sauvages de la forêt (sangliers) ; les intempéries, qui ont amené plusieurs années dites 'disetteuses'. Les aménagements de l'abbaye ont épuisé les ressources et bien que les vocations soient nombreuses, les dots sont souvent modestes. La noblesse périgordine étant plus riche d'honneur que d'argent ! A cela s'ajoute un peuple de pauvres qui se presse aux portes de l'abbaye.

Autres évènements, l'année 1263 connaît le siège du château de Bourdeilles, dont le seigneur est un soutien important de l'abbaye, siège mené par les soudards du **vicomte de Limoges**, qui émet des prétentions sur une partie du Comté du Périgord. Il est permis de supposer que, vu les évènements, les troupes indisciplinées du vicomte, aient étendu leurs incursions sur les terres et les récoltes de l'abbaye. A ces causes particulières, ajoutons une cause générale. Les troubles civils deviennent fréquents, car le Périgord, abandonné en fief par **Louis IX**² à **Henri III** d'Angleterre, ne se résigne pas à la domination anglaise et les seigneurs politiquement divisés, entraînent leurs sujets dans leurs querelles.

Les réparations du monastère sont urgentes. Une solution rapide s'impose, c'est ici qu'intervient une abbesse courageuse et organisée du nom de

Almoys 1^{ère} :

Dont nous ne connaissons pas la famille, bien qu'elle ait été élevée dès sa plus tendre enfance chez les dames de Ligeux, ce qui permet de savoir que plusieurs siècles avant la reconversion de l'abbaye en pensionnat, il y avait déjà quelques familles périgordines qui confiaient leurs filles (sœurs, nièces des nonnes) à l'abbaye. Cette parenthèse fermée, **Almoys** fait preuve d'imagination pour sauver son abbaye de la ruine. C'est alors que l'abbesse conçoit le projet d'un long voyage au cours duquel, mendiante volontaire, elle sollicitera de la piété chrétienne, les ressources qui lui sont indispensables, afin d'assumer les travaux longs et dispendieux du monastère. Pour ce faire, idée géniale dirions-nous aujourd'hui, elle emportera la relique de St Siméon qui sera exposée à la vénération des fidèles et excitera leur générosité, **Almoys** en est certaine.

Almoys part et dirige ses pas vers Saintes pour remplir sa mission, munie d'une lettre de son évêque, celui de Périgueux, lettre à présenter à l'évêque de Saintes, laquelle lettre accrédite l'authenticité de la relique rapportée de Constantinople.

Bien entendu, l'abbesse est certifiée vénérable, de bonne vie et mœurs, très connue depuis son enfance... La relique exposée dans les églises saintongeaises « *malades et infirmes, s'empressent autour, ces derniers ayant été transportés.* »

1- Toujours fêté le lundi de Pentecôte. Le reliquaire ne se trouve pas à l'abbaye mais dans l'église paroissiale.

2- Bien que vainqueur de Henri III, bataille de Taillebourg (1242), Louis IX conclut le traité de Paris (1259) qui lui donne la Normandie, le Maine, l'Anjou, le Poitou. Par contre le Périgord, terre lointaine ne l'intéressait pas.

Rappelons nous que les temps sont très favorables au culte des saints reconnus dans toute l'Europe alors chrétienne ; car dans ces temps de malheur, les individus, les cités, ne connaissent pas de plus sûre protection que celle des saints, ce qui les conduit à une profonde vénération de leurs ossements dits sacrés.

Dévotions et abus :

Les trafiquants 'de choses' saintes étant de tous les temps, **Innocent III**, pape énergique, devra sévir contre les cyniques 'fabricants' de reliques, qui à prix d'or en remplissent les églises. Défense sera faite de les exhiber pour de l'argent ou de tromper la piété des foules crédules, par de faux documents et d'apocryphes reliques. De ce fait, l'autorisation donnée à l'Abbesse était d'une importance capitale, confirmant l'authenticité de la relique, vieille de treize siècles. Le résultat de cette démarche dut être positif, Ligueux sera restauré, il y aura même un autre voyage d'organisé en Saintonge avec la même mission, mais avec une nouvelle abbesse.

La relique – provenance et définition :

Toujours d'après la tradition, c'est vers 770, avant d'être couronné empereur (vers l'an 800) que **Charlemagne** avait confié la relique à la première abbaye de Ligueux. Cette relique était un don du Pape **Léon III** à **Charlemagne** en remerciement de son aide¹, lequel Pape la tenait de **Nicéphore**², patriarche de Constantinople (806-815).

Quant à la définition de la relique, il s'agit du bras de **St Siméon**, ce pieux vieillard qui avait tenu le **Christ** enfant à sa présentation au temple de Jérusalem³, il le proclama comme le Messie prédit par les prophéties (évangile de St Luc).

Ligueux dans un climat difficile :

Les chroniques de l'époque font état de plusieurs incursions indésirables du seigneur de Sorges, **Guido de Las Chabannas**⁴ sans oublier le fameux **Archambaud V**, comte du Périgord, au nom tristement célèbre et, dans un autre registre, l'évêque de Périgueux plus militaire que prélat, **Raymond de Durfort**, qui a bien peu de respect pour les droits des abbayes de son diocèse.

Autres difficultés avec les familles qui soutiennent cette abbaye et sont rangées dans le parti des **Bourdeille** qui à cette heure, bizarrement sont aux côtés des Anglais, alors que la plupart des seigneurs de Périgord sont fidèles au roi de France. Conditions qui laissent supposer que de nombreuses querelles politiques s'exercent autour de l'abbaye. Ce qui aura pour effet immédiat apporté par tous ces troubles, ravages et incendies, un relâchement de la discipline. Après ces événements, Ligueux connaîtra des périodes de disette avant que ne viennent les jours terribles, sur un temps long, avec la guerre de Cent Ans.

Ligueux connaîtra l'occupation par les Anglais sous la guerre de Cent Ans, mais sans destructions, néanmoins, et nous retrouvons dans tous les textes que ce sera bien l'ère des guerres de Religions qui sera la pire de toutes, où consciences et familles, se dresseront les unes contre les autres. Dans ces périodes d'intense détresse, le monastère sera même abandonné. La forêt de Ligueux⁵ contribuera souvent au refuge des religieuses et des habitants.

1- Charlemagne mit au service de l'Eglise son pouvoir, en identifiant totalement la société civile et la société religieuse. Il rétablit aussi Léon III sur son trône et soutint encore dans les monastères les Arts sacrés etc. ...

2- Nicéphore (758-829) : déposé à cause de sa résistance au culte des images.

3- Le temple de Jérusalem : les parents de Jésus ont suivi les préceptes de la religion juive.

4- Guido de Chabanne représente une époque où il était d'usage chez certains seigneurs 'de mêler aux observances religieuses des habitudes licencieuses'.

5- Forêt de Ligueux : 23 km sur 11 Km

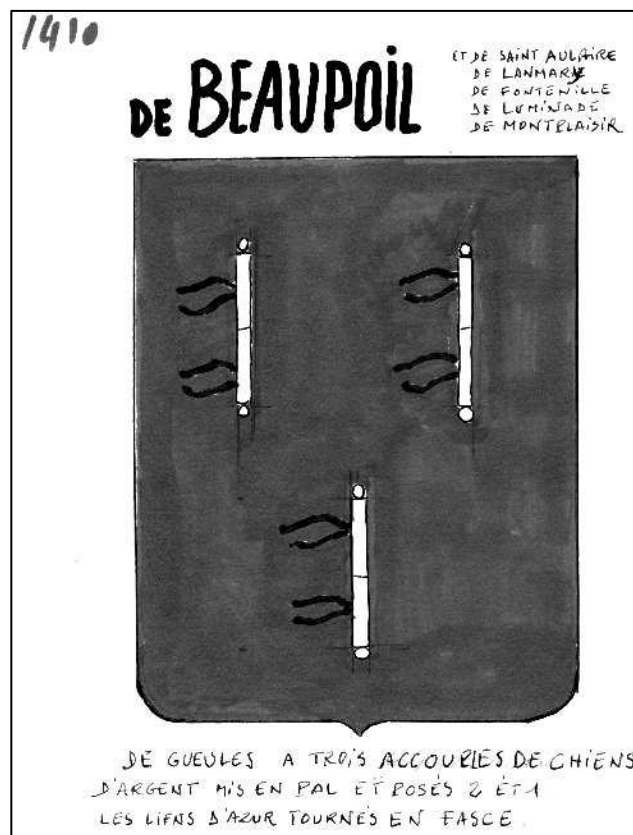
Fin du XVI^e siècle, le pays est ruiné, les familles seigneuriales aussi. La misère est générale. Après les maisons des **Bourdeille** et des **Cars**, ce sont les **Beupoil de Saint-Aulaire**, famille des plus importantes et distinguées du Périgord, qui prendra possession de l'Abbaye, considérée comme un de ses fiefs. Famille représentée dans plusieurs de ses abbesses et qui s'illustrera par ses militaires, ses évêques, ses diplomates, ses académiciens. Famille où l'on trouve plusieurs branches, originaire de Bretagne, puis par alliance, les **Saint-Aulaire** essaient en Limousin et Périgord. (voir commune d'Augnac)

Si Ligeux offre sa forêt refuge, il faut bien reconnaître que l'abbaye isolée au cœur de cette même forêt, sera une proie facile pour les envahisseurs, d'où la décision d'établir un petit Ligeux¹ à Périgueux. Après bien des hésitations, c'est encore une **Saint-Aulaire, Suzanne III**², qui cèdera aux exhortations pressantes de l'évêque. Les premiers travaux de construction d'une église et d'un cloître verront le jour en 1617, mais les religieuses, en dépit des dangers et du délabrement de leur monastère, refusent de le quitter. Parmi les raisons invoquées, l'ombre de **Charlemagne**, la relique toujours préservée, la mémoire des fondateurs **Géraud et Maximira**, les tombes profanées du vieux cimetière... Non, elles ne partiront pas. Alors, **Madame de Ligeux**, l'abbesse, reprendra la restauration de la vieille abbaye, dont les jardins en terrasse reflouriront, la discipline sera rétablie, la grande Réforme est proche.

1- 1640, le Petit Ligeux ou Saint-Benoît de Ligeux : situé à l'emplacement du lycée Bertrand de Born.

2- Dans l'église de Champeaux se trouve peinte en pied, sur la porte de la sacristie, une prieure de Ligeux : Dame Antoinette Beupoil de Saint-Aulaire, dont une partie de la famille résidait à Bernardières (identification faite suite à un procès en date de 1701).

Annexe de Ligeux : Le prieuré de Belaygue dont l'abesse de Ligeux doit payer au curé-aumonier la pension « à lui due de 500 livres chaque année » (jugement de 1666). C'est un prieuré de femmes de sang royal. A la Révolution s'y trouvaient 3 religieuses et le chapelain faisant office de curé de Belaygue (actuellement commune de La Gonterie-B.)





L'abbatiale de Ligueux

Le vitrail des abbesses comportant les armes de celles-ci



2^{ème} partie

Le pensionnat Sainte-Marie de Ligeux :

Une ère nouvelle et de transformations se concrétisera, à la demande de la noblesse du Périgord, par la création d'un pensionnat pour « *jeunes filles nées* ». Pensionnat qui donnera un singulier lustre à la maison de Ligeux.

Dans les mœurs de l'époque et jusqu'au XVIII^o siècle, les grandes dames confient volontiers leurs filles au couvent, dès qu'elles sortent des mains de leur nourrice. Pratique astucieuse qui offre l'avantage de laisser aux mères « *toute liberté pour satisfaire aux exigences mondaines.* » Comme ces choses-là sont bien dites...

Et toujours dans les mœurs de l'époque, les classes sociales sont nettement distinctes, même au couvent pour les religieuses. A savoir :

- Les jeunes filles nobles sont admises au rang de Dames de Chœur.
- Les jeunes filles de la bourgeoisie sont sœurs converses.

(Ce qui perdurait encore dans les années 50 dans les Institutions 'dites' pour « *Jeunes filles de bonnes familles* »)

Voici quelques précisions au sujet du statut à deux niveaux des religieuses après un an de noviciat.

- Les dames de chœur portent le voile noir et sont d'une noblesse ancienne.
 - Les sœurs converses en provenance de la bourgeoisie ou d'une noblesse récente par l'exercice de charges anoblissantes, ou l'achat de fiefs nobiliaires, portent le voile blanc. Elles ont une maîtresse spéciale (supérieure) et occupent à l'église une tribune particulière au-dessus des professes nobles.
 - Les servantes de l'abbaye sont admises à entrer en religion, double avantage pour le couvent qui s'assure une obéissance dans un esprit religieux, et fait l'économie de gages...
- Les veuves, les personnes âgées, même bénédictines, seront rarement admises.

Quant à l'instruction des jeunes filles, elle est très peu appréciée aux XVII et XVIII^o siècles. Les filles de la bourgeoisie demeurent pour la plupart illettrées, d'ailleurs personne ne souhaite pour elles « *une science qui ne paraît pas désirable* », toutefois une éducation distinguée sera donnée par des enseignants :

- « *d'honnêtes familles et d'âge à se laisser conduire à la vertu* »
- Règle toujours en vigueur, ne pas être trop âgé, afin de pouvoir bien s'imprégner de l'esprit de la maison.

Les lignes qui suivent sont très Ancien Régime, jugez-en :

- Les pensionnaires restent au couvent jusqu'à leur mariage et quelquefois plus longtemps, mais les unions sont plus précoces qu'aujourd'hui, car il n'est pas rare de voir de très jeunes filles de 12, 13 ou 14 ans soudainement avisées par leurs parents, qu'elles seront mariées dans la huitaine... C'est une affaire de famille uniquement, pour laquelle les intéressées ne sont consultées en aucun cas et ont intérêt à se soumettre ; très souvent, les futurs époux ne se connaissent pas !

Certaines règles sont établies, ainsi après la cérémonie, la jeune épousée est reconduite au couvent près de ses compagnes. Son mari puisque mariage il y eut, sera autorisé, de temps en temps, à venir lui offrir ses hommages 'au parloir' sous l'œil vigilant de la sœur tourière.

« Cette pratique, imitée de l'Orient, nous dit l'Abbé Farnier, préparait de tristes foyers. »¹

Le XVIII^e siècle essaiera bien de réagir contre ces usages et le mariage de sentiment trouvera quelque faveur parmi les grandes dames et les philosophes, quant aux autres, les plus nombreuses, elles devront attendre encore quelque temps ou avoir du caractère...

L'instruction au pensionnat Sainte-Marie :

Au programme : La langue française, l'orthographe, la géographie, l'anglais et l'allemand un peu plus tard, selon les alliances de la politique ; la lecture à haute voix, la déclamation ; les arts d'agrément comprenant peinture, musique, chant, clavecin, danse ; l'étude du piano sera plus tardive ; pas de mathématiques.

Après 1750, il est donné une part plus grande aux travaux ménagers, les plus bourgeois (?).

Disons tout de suite que l'instruction est très superficielle. Il serait toutefois injuste d'en rendre responsables les enseignantes, d'ailleurs incapables de mieux faire.

Les temps sont peu favorables aux femmes savantes. Osons poursuivre :

« Fatale manie de notre siècle, écrit-on, d'orner l'esprit des filles, qui ne devraient savoir pour le bonheur public, que les détails du ménage, être douces et soumises... »²

Les perles qui se trouvent dans cette phrase n'engagent que l'auteur.

Lorsque l'illustre philosophe **Mallebranche** viendra, au cours de l'été 1688, rendre visite à son fidèle disciple et ami, le marquis **du Lau d'Allemans**, à Montardit de Brassac, il trouvera la noble châtelaine occupée à filer sa quenouille. Émerveillement : « une occupation dont rougirait aujourd'hui les filles de ferme aux bas de soie... »

Voici ce qui s'appelait une éducation réussie, enfin une bonne éducation.

Plus sérieusement, Ligueux était auparavant un élément important de vie, ce que créait toute abbaye dans son voisinage. Déjà et depuis longtemps, l'Abbesse avait droit de Haute, Moyenne et Basse Justice, dans la juridiction de Ligueux. Mais c'est la création du pensionnat qui donnera un essor considérable au bourg, qui connaîtra un défilé incessant de personnages titrés, la noblesse périgordine étant de tout temps nombreuse. Dès 1640, nous pouvons noter parmi les pensionnaires et dans la liste³ non exhaustive que voici :

Les demoiselles **du Lau d'Allemans, de Vaugoubert, de Malet, de Lambertie, de Lamberterie, de Saint-Paul, de Lubersac, de Saint-Alvère, d'Abzac de La Douze, de Losse, de La Marthonie, de Jobert, de Chapt de Puyguilhem, David de Lastour, du Lau de La Brangelie, de Galard de Béarn, de Salignac-Fénelon, d'Hautefort, de Javerlhac, Talleyrand de Grignol, de Nadaillac, de Carbonnières, de Richard, de Lafaye, de Romain, de Lestrade, de Richmond, de Chabans, de Sédière, de Pleaux ...**

Beaucoup de ces demoiselles se retrouvent dans l'Ordre des Bénédictines. C'est alors que Ligueux devient le Grand Ligueux qui, en 1633, date importante, celle de la Réforme, adoptera la règle la plus sévère établie par **Suzanne III** dans l'esprit de St Benoît ; revenir aux sources.

1- Plus de 50 ans après, la réflexion de l'abbé Farnier est toujours d'actualité, par la même application, toujours en vigueur dans certains pays avec certaines religions ou coutumes. Triste recul de l'humanité.

2- Restif de La Bretonne (1734-1806) 'Les Contemporaines mêlées'

Autodidacte qui a décrit avec acuité, dans plus de 200 ouvrages, les mœurs de la fin du XVIII^e siècle

3- Les familles nobles donnent à chacun de leurs enfants, garçons et filles, le nom d'un fief différent. Cet usage imité par la bourgeoisie au XVII^e et XVIII^e siècles, posera des problèmes aux généalogistes.

Création du prieuré Saint-Benoît de Ligueux, à Périgueux en 1640 :

Sous l'Abbesse de **Saint-Aulaire, Marie-Suzanne IV**¹, l'abbaye de Ligueux connaît une grande prospérité, mais tout autour les troubles grandissent, **Henri de Bourdeille**, sénéchal du Périgord, ordonne de courir sus aux voleurs, leur audace ne connaissant plus de limites, ils sillonnent par bandes nombreuses tous les chemins, répandant la terreur. Les chaumières isolées sont pillées et ces bandits de grand chemin ne reculent pas non plus devant le meurtre, malgré la ferme politique de **Richelieu**. (Guerres et révoltes de la misère, n°22 bis)

Comment assurer la sécurité à part entière du couvent ?

Monseigneur de **La Béraudière**, évêque de Périgueux, conseille toujours et très fortement, le transfert ou le repli à Périgueux. La résistance des religieuses doit se manifester, car l'affaire sera portée en Cour de Rome. En 1640, le Pape **Urbain VIII**, après avis et sollicitation, cette fois, des couventines, accorde l'autorisation d'ériger la nouvelle maison de l'Ordre ; à condition que ce monastère ne soit pas une fondation à devenir une abbaye, mais un prieuré appelé Saint-Benoît de Ligueux. La supérieure sera l'objet d'une élection tous les trois ans².

Ce nouveau prieuré sera sous la dépendance immédiate de l'abbaye. En cas de nouveaux dangers, la communauté trouvera un refuge facile et assuré, comme elle le trouva au siècle dernier aux Allois en Saintonge.

En fait, ce nouvel établissement, d'une douzaine de religieuses, causera pas mal de soucis à la maison mère, de qui il était dépendant étroitement, et sous la contrainte de l'évêché d'autre part. La gestion s'avérait boiteuse et peu satisfaisante pour les trois partis.

Le grand froid de 1709 :

Laissons parler le curé de Saint-Pantaly (vers Excideuil) :

« L'an 1709, le 7 janvier, fut le commencement de la grande gelée et dura jusqu'au 21^{ème} du dit mois inclusivement ; laquelle fit mourir dans les lieux bas et pris des eaux, tous les arbres portant fruits, noyers, [châtainiers], cerisiers, pruniers et presque tous les pommiers et poiriers au grand étonnement des peuples qui n'avaient jamais [ouy] parler de rien de semblable. Les vignes élevées furent aussi perdues. Les bleds (blés) presque dans toute la France, surtout dans les meilleurs [païs], si bien [quon] craint de voir l'année prochaine [dextrêmes] calamités.

L'année 1709 a eu beaucoup de malades, surtout du flux de sang, et l'année 1710 jusqu'au mois d'[Aoust], beaucoup de [fièvres] malignes, plus mortelles dans des lieux que dans d'autres. Il est [vray] que les villes ont vu mourir beaucoup de monde et la campagne a souvent trouvé des pauvres morts sur le chemin. »

« La violence du froid fut telle en ce terrible hiver, a écrit **Saint-Simon**, que l'eau de la reine de Hongrie, les élixirs les plus forts, les liqueurs les plus spiritueuses, cassèrent les bouteilles dans les armoires des chambres à coucher, et environnées de tuyaux de cheminées, dans plusieurs appartements du château de Versailles. »

1- Famille Beaupoil de Saint-Aulaire : laquelle donnera régulièrement un grand nombre de religieuses et d'abbesse. Marie-Suzanne, fille de Antoine et Jeanne de Bourdeille, veuve de Charles d'Aydie.

2- La supérieure du grand Ligueux est nommée à vie.

Le pain gèle sur les tables et le vin dans les tonneaux. Pour comble, le bois fait défaut. Les moulins ne peuvent plus tourner. Les boulangers manquent de farine, d'où disette et cherté du pain. La mortalité est grande chez les vieillards, les nouveaux-nés succombent du jour au lendemain de leur naissance...

Fénelon est le premier, dit-on, qui ait employé le mot 'philanthropie', fait remettre au roi son célèbre réquisitoire :

« Vos peuples meurent de faim. La culture des terres est abandonnée. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions. »

Les revenus du Grand Ligeux au XVIII^e siècle :

Après ce terrible hiver qui met le comble à la misère publique, bien évidemment les couvents sont en première ligne et devront, dans la mesure de leurs moyens, faire face à tout un peuple de mendiants déguenillés, frappant à leurs portes, Ligeux n'y échappera pas. Les guerres folles du long siècle de Louis le quatorzième ajouteront à la misère générale, d'autant que pendant ce temps là, les grands seigneurs se ruinent 'consciencieusement' à Versailles. En conséquences de quoi, les rentes financières sont dépréciées¹, les pensions des jeunes pensionnaires irrégulièrement payées² par les familles, quant à la dot des postulantes, elle est de plus en plus réduite.

Dans les années difficiles qui suivront, il sera nécessaire de réaliser quelques ventes, dont celle (1714), du vieux moulin du Tréport sur la Côte. Dans la même année, il sera construit un moulin à vent à moindre dépense.

En 1730, le **chevalier Lagrange-Chancel**³ fait un arrêt à l'abbaye.

« Je passais, dit-il, par le bourg de Ligeux où est une abbaye royale de religieuses bénédictines, jouissant d'environ 20 000 livres de revenu. Elles possèdent un vaste enclos et de beaux appartements. Ce couvent est rempli par une quantité de demoiselles pensionnaires. »

Nous compléterons, mais aussi par des dames pensionnaires qui viennent volontairement oublier les bruits du monde. Le grand pavillon, du corps de logis extérieur, leur est attribué. Ces dames mènent une vie très indépendante à celle de la communauté, sans soucis de recueillement ou de piété. Elles ont la possibilité de recevoir librement parents ou amis dans leur appartement, où elles prennent leurs repas. Chacune peut avoir son service personnel⁴.

1- Les rentes : au Moyen Age, disons XIII^e siècle, les taux d'intérêt sont à 10% et même 20% chez les usuriers. En 1543, la banque de Lyon établie par François 1^{er} donnait 8%. Sous Louis XIV, 3 à 4% ; sous Louis XV 5 à 6%, à la Révolution : selon les événements !

A l'origine, le droit canonique prohibe le prêt à intérêt, toléré plus tard par la loi civile.

2- Pensions : en nature parfois, avec un mauvais vin qui tournait à la moutarde (très épais et piquant)

3- Lagrange-Chancel (1676-1758), écrivain pamphlétaire. L'hôtel de Ville de Périgueux était un de ses hôtels particuliers.

4- Refuge pratique pour les personnes aux faibles revenus. Citons :

a) Mme Du Deffant, admiratrice de Voltaire... qui a passé les vingt dernières années de sa vie au couvent.

b) Pour la petite histoire : L'Abbé Odet d'Aydie, qui fut abbé de Saint-Angel, aumônier du roi, fut un des familiers du salon de Mme Du Deffant. Il mourra presque centenaire à Périgueux, à l'hôtel de l'Univers (centre ville) en 1802. Bel homme et grand esprit.

c) Mme de Choiseul, ruinée après la mort de son ministre de mari, se retira au couvent des Récollet avant d'être chassée par la Révolution.

Le pigeonnier, revenu non négligeable et producteur d'engrais pour le légumier. Il comporte 1100 boulins en terre cuite, ce qui correspond à une propriété de 500 hectares cultivés.



Mesdemoiselles Du Lau d'Allemans :

Quelques années auparavant, en 1713, on peut voir au pensionnat Notre-Dame de Ligueux, trois sœurs muettes, âgées de 24 à 27 ans, Mesdemoiselles **Thérèse**, **Anne** et **Philippe**, filles de messire **Armand du Lau d'Allemans** et **baron de Champniers**, et de **Suzanne du Lau**, sa cousine germaine. Ceci explique vraisemblablement cela.

« Ces trois jeunes filles étant muettes et ne pouvant rester dans le monde, avec la bienséance convenable à leur qualité, sans être exposées à beaucoup d'inconvénients, sont confiées à l'abbaye, moyennant la somme de 200 livres de pension annuelle, pour chacune d'elles, à prendre sur les revenus de la baronnie de Champniers. »

Les trois sourdes et muettes termineront leurs jours au couvent, devenu leur seconde famille.

La période de 1700 à 1730 voit affluer les vocations religieuses, ce qui coïncide avec une ère de misère due à l'abandon prolongé de la terre, les propriétaires étant encore attirés par l'éblouissant Versailles. On peut noter une affluence dans les monastères, alors que la piété s'affaiblit plutôt, sous le souffle de la philosophie, or l'abbé **Farnier** fait l'analyse suivante :

« C'est en effet de la volonté des familles, qui ne pouvant espérer pour leur fille un établissement avantageux dans le monde, les destinent au cloître, sans les consulter, pas plus qu'elles ne le font pour leur mariage. »

Les ecclésiastiques ne sont pas d'accord pour cet engagement forcé, et c'est en vain que Bourdaloue¹ tonne contre cette pratique, mais la mode et la facilité sont plus fortes que l'éloquence du célèbre prédicateur !

Et l'**Abbé Farnier** d'ajouter :

« Ne concluons pas trop vite que ces professes ne seront pas de bonnes religieuses. Elevées au couvent, elles en subissent l'emprise et s'adaptent sans trop de peine au milieu »...Espérons-le.

On peut voir aussi dans certains couvents de la ville, ce n'est pas rare, des mères venir prendre leurs filles pour les conduire au bal, peut-être une tentative pour les 'caser' dans le monde, pourquoi pas ? Mais il paraît que l'on peut-être rassuré, car ici la vie est calme et sérieuse, d'ailleurs le foyer des anciennes familles du Périgord a gardé les vieilles traditions et une respectueuse dignité.

Bienfaiteurs et malheurs financiers :

Quelques bienfaiteurs et bienfaitrices, la **marquise de Lanmary**, dont les libéralités sont incessantes et importantes, à savoir :

La constitution d'une aumône totale, à plusieurs religieuses, pour favoriser leur prise de voile. L'érection vers 1720 de l'élégant pavillon qui à sa mort deviendra la résidence de la Grande Prieure, puis au XIX^e siècle le château de Ligueux².

1- Bourdaloue Louis (1632-1704) : Jésuite et prédicateur à grand succès à la Cour de Versailles de 1670 à 1693. Ses prêches duraient des heures. Prudentes et organisées, ces dames faisaient suivre leur pot de chambre, appelé par la suite 'un bourdaloue'. Ces générosités n'empêcheront pas la vente pour 2000 livres d'argenterie pour acheter du 'blé froment vieux' puis bientôt ce sera la vente des vases sacrés et autre mobilier d'église. La vérité c'est que l'abbaye est pauvre et l'impécuniosité constante.

2- Château acheté par le baron de Saint-Paul après la Révolution. A ce jour, résidence de M. et Mme de Chauillac.

La maison de Ligeux a perdu tout crédit, pour avoir érigé en principe le système des emprunts, ceci consécutivement à l'effondrement des billets de banque dû au système **Law**³. Ce qui a pour effet une augmentation générale des denrées, des impôts, la ruine de bien des familles. Rien de nouveau sous le soleil !

Dans cette mauvaise période (1724), Saint-Benoît de Périgueux se détache de Ligeux, avec le soutien de l'évêché, en dépit des sommations faites par l'Abbesse de Ligeux, sommations avec frais à l'appui, bien entendu.

Situation qui conduit en dépit des charges précédentes à de nouveaux emprunts, dans une année de peu de revenus. Le temps s'en mêle, ici c'est une grande sécheresse qui intervient (1731) d'où le peu de récoltes dans un terrain léger, peu favorable à la culture du blé, le pain étant la nourriture essentielle. Enfin nous laissons les vaches maigres pour entrer dans une autre époque aux mentalités très différentes.

La période du Rousseuisme :

Nous voici au milieu du XVIII^e siècle, qui marque une date importante pour la société française, avec le retour des grands seigneurs dans leurs terres, par nécessité, car ruinés à la cour de Versailles, nécessité de vivre aussi qui les conduira à se livrer aux travaux des champs.

Le naturalisme et le sentimentalisme à la mode avec **Jean-Jacques**, en favorisera les progrès et naturellement la prospérité s'ensuivra. Toujours sous l'influence du philosophe genevois, les dames de haute naissance se feront nourrices de leurs enfants. Quel revirement ! Certains crieront au scandale. Autre influence, dans les classes les plus élevées, l'intelligentsia de l'époque, où se répand toute la littérature française, se répand aussi le scepticisme. De cause à effet avec cet esprit nouveau, le nombre des nobles élèves fléchit, par voie de conséquence, le nombre des vocations aussi, à l'encontre d'une situation matérielle améliorée de l'abbaye. L'ère des emprunts étant terminée (1772), les progrès de l'agriculture ayant augmenté les revenus de la maison, bien qu'en aucun cas la paroisse de Ligeux ne soit un riche bénéficiaire.

1788 verra la dernière abbesse : **Charlotte Thècle de Saint-Aulaire**, originaire de Sorges. Mais avant d'évoquer l'orage qui emportera cette institution millénaire, un clin d'œil : Quels sont les usages du couvent lorsque l'Abbesse, **madame de Saint-Aulaire**, veut bien recevoir ?

« Nous pénétrons chez elle par une porte située entre les deux pavillons, et nous sommes introduits au grand salon, qui sert aussi de réfectoire, lorsque madame de Ligeux a des invités. C'est une vaste pièce haute et rectangulaire, percée de deux grandes portes s'ouvrant face à face, et flanquée sur le mur nord d'une ample cheminée seigneuriale. Une grille ajourée en petits carrés partage cette pièce et cette cheminée, tombant du plafond jusqu'au parquet. Madame cause en demeurant derrière la clôture.

Il en est ainsi depuis la Réforme de Suzanne III. En hiver, l'abbesse a son feu sur le côté de la cheminée qui lui est réservé et sur l'autre côté, derrière le grillage, ses invités ont le leur alimenté par les sœurs tourières. Lorsque Madame fait à un de ses hôtes, l'honneur de l'inviter à son repas, on approche de la grille deux tables pareilles, séparées par la grille ; ce qui permet à Madame de faire honneur à son invité sans autre complication qu'un double service, et de causer avec l'invité, sans violer les lois de la clôture monastique. »

Intéressant et étonnant à la fois, n'est-ce pas ?

1- Law : financier écossais qui par ses manœuvres financières provoqua l'effondrement de son système et entraîna dans la faillite la Compagnie des Indes (1720).

L'abbatiale vue depuis le pigeonnier.



3^{ème} partie

Et maintenant, essayons de pénétrer dans la période pré-révolutionnaire et sa suite, sujet traité certes par de nombreux auteurs dont Jules Michelet¹, lesquels étant très proches de l'esprit de la période révolutionnaire, ces auteurs de XIX^e siècle sont à ce jour, sur certains points remis en question.

Au XXI^e siècle, d'autres auteurs, ayant pris du recul, se révèlent dans une analyse plus nuancée ; entre-autres Christian Petitfils² qui a publié plusieurs essais et biographies historiques.

Louis XVI, une image souvent caricaturale.

A savoir, un homme débonnaire, oui mais lourd, dramatiquement faible, chassant ou limant des serrures... Comploter, se mit à préparer en secret la Contre-Révolution, trahissant son propre pays et le précipitant dans la guerre...

A la découverte d'un autre Louis XVI.

Par une biographie³ s'appuyant sur une documentation considérable qui balaie les clichés ressassés et s'attache à restituer un autre visage du roi :

Celui d'un homme intelligent et cultivé, d'un roi scientifique, passionné par la marine et les Grandes Découvertes (Bougainville)⁴. En politique étrangère, il joua un rôle déterminant dans la victoire sur l'Angleterre au cours de la guerre d'Indépendance américaine.

Loin d'être un conservateur crispé, en 1787 le roi voulut réformer en profondeur son royaume par une véritable révolution royale, non acceptée par son entourage.

De ce monarque complexe et secret, aucun portrait psychologique n'avait été brossé avec autant de sérénité, sans oublier ses faiblesses, ses excès de scrupules et son caractère profondément dépressif.

Bref, un nouveau Louis XVI qui va plus loin et laisse à penser. Les quinze années de son règne précédant la Révolution, expliquent les mécanismes qui ont conduit à la destruction de l'Ancien Régime.

Paradoxe : La Révolution a rejeté celui qui aurait pu être le meilleur roi possible. Développons :

Le 5 mai 1789 est la date de l'ouverture des Etats généraux, référence établie jusqu'alors et marquant le début de la Révolution.

Or la réflexion politique nous permet aujourd'hui de considérer que la Révolution française débuta dès 1786, par la **Révolution royale** présentée par Louis XVI, contre laquelle se dressa dans l'immédiat une **contre-révolution**, sous forme de fronde aristocratique et cléricale, très vite relayée par une vigoureuse fronde parlementaire de la noblesse de robe.

La question, nous dit Michel Vovelle, est de savoir si cet épisode majeur aurait pu déboucher sur une « révolution sans la Révolution ».

1- Michelet Jules : 1798-1874. Œuvre monumentale « Histoire de France » « Histoire de la Révolution française », professeur au Collège de France. A été suspendu deux fois pour ses idées.

2 et 3- Christian Petitfils : auteur couronné par 3 prix littéraires dont celui de la biographie historique de l'Académie française. Fouquet – Louis XIV – et Louis XVI, notre référence.

4- Louis Antoine de Bougainville : 1729-1811. Découverte de l'archipel des Salomon en 1768, 9000 km², 120000 habitants à ce jour, célèbre voyageur et écrivain, entouré de scientifiques au cours de ses voyages autour du monde.

Quelques explications :

Le contrôleur des Finances Calonne, soutenu par Louis XVI, expose le « plan Calonne » qui conduisait à une ‘nuit du 4 août’ (abolition des privilèges) comme le reconnaissait Louis Blanc peu suspect de conservatisme. Plan avec attaque frontale des droits ancestraux des puissances redoutables de la haute noblesse et du haut clergé – et de plus saisi par l’annonce du déficit abyssal de 115 millions.

Calonne se heurte à une Assemblée épouvantée, puis échauffée et politisée, par les réformes présentées de toute urgence.

- Aucun souci de l’intérêt général n’est manifesté.

- « *Mais c’est un projet républicain !* » entend-on dans l’Assemblée et chacun des trois Ordres se justifiant des exemptions fiscales. Selon l’antique Constitution :

Le seigneur doit au roi – son sang ;

Le prêtre – ses prières ;

L’homme du commun – son argent.

Ruineuse pour le Trésor avait été l’intervention victorieuse de la monarchie contre l’Angleterre, dans la guerre d’Indépendance américaine (1778-1783) qui certes rétablit le prestige de la France.

En dehors de la puissante armada (évoquée par le docteur Varlet – Chroniques n° 22) plusieurs enveloppes ont suivi, y compris celles prises sur la cassette royale. La dette ne sera jamais acquittée et les remerciements... se sont fait attendre.

La liberté n’a pas de prix, il est vrai.

Louis XVI n’était pas très partant pour cette guerre d’Indépendance, craignant pour nos colonies, mais il souhaitait abaisser la Maison d’Angleterre, sans la ruiner, (ce qui a été) pouvant avoir besoin de son alliance contre la Maison d’Autriche qui avait à sa tête Joseph II, un Habsbourg hégémonique comme toujours, et de surcroît le frère de Marie-Antoinette.

En l’occurrence, Louis XVI aura souvent recours à la diplomatie avec ce beau-frère encombrant et à forte influence sur Marie-Antoinette.

En résumé, pour clore ce chapitre.

Etouffé par le Haut clergé et la Haute noblesse, le roi, malgré ses efforts, souffre d’un tragique déficit de communication, n’ayant pas à son service de ‘médias’ dirons nous, pour persuader l’opinion que l’union de la Couronne et du Tiers-état était la meilleure manière de mettre fin aux abus de toutes sortes. D’ailleurs l’alliance du Trône et du Tiers-état contre les baronnies et les féodalités, était une vieille tradition. D’instinct, Louis XVI a toujours préféré le peuple à la Cour (voyage à Cherbourg). Le microcosme versaillais, offrant par sa société et ses coteries, une pression tant laïque que religieuse, la constitution royale fera un flop, par l’opposition ringarde.

Le roi sera de plus en plus isolé et paiera cher le choix de Calonne, de réputation sulfureuse, choix imposé par la coterie de Marie-Antoinette. C’était une occasion manquée pour la politique avancée du roi et le royaume de France.

L’échec de sa révolution a été un des grands drames de sa vie, et sera vécu comme un traumatisme. Il entrera en dépression. Pour calmer ses nerfs et oublier, quel sera son remède ? La chasse, dont les parties se sont multipliées, alors même que les notables étaient encore en session – chasse suivie de repas immodérés (boulimie). Son agenda marque ses absences.

Le roi pleure beaucoup, Louis XVI n’est plus Louis XVI, il commence à ressembler au modèle conventionnel que nous connaissons.

Dans ce contexte, la reine entrera plus ou moins en politique, domaine qu'elle connaissait mal et qui l'intéressait peu, sinon par intermittence et sous influence. Néanmoins il est un domaine dans lequel le roi ne cèdera pas un pouce de terrain : celui de la politique étrangère.

Faire le bonheur des gens malgré eux ... quelle ambition !

Que demandait-on aux prêtres ?

1) de brûler les Lettres de prêtrise et ainsi d'adhérer à la nouvelle Constitution, avec le statut de prêtres constitutionnels.

2) De bien vouloir épouser une citoyenne et pourquoi pas de procréer, car selon les préoccupations de l'époque, et selon « les maximes antiques », avoir des enfants était considéré comme un devoir civique, dont nul n'était exempt. (avoir des soldats pour défendre la République en danger certes, car assaillie par la coalition européenne et avec une population bien diminuée)

Aussi important et plus immédiat, les patriotes presentaient que les prêtres mariés formeraient un clergé citoyen et non une 'milice' aveuglément soumise aux ordres de Rome.

La bonne ville de Périgueux était dotée d'un évêque constitutionnel : Monseigneur Pontard.

Un Evêque parlementaire :

Né à Mussidan en 1749 ; décédé à Paris en 1832 à l'âge de 83 ans.

Son casus : vicaire de Bergerac, curé de Sarlat, évêque constitutionnel de la Dordogne. Directeur de la fabrique de Périgueux (entreprise qui gère les biens de l'Eglise avec les laïcs).

Marié en 1793 à Sophie Portier qui lui donne un fils Jean (1794), lequel sera notaire et Conseiller d'arrondissement.

Devenu veuf à 44 ans, il se remarie à Périgueux en 1795, avec Jeanne Mathieu, 27 ans, surveillante à l'hôpital.

A son actif, sous la Terreur il sauvera Monseigneur d'Albaret de Sarlat. D'autre part, il se distinguera en prenant la défense de Suzette Labrousse, née en 1741, « prophétesse de Vanxains » amie de Robespierre, disciple de la duchesse de Bourbon qui donnait dans les sciences occultes et la magie. Ses prophéties concernaient la Révolution française, suivies d'une prédiction annonçant la fin du monde pour 1899...

Elle souhaitait aussi convertir le pape Pie VI à la Constitution civile !... Soupçonnée d'un attentat auprès du pape, elle connaîtra le château Saint-Ange de sinistre réputation et sera incarcérée dans la cellule occupée jadis par Cagliostro. Revenue à Paris, elle vivra encore une vingtaine d'années (1821) entourée de cendres et de fioles qui ont gardé tout leur mystère.

Mais poursuivons avec un évêque trop zélé à servir la République, qui demande à ses confrères de suivre son exemple dans le mariage. Autre recommandation : que les épouses soient aussi sous la protection des lois, que de plus, les républicaines indigentes qui épouseraient des ecclésiastiques soient entretenues par ... le trésor public.

Encore une proposition : augmenter le traitement des prêtres qui se marieraient. Une pétition sera organisée à ce sujet. Bien entendu, la Convention passera outre à ses demandes ; d'autant que les temps étaient de plus en plus difficiles pour tous, notamment en raison du manque général de vivres.

La Constituante en Périgord :

Jusqu'en octobre 1790 nous sommes sous ce régime. Voici quelques extraits de procès-verbaux de la Société Populaire ou Assemblée de Montignac.

Assemblée du 6 Pluviôse (janvier)

Tenue par les Montagnards, ouverte par un chant patriotique, suivie des cris ‘Vive la République, périssent les intrigants et les faux patriotes’. Séance se terminant par ‘Vive la République, vive la Montagne’.

Ces séances auront, entre-autres, pour objet un sujet récurrent avec l’alimentation en grains, inhérente aux foires et marchés.

Séance du 5 Ventôse (février) présidée par Dujarric-Lasserve

Nous sommes menacés de manquer de pain, pourquoi laisserions-nous subsister plus longtemps, dans la commune, un grand nombre de chiens qui enlèvent la nourriture des pères et mères indigents, et ne sont d’aucune utilité pour la République ?

A cette même séance s’en suit cette deuxième intervention.

Plus de citoyens oisifs, préjugé ridicule, ils doivent se rendre utiles à la chose publique. Leur oisiveté nuit essentiellement à leur santé, (alors) qu’un travail civique leur procurerait des digestions que l’indolence ne peut acquérir. En conséquence, qu’ils soient invités à venir travailler à l’atelier de salpêtre, pendant 2 heures par jour (rappel : conférence de madame Plazer sur ce sujet dans les Chroniques n° 21). Arrêté pris par la Société.

Séance du 29 Floréal (avril) même président :

1) ... Un membre se récrie sur le nombre de personne inutiles, que certains ont à leur service. Que leur nombre soit réduit ou qu’il soit employé d’une manière plus utile à la chose publique.

2) ... Un membre demande qu’en raison de la disette de subsistances, la Société prenne des mesures pour faire tuer les chiens inutiles. Après une légère discussion, arrêté pris par la Société.

Séance du 30 Floréal même président

A la réunion du lendemain, après l’adoption du procès-verbal, un membre s’exprime ainsi :

« Quand vous arrêtaîtes hier que la municipalité de Montignac serait invitée à faire tuer tous les chiens inutiles, vous ne réfléchîtes pas, combien cette mesure devait porter de consternation dans l’âme de l’homme sensible. Vous ne réfléchîtes pas combien était grand et terrible le sacrifice que vous lui arrachiez. Le chien est l’ami fidèle, le compagnon de l’homme ; il veille à sa tranquillité, au maintien de ses propriétés.

Combien d’êtres malheureux, se trouveraient sans lui seuls et délaissés sur la terre. La pénurie des subsistances aurait-elle dicté votre arrêté ? Mais que fait à la pénurie où nous nous trouvons, l’existence des chiens ? Nous sommes tous taxés à demi-livre de pain ; qu’importe au bien public qu’un citoyen partage ce peu de subsistance, avec le seul ami qu’il ait sur la terre ? Votre arrêté, considéré sous le rapport de l’intérêt public, loin de produire du bien, deviendra nécessairement la source des plus grands maux, et jettera l’alarme dans l’esprit du peuple ; il pronostiquera la disette prochaine, tandis que tous les renseignements que nous avons en ce moment, annoncent d’une manière positive que nous aurons du grain, qu’il ne nous manquera pas jusqu’à la récolte. La mesure donc que vous avez adoptée, empoisonne le bonheur domestique et contrarie l’intérêt public. Voilà les deux motifs qui me portent à en demander le rapport. »

La Société rapporte son arrêté.

En l’an III de la République, le 14 Fructidor (septembre) les sociétés dites populaires seront supprimées. Les clés de la salle de Montignac seront remises aux commissaires envoyés pour ce faire et dresser l’inventaire des papiers.

Dans cette période terrible, beaucoup de citoyens se sont sentis dépassés. Pour ce qui est de la province, même si les campagnards étaient aussi révolutionnaires que les citadins, ils l'étaient autrement, dans une lenteur proverbiale. Il leur était difficile de concevoir un changement aussi brutal dans ses excès, eux qui étaient résignés à attendre 20 ans la croissance d'un arbre...



L'ensemble actuel : ancienne maison de l'abbesse et abbatiale.

4^{ème} partie**Ligueux dans la Révolution :**

A l'heure où s'ouvre la période révolutionnaire, l'Abbaye compte 21 religieuses dames de chœur, un nombre ignoré de sœurs converses et deux aumôniers.

Le sentiment général à Ligueux est « *qu'un âge d'or va surgir, celui de la liberté, éclairant les ruines du despotisme* ». Superbe ! L'euphorie est générale à Ligueux. Dès la fin de 1789, la perspective de l'âge d'or, des réformes, de la liberté est bien ternie par l'Assemblée Nationale, qui adopte une motion par laquelle l'Etat ne reconnaît pas les vœux des religieux, en déclare l'abolition et leur donne toute liberté de sortir de leurs couvents. Pour ceux qui souhaiteraient y rester, le nombre des monastères est très réduit. La volonté politique est très visible. Ce même décret promet une pension viagère qui ne sera jamais versée, véritable prime à la désertion. Il est à retenir que si certains religieux de peu de vocation, ou par peur, optèrent pour cette solution, les religieuses resteront fidèles à leur idéal et à leurs vœux. Pour cela, certaines religieuses, leur couvent étant supprimé, adhèrent à d'autres communautés. Ceci sur un plan général.

La communauté de Ligueux se défendra vaillamment certes, mais la diplomatie n'est pas leur vertu principale. Nous allons le constater plusieurs fois.

« *Vous nous offrez la liberté, nous n'en voulons qu'une, celle de vivre et de mourir dans cette maison.* » Telle a été la voix unanime des 21 religieuses, 5 sous converses (?), 2 sœurs tourières, une sœur novice, une sœur servante.

Au Grand Ligueux, le pensionnat ouvre encore ses portes en 1790, malgré une grande inquiétude, d'autant que l'effectif des 'demoiselles' a fortement diminué, bien des familles menacées ont cherché leur salut dans l'émigration. Une exception et pour cause, les parents des deux nouvelles élèves sont décédés en 1788. Il s'agit de **Pauline et Olympe Dubut de Saint-Paul**, filles de la famille **de Malet** de Sorges. Dans bien des cas, les pensions ne sont plus versées, la situation matérielle est précaire pour tous, quand au trésor public, il est au pillage...

La loi d'avril 1791 a confisqué tous les biens d'Eglise, déclarés biens nationaux. Les ventes sont ordonnées au profit de l'Etat. Les domaines de l'Abbaye, ici comme ailleurs, sont cédés à vil prix à des bourgeois, des marchands ou des paysans aisés. Le peuple toujours misérable n'en profitera pas. On peut dire qu'en général ces biens n'enrichissent que les spéculateurs. Or ces nouveaux riches, en principe, n'auront pas au même degré que les anciens propriétaires, le sens de la charité.

Jours de misère pour l'abbaye où se succèdent fréquemment des visites domiciliaires. Les commissaires du peuple voient des suspects partout... Les désordres se multiplient et les événements se précipitent. La Révolution est entrée dans la voie de la violence et les organisateurs, bien dépassés.

Cette fois, Octobre 1791 ne connaîtra pas de rentrée à Ligueux. Les religieuses sont toujours là, dans leur solitude, leur inquiétude, entourées de leurs deux aumôniers qui ont refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Vient le décret qui condamne à la déportation les prêtres insermentés. Ecoutant la voix de la raison, messieurs **Barbut** et **Thélic** sont partis. Reste le prêtre de la paroisse, **Sicaire Laborie**, qui lui a prêté serment. Alors se succèdent chez ces pauvres nonnes, interrogatoires blessants, inventaires des quelques meubles de leur cellule, puis confiscation de ce patrimoine séculaire. Et pourtant l'espoir est toujours là, avec le soutien, la sympathie manifeste de la population, très attachée à son couvent ; sachant fort bien aussi que sans le monastère, toute vie active au bourg de Ligueux et dans son environnement sera abolie.

De décrets en décrets, la triste et terrible nouvelle est portée au couvent par le maire de Ligeux, sincèrement désolé disent les textes. Au 1^{er} octobre 1792, l'abbaye doit être évacuée par ses propriétaires pourtant bien légitimes.

Trouble, stupeur, douleur, anéantissement de ces femmes, dont certaines ne savent où se réfugier, n'ayant plus de famille, ou cas fréquent, la demeure étant vide, les biens sont soit sous séquestre, soit pillés par nombre de brigands ou de voisins avides. Les sœurs les plus traumatisées sont à l'évidence les plus âgées.

Les pros crites voient s'approcher de jour en jour la date fatidique, celle du 1^{er} octobre 1791, date qui les jettera sur le chemin de l'exil.

C'est alors qu'il incombe à la dernière Abbesse, **Madame de Saint-Aulaire** de réunir une ultime fois 'ses filles' afin de leur délivrer, à chacune, la permission réglementaire de quitter la clôture. Une dernière bénédiction leur sera donnée. Les religieuses s'éloignent d'une maison où elles avaient fait le vœu de vivre et de mourir, mais la « *liberté révolutionnaire l'exige.* » Comme quoi l'enfer peut être pavé de bonnes intentions !

On dit que **Madame Charlotte Thècle de Saint-Aulaire** s'est attardée encore quelques jours, avec la complicité des municipaux, dans le monastère désert. Des bruits courent. Une forte armée s'annonce et puis l'Abbesse ne fait-elle pas courir un danger à ceux qui la protègent ? C'est en grande précipitation et désarroi qu'elle s'enfuit... en pantoufles, fort heureusement pas loin, au bourg même où son père, le citoyen **J.B. Beaupoil de Saint-Aulaire**, l'attend. Plus tard, elle se retirera dans sa maison natale, au 'Pavillon' à une lieue de l'abbaye. C'est ici qu'elle passera les jours sombres de la Révolution, sans être autrement inquiétée ; vraisemblablement grâce à l'attitude patriotique de son père. Fidèle à ses vœux religieux, **Madame de Saint-Aulaire** portera toujours l'appellation de Madame l'Abbesse et terminera ses jours vers 1830.

Il paraît intéressant de savoir ce que sont devenues les religieuses qui n'ont pas eu la possibilité d'être recueillies dans leurs familles.

Huit d'entre-elles qui ne se résignèrent pas à s'éloigner de l'abbaye, les plus âgées, ont été hébergées dans les familles courageuses de Ligeux, d'ailleurs autorisées dans un premier temps, par la municipalité bienveillante. Par la suite, malgré le certificat de résidence sur le territoire français, la Convention n'ayant plus la direction des événements car étant déclarée suspecte de 'modérantisme', les citoyennes ex-religieuses au nombre de trois devront partir, munies d'un laissez-passer.

Elles sont encore cinq à vivre misérablement au pied des grands murs de l'abbaye, dans une alarme constante. Savoir quel destin les attend ? Seront-elles arrêtées, emprisonnées, déportées ? Privées de tous les secours de la religion, Dieu se cache, elles n'existent plus.

Enfin, après bien des hésitations et des prières, elles se résignent à prêter serment à la Constitution, mais en émettant une réserve : « *pouvoir continuer à pratiquer la religion catholique* ». A l'heure où la religion était pros crite, quel manque d'opportunité, d'autant que la question de la religion ne leur était pas posée – tout en étant sous-jacente il est vrai.

Obligation est faite aux municipalités d'envoyer un rapport décadaire, c'est ainsi que les magistrats de Périgueux seront informés de ce qui sera interprété comme un refus de prêter le serment demandé, et les exigences des religieuses prises comme de la provocation. La réaction est brutale, les religieuses sont arrêtées et conduites en réclusion à Périgueux le 9 Thermidor.

Par chance et bien opportunément cette fois, la chute de **Robespierre** entrouvre les prisons et les religieuses retrouvent la liberté. A la suite de tous ces événements, quelques unes entreront à la Congrégation de Ste Ursule, toujours au chef-lieu du département, mais la plupart connaîtront des jours plus paisibles dans leurs familles.

Aujourd'hui encore, un nuage de mélancolie enveloppe tout ce qui fut le monastère du Grand Ligeux, y compris le bourg.

Le devenir de cet établissement :

Une histoire est achevée après dix siècles de vie monacale, une autre commencera. Dès 1790, le couvent est placé sous la surveillance et la protection de la municipalité, chargée de régir les biens nationaux à vendre ou vendus.

Sept grands chariots venus de Périgueux emporteront les meubles au district. Parmi ces meubles, la belle châsse qui contenait le bras de St Siméon.

En 1795, l'abbaye, bien national, sera vendue avec le parc attenant, à un homme d'affaires, **M. Noël Ser-Lupin**, pour 30 000 F. Bienveillant, le propriétaire cèdera aux quelques Bénédictines réfugiées à Ste Ursule, une partie des meubles laissés par l'Administration ; dont les statues, les stalles du chœur (panneaux peints et sculptés). Il y aura aussi récupération par plusieurs églises de la région, ainsi le maître-autel et la chaire sont à Mareuil¹. Le bénitier, belle vasque du XVIII^e siècle en marbre blanc, se trouve à Celles, la Vierge dorée est à Négrondes.

Le XIX^e siècle a attaché le nom des barons de Saint-Paul² :

En 1837, **Bertrand François Dubut, baron de Saint-Paul**, inspecteur des finances, achètera l'abbaye de Ligeux et entreprendra d'importants travaux de transformation et de restauration.

Son fils, **Pierre-César Maurice**, en héritera et poursuivra l'œuvre de son père, en réhabilitant cette abbaye. Par testament, il légua le monastère à sa cousine, **Madame Charles de La Croix de Saint-Cyprien**.

Propriétaires actuels : M. et Mme **de Chauliac**³, descendants du baron de Saint-Paul.

1-A Mareuil ont été déposées deux très belles statues en bois , St Benoît et Ste Scholastique sa sœur. Au musée des Arts sacrés de Chancelade : deux angelots récupérés par le père Mazaud, son fondateur. Œuvres d'art créées par des religieux (Farnier). (Voir les photos dans l'éphéméride).

2- Famille anoblie par achat de la charge de Conseiller du Roi (1784). L'Empire y ajoutera un titre de baron.

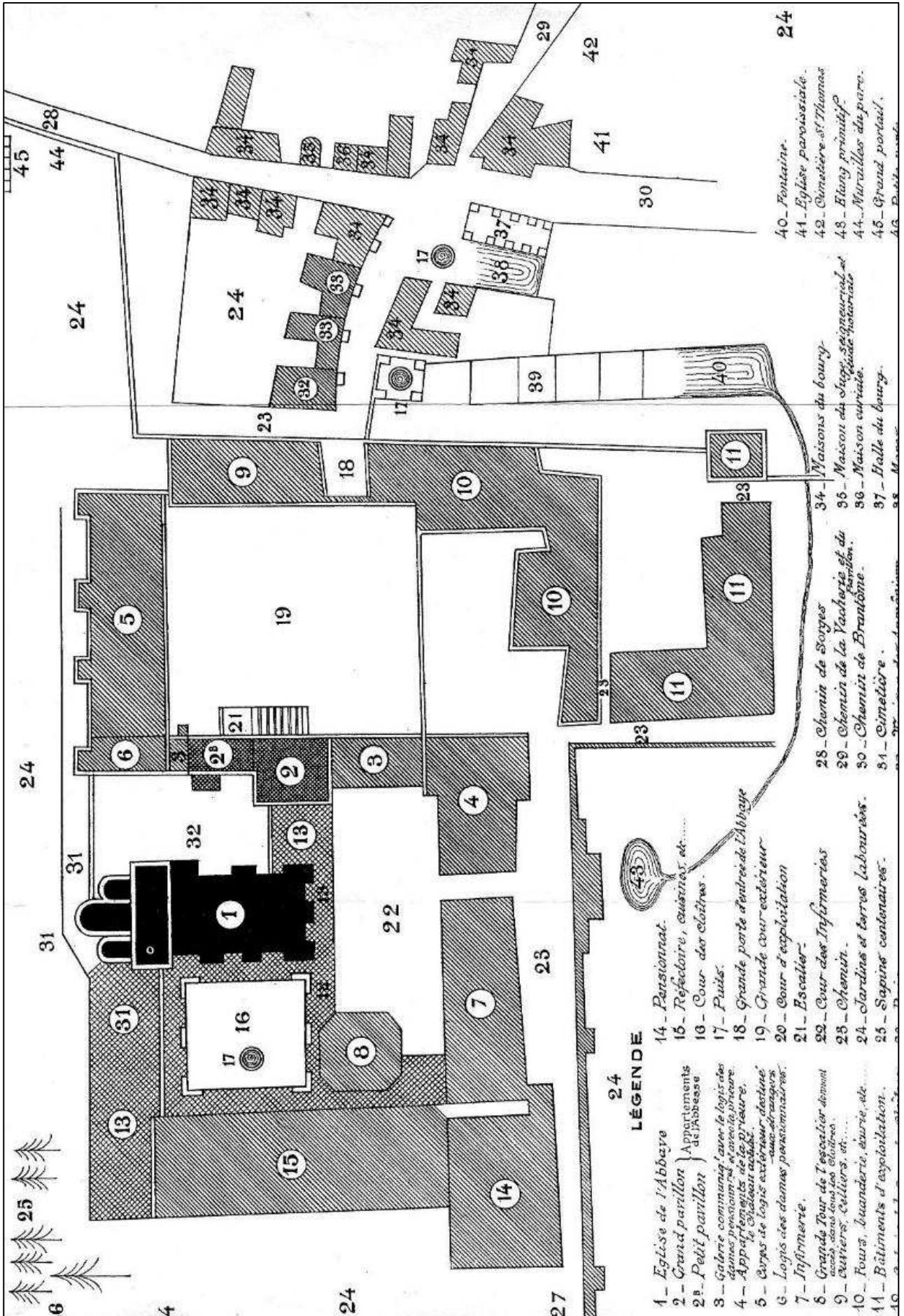
3- Possibilité de visiter en Août.

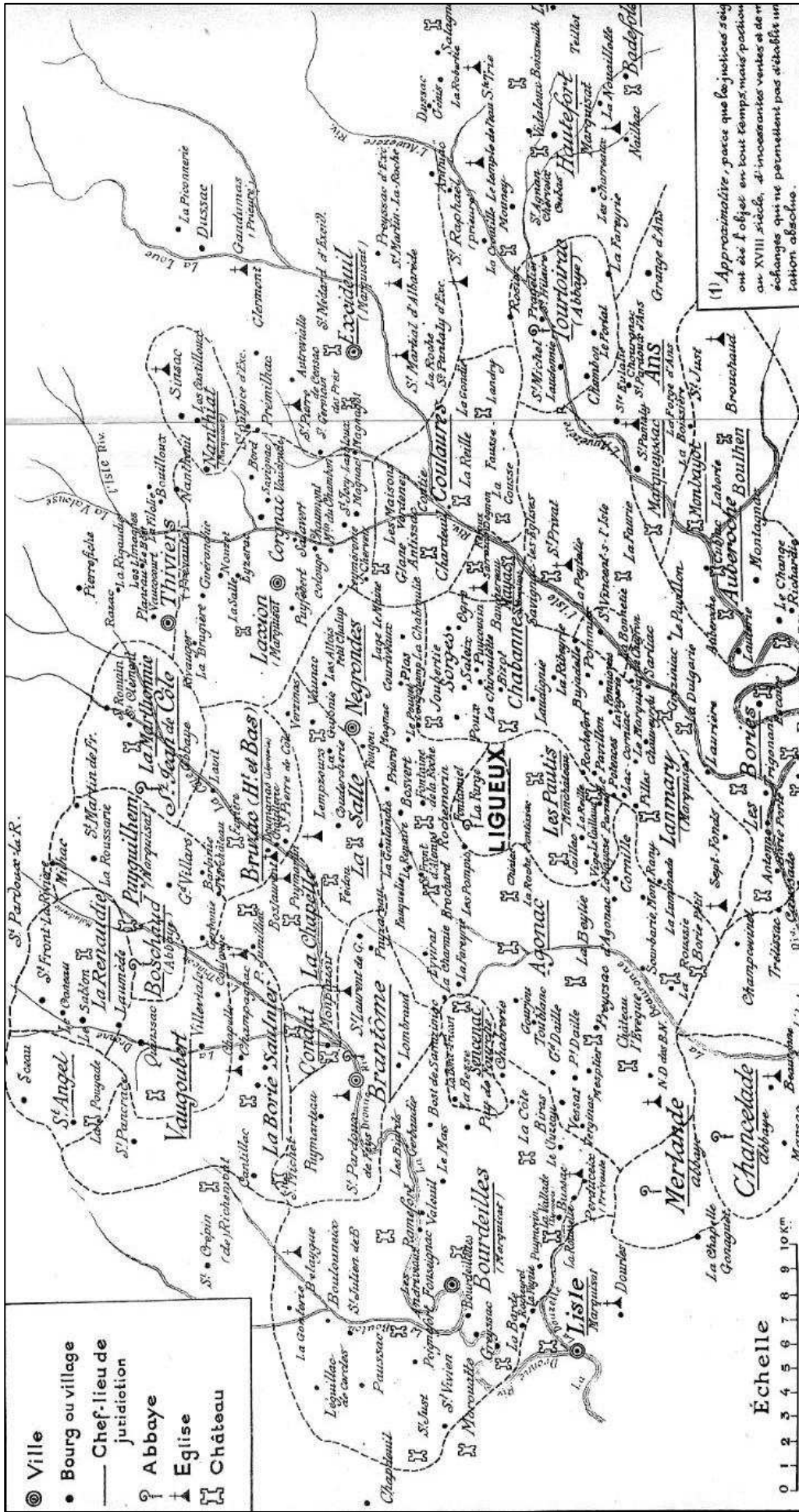
Sources :

Abbé Eugène Farnier – Autour de l'Abbaye de Ligueux
Editions du Roc de Bourzac – 1989
Extraits.

Jean Christophe Petitfils – Louis XVI
Editions Perrin 2006

Eugène Le Roy – La société populaire de Montignac pendant la Révolution (1793-1794)
Procès verbaux des séances
Imprimeur du Sud-Ouest, réédition 1989





(1) Approximative, parce que les justices seigneuriales ont été abolies en tout temps, mais l'échange qui a eu lieu au XVIII siècle, d'incertaines ventes et de échanges qui ne permettent pas d'établir une situation absolue.

- Ville
- Bourg ou village
- Chef-lieu de juridiction
- ⊙ Abbaye
- ⊙ Eglise
- ⊙ Château

Échelle
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 km



son portrait à 28 ans, par son cousin Froidefond

ALBERT DE CALVIMONT

PRÉFET ET HOMME DE LETTRES

Conférence Donnée au GRHIN
le jeudi 6 décembre 2007
par Philippe Lalanne de Jonquel

ALBERT DE CALVIMONT

(12 MAI 1804-16 FÉVRIER 1858)

PRÉFET ET HOMME DE LETTRES

Lorsque Marie-Thérèse Mounier m'a proposé en début d'année de m'intéresser à un ami et condisciple de Pierre Magne, 'ALBERT DE CALVIMONT', J'avoue n'avoir accepté qu'en raison du fait qu'il avait été, sept années durant, sous-préfet de NONTRON (de 1841 à 1848), période, quoiqu'on en ait dit, de plein exercice de la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe qu'il a loyalement servi tout en ne l'aimant pas puisqu'il se définit lui-même comme un « légitimiste républicain ».

Mais en fait, le personnage m'est rapidement apparu comme « ondoyant et divers » selon la formule de Montaigne, car riche d'expériences contradictoires allant du journalisme politique et critique à la rigueur et à la servitude de la Haute Administration ; également comme un homme de lettres élégant et disert dont les souvenirs – sans être du niveau des «Mémoires d'Outre Tombe » – demeurent à ce jour un des meilleurs témoignages des façons de vivre, à Paris et en province, sous l'Empire, les Monarchies Restaurée et de Juillet , la Seconde République et le Second Empire ; mais, surtout, il m'a semblé particulièrement représentatif du destin et de l'influence retrouvée des membres de sa caste qui, contrairement aux Ultras, « avaient appris sans forcément avoir oublié » faisant du XIXe siècle le vrai siècle des Hobereaux comme le soulignait La Varenne.

C'est pour cela que je vous proposerai d'approcher Albert de Calvimont en plusieurs chapitres :

- Naissance, enfance et jeunesse d'un rejeton d'une Maison de la « Noblesse Seconde » (1804-1830)
- Calvimont témoin de son temps, littérateur et journaliste ;(1824-1840)
- Le politique, Serviteur de l'Etat (1840-1856) ; le sous-préfet de Nontron(1841-1848) puis de Bergerac ; le préfet de Dordogne (1851-1853)
- Les années ultimes (1854-18 février 1858)
- Essayant, en conclusion, de souligner combien cet homme est porteur des valeurs de son époque même si ce ne sont plus forcément les nôtres.

1^{ère} partie

Rejeton d'une maison de la « noblesse seconde »

Naissance, enfance, et jeunesse.

Le 12 mai 1804, (6 jours avant que le Sénat décerne à Napoléon la dignité Impériale), naquit à Saint-Antoine d'Auberoche, en Périgord, dans «une vieille et modeste chartreuse» qui appartenait à la famille depuis le XVIIe siècle, Jean-Baptiste Albert de Calvimont qui fut inscrit sur les registres d'état civil par son propre père, à la fois au 12 mai de l'an de grâce 1804 et – plus formellement – à la date du 21 floréal de l'an XII d'une République moribonde. (Car quoique officiellement on ait continué les datations du Calendrier Révolutionnaire pendant le Consulat et l'Empire, la datation traditionnelle, jamais abandonnée en pratique, surtout dans les campagnes, s'était réinstallée de facto depuis le Consulat). Fils de Jean-François-Maurice de Calvimont, ancien militaire (et ancien émigré dès 1792) et d'Antoinette de Soiris-Saint-Géry, de bonne famille quercynoise, mariés en Février 1789 et déjà pourvus de trois filles !

Plutôt dans la gêne, sans être totalement ruinés, les Calvimont de cette branche, dite de Saint-Martial – parfois appelée « de Saint Robert » – appartenaient à une Maison que le Chanoine Tarde (canonicat de l'évêché de Sarlat) qualifie en 1620 de « noblesse seconde »...

De quoi s'agit-il ?

Mon propos, bien sûr, n'est pas de dresser une généalogie poussée de la Famille CALVIMONT mais de la situer dans son contexte nobiliaire et de rappeler qu'elle est attestée en Périgord depuis le milieu du XVe siècle (mais pas plus) agrégée à la noblesse comme d'autres familles de même extraction par achat d'une terre noble en remplacement de familles plus anciennes, décimées par les guerres, notamment celle de Cent Ans. (Crécy ou Azincourt, par exemple, ont opéré des coupes sombres dans les familles chevaleresques rescapées des Croisades à concurrence de près de 80% nous disent les spécialistes)

Les Calvimont apparaissent au début du XVIe siècle comme « noblesse seconde » ; c'est-à-dire non comme une noblesse de seconde zone, ou comme appartenant au Second Ordre (le premier étant le Clergé et le troisième le Tiers-État) mais comme ces Maisons placées tout de suite après les familles duciales (Gontaut-Biron et Caumont-La Force) et les tenants des 4 baronnies du Périgord ou équivalentes dont la Maison de Talleyrand est sans doute la plus connue.



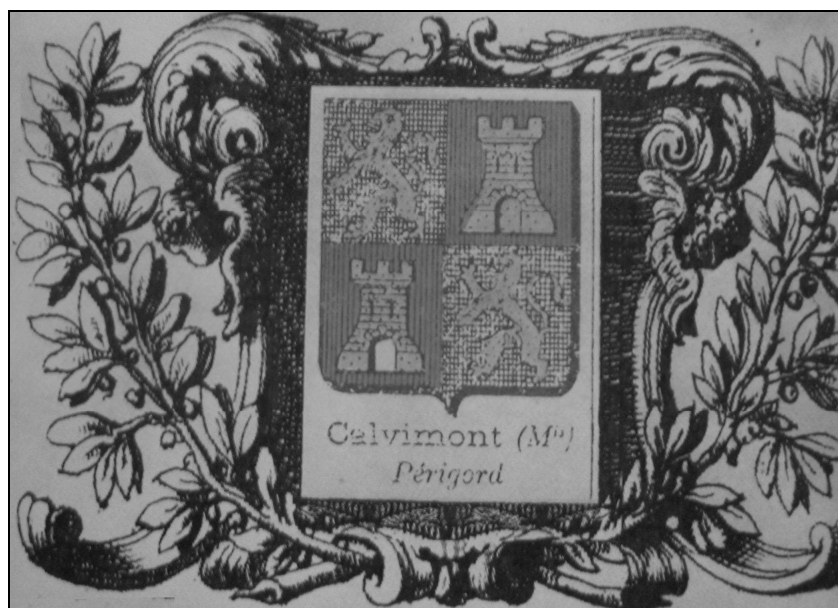
Le blason de la famille, sculpté sur les cheminées du château de l'Herm (cf. photo) érigé par le plus illustre représentant de la Famille, Jean III de Calvimont, Président du Parlement de Bordeaux qui fut aussi ambassadeur du roi François 1^{er} à Madrid, est défini comme suit : « Ecartelé au 1^{er} 4 de sable au lion d'or, au 2 et 3 de gueules à la tour d'or »

C'est ce blason là qui orne aussi l'épée d'honneur qui fut offerte à notre CALVIMONT en 1851 et qui est aujourd'hui au musée de Périgueux. (Mais nous en reparlerons car notre futur préfet y accorda une importance un peu disproportionnée)

NB : je précise pour ceux qui souhaiteraient approfondir la question qu'il existe à la Bibliothèque Municipale de Périgueux une notice de 128 pages sur « la famille de Calvimont » rédigée par A. de Froidefond, cousin de Calvimont.

Nous sommes assez bien renseignés sur les années de jeunesse de Calvimont grâce au manuscrit de ses Souvenirs, son œuvre la plus intéressante et la mieux écrite, (mais nous y reviendrons dans le chapitre suivant) qui nous révèle une enfance typique des rejetons des bonnes familles de la noblesse rurale : éducation réelle mais sans tendresse, rigoureuse plus que rigoriste, où les parents restent « austères et imposants » rarement affectueux comme le voulait l'Emile qui avait marqué, après 1770, l'éducation dans la noblesse de Cour et l'entourage de Marie-Antoinette

dont on oublie un peu trop qu'elle fut une véritable mère aimante et attentive qui s'occupait personnellement de ses enfants comme aucune Reine de France ne l'avait fait avant elle (Catherine de Médicis et Louise de Savoie comprises).



C'est sans doute avec ses trois sœurs que, comme Lamartine (son aîné de 14 ans) il a affiné sa sensibilité et qu'il s'est voulu Poète en ses jeunes années... Cela dit il n'était pas précoce puisque – s'il savait lire à 10 ans – il savait à peine écrire et, avec assez de bon sens, (et parce que leur train de vie ne leur permettait pas d'offrir à leur fils les services d'un précepteur) ses parents décidèrent de le confronter avec des enfants de son âge pour le stimuler et lui faire suivre un cursus scolaire complet d'abord au collège de Montignac de 1814 à 1816 puis au collège de Périgueux où il fut distingué « par son zèle, ses succès et sa bonne conduite » et devint Bachelier es lettres en septembre 1822 en ces temps où le diplôme, pour une population d'environ 30 millions d'habitants, concernait moins d'un millier de lauréats chaque année dans toute la France !!!!

Le tout nouveau diplômé nous informe qu'à l'époque « *républicain pour les principes, il était royaliste pour les sentiments* » en somme « un légitimiste républicain ». Il ne nous dit pas ce que son père pensait de la formule !

Ce dernier, justement, décède un an plus tard, en Septembre 1823, mais Madame de Calvimont intime à Jean-Baptiste Albert l'ordre d'aller, comme son mari le souhaitait, à Paris, faire son droit dans des conditions financières difficiles (il n'avait que 1200 francs à dépenser pour toute l'année).

En 1823-24 la Capitale, qui compte environ 800.000 habitants (elle dépassera le million en 1842) est encore la plus grande ville d'Europe, talonnée par Londres (qui surpassera Paris en 1837 et comptera deux millions d'habitants en 1850). C'est le Paris de la Bohème d'Henri Murger, le Paris des romans de Balzac, de Vautrin et des Misérables, dans ce qu'il a de plus grouillant et de plus généreux à la fois mais aussi de plus élégant et de plus raffiné : le Paris de la Chaussée d'Antin, quartier des nouvelles fortunes, ou du Faubourg Saint-Germain, quartier de la Noblesse et de la Pairie héréditaire où se côtoie, sans forcément se mélanger, la très grande noblesse d'Ancien Régime et la noblesse d'Empire, Maréchaux, Sénateurs et hauts Magistrats de tous bords.

CALVIMONT va connaître l'un et l'autre et y naviguer tour à tour comme un Rastignac avant la lettre !

Au début il partage une chambre mansardée dans un garni de la rue de la Harpe avec un ami de toujours, lui aussi monté à Paris poursuivre ses études, Gustave Laguionie qu'il retrouvera, sous-préfet de Ribérac, en 1842-44, lui même occupant alors les mêmes fonctions à Nontron.

Mais au bout d'un an de privations trop quotidiennes, il essaie de faire jouer ses relations familiales pour survivre plus dignement, auprès du comte de Damas, pair de France, ministre de la guerre, après avoir été un ministre des Affaires Etrangères qu'on brocardait jusque dans les nobles Hôtels du Faubourg St Germain en disant que sa nomination s'imposait d'elle-même puisque « *toutes les affaires lui étaient étrangères* » !!

Il fut sèchement éconduit et le jeune homme ulcéré faillit tout arrêter et rentrer en Périgord ; mais il eut la présence d'esprit de s'adresser à la marquise de la Rochejaquelein – petite fille d'un Calvimont – épouse du Général de La Rochejaquelein, (le cadet du chef vendéen tué en 1794) qui l'accueillit avec générosité comme un membre de la Famille , immédiatement « promu » secrétaire particulier du Général et qui l'introduisit dans le monde où se faisait l'opinion et la mode, où l'art de la conversation et la splendeur des bals mêlaient à l'héritage des Lumières, les palpitations du Romantisme... Il fréquente les Talmont, les Lorges, les Lur-Saluces, les Brézé, les Montesquiou-Fesensac, les Astorg ou les Breteuil.... Il adore ces mondanités mais suit avec application ses cours de droit et il réussit un sans faute dans les deux cas ; cousinant avec la princesse de Talmont, veuve de haute volée, belle sœur de Philippe de la Tremoille – l'un des jeunes généraux du soulèvement vendéen, exécuté à Laval à l'âge de 23 ans – elle aussi pourvue d'une bisaïeule Calvimont qui possédait un immense hôtel particulier où les familiers trouvaient table ouverte.

Albert eut la chance d'y disposer à partir de 1826-27 (il a donc 23 ans) d'une chambre à l'année et de fréquenter dans le salon de la princesse des artistes de renom (à l'époque bien sur !) comme Cherubini, compositeur de l'opéra Médée et de la messe pour le Sacre de Charles X ; mais aussi Ducis, peintre à la mode des « Amours du Tasse » ; Granet, le peintre et collectionneur qui a donné son nom, ses toiles et ses collections au célèbre Musée de Montpellier (réhabilité et ré-inauguré cette année, 2007, après 5 ans de travaux) ; Eugène Isabey, peintre et miniaturiste célèbre ; le Baron Gérard, peintre de batailles, portraitiste quasi officiel des notabilités de l'Empire comme de la Restauration... et j'en passe !

A cette époque, la princesse, comme nombre de ses pairs passait « l'été à la campagne »... Entendez par là qu'elle séjournait en son château de Fleury, aux environs de Fontainebleau (qui existe toujours) de la mi-Mai à la veille de Noël où le début de la « Saison » mondaine la ramenait dans son Hôtel du Faubourg St Germain. Albert de Calvimont suivait, bien entendu, cette transhumance où la vie mondaine ne s'interrompait pas car on recevait beaucoup à Fleury où les tablées quasi journalières de 20 à 30 couverts étaient monnaie courante !

Il croisait des généraux espagnols, plus hidalgos faméliques que Don Quichotte ; des américains, comme le neveu de Georges Washington, collectionneur de poignards et de grisettes, qui fut tué devant Missolonghi où, en romantique exalté, comme lord Byron lui-même, il s'était engagé pour l'indépendance de la Grèce révoltée contre l'Empire turc ; mais aussi Cathelineau le fils ... de l'ancien garde chasse des Talmont devenu général de « l'armée Catholique et Royale » ; Abdallah, d'origine égyptienne, ancien colonel du régiment des Mamelouks de l'Empereur, devenu, en cette époque prétendument raciste et inégalitaire, l'édile d'un village de la Brie ; le marquis de Dreux-Brézé, fils du Chambellan de Louis XVI, que Mirabeau apostropha du célèbre :

- « *Monsieur, allez dire à votre Maître que nous ne sortirons d'ici que par la force des baïonnettes !* » ;

tout comme le dernier, en ligne directe, de la branche aînée de l'illustre maison de Montmorency, le duc Mathieu , qui fut, un temps, ministre des Affaires Etrangères ; Monsieur de Curzay qui sera, en 1830, le courageux préfet de Bordeaux ; la très belle Madame de Kersaint qui appartenait à la maison de la duchesse de Berry ou le Comte de Marcellus et sa sculpturale épouse. Ambassadeur auprès de la Sublime Porte, Marcellus, trouva et ramena en France, en 1820, une des statues les plus célèbres du Louvre : la Vénus de Milo.

Tout ce beau monde causait, lisait, jouait de la musique, faisait de l'esprit avec une pointe de gaillardise bien dans la tradition de cette société totalement française que le puritanisme de l'apparence n'avait pas encore atteint : ainsi de cette anecdote où, revenant de la basse-cour après avoir chaponné des volailles, la princesse déclara tout à trac, en regardant Albert de Calvimont qui était alors d'une extrême maigreur :

« - parbleu, mon jeune Calvi, vous devriez songer à vous faire chaponner... ça vous engraisserait peut-être !! »

Il y avait aussi des chasses et des promenades où l'on rencontrait le Roi et le Dauphin (c'est-à-dire le duc d'Angoulême) ce qui donne à Calvimont l'occasion de voir de près et de décrire – pour notre bon plaisir – les deux personnages et me fournit une transition pour la deuxième partie de mon exposé :

2^{ème} partie

Calvimont témoin de son temps Littérateur et journaliste

En effet je ne résiste pas au plaisir de vous lire les portraits que fait dans ses Souvenirs Albert de Calvimont des deux personnages ci-dessus.

Ce sera un premier aperçu de son style et de son regard sur les choses et les êtres qui nous permettra de définir ensuite, et ses prises de position, et son évolution comme ses expériences de plume, sa souplesse d'adaptation mais aussi son refus des sectarismes et le pragmatisme de son fonctionnement....

Voici donc le passage :

« Il faut bien avouer que ce bon dauphin (entendez le duc d'Angoulême) faisait une étrange figure au milieu de toute cette cour jeune et brillante, (Calvimont fait allusion aux commensaux de la Duchesse de Berry) avec son vieil habit vert tout rapiéceté aux galons fanés et sa tournure si peu bourbonnienne.

Le dauphin était non seulement laid et disgracieux de toute sa personne mais il était encore gauche et maladroit, même quand il avait l'envie d'être agréable. A l'une de ces étapes que je viens de rappeler, il s'approcha de la voiture de Mmes de Nicolai pour les saluer, fit deux ou trois grimaces, bienveillantes évidemment, mais peu royales ; après quoi, voulant remettre son chapeau, il s'y prit si singulièrement, qu'il l'envoya rouler entre les pieds des chevaux de ces dames, lesquels chevaux se cabrèrent de frayeur ; un écuyer ramassa l'auguste couvre chef, crasseux comme un chapeau d'invalides et le prince partit en secouant les épaules, de l'air le plus ennuyé et sans s'excuser...

J'entendis des rires étouffés, des chuchotements et j'en souffris. Pourquoi le fils ne ressemblait-il pas au père, l'homme le plus roi des pieds à la tête, qui se put voir dans la chrétienté ?

Charles X, à une tournure toute française, à une élégance incontestable de tenue, de manières et de physionomie, joignait un je ne sais quoi d'inexprimable qui commandait l'affection et le respect. Quand il passait, aucune tête ne pouvait rester couverte ; le cœur n'y fut-il pas, il fallait saluer. Oh ! C'était bien là un roi, le dernier des antiques races. »

Comme on le voit Calvimont savait écrire avec une relative facilité et une fluidité de plume qu'il doit essentiellement à son expérience journalistique.

Si ses débuts littéraires datent de l'adolescence (il commence au collège avec une nouvelle historique « les suites de la bataille de Crécy » puis continue en 1821, 1822, 1823 et 1824 par un recueil de poésies qui doivent plus à Florian qu'à Lamartine, des notes pour une monographie sur

Bertrand de Born et des « *variétés* » qui comprennent 7 pages sur Périgueux publiées beaucoup plus tardivement (au XX^{ème} siècle) dans « l'Eveil du Périgord ») son entrée dans le journalisme date officiellement de l'année 1832 avec la création de son propre journal à tendance légitimiste « ouverte », le Revenant, discrètement subventionné par la duchesse de Berry.

Mais en fait Calvimont avait rencontré en 1828-29 (chez la princesse de Talmont) puis occasionnellement collaboré, en 1830, avec le chef de file de la presse légitimiste – très lue en province – Monsieur de Genoude, Directeur de la Gazette de France (dont il tracera plus tard un portrait au vitriol).

Attardons nous un peu sur la presse de cette période pour mieux comprendre son impact réel, son poids sur l'opinion, et à quel type de lecteur elle s'adressait !

D'abord soyons conscient que politiquement, la France est redevable à la Monarchie Restaurée puis à celle de Juillet, de l'apprentissage du Régime Parlementaire et de la Responsabilité Gouvernementale devant les Chambres, mais aussi d'une relative liberté de la presse et d'un accroissement certain de son influence sur ce qui constitue l'opinion publique ; alors que, sous Napoléon, la presse est totalement muselée et conçue pour n'être que le support d'une information entièrement contrôlée et dictée par le pouvoir. Cette presse est essentiellement une presse d'opinion mais très littéraire car on y publie des romans et des feuilletons (A.Dumas, E.Sue, Balzac lui-même ont débuté comme cela) avec une implantation plus régionale – voire locale – que nationale, avec une diffusion URBAINE : les campagnes ne lisent pas, et pour cause : il y a encore 70% d'illettrés en Dordogne lorsque Calvimont prendra ses fonctions à Nontron en 1841 !!

Une presse qui vit essentiellement par abonnement, avec des tirages faibles – très peu de tirages supérieurs à 10 000 exemplaires (la Gazette a 14 000 abonnés) – plus mensuelle ou bi-hebdomadaire que hebdomadaire ou quotidienne. (à Paris, les quotidiens, au sens d'aujourd'hui, n'apparaissent qu'avec le Second Empire) Une presse uniquement destinée à la bourgeoisie, c'est à dire ceux qui ont le droit de vote, puisque, jusqu'en 1848, le vote est censitaire, basé sur le paiement de l'impôt (300 francs sous la Restauration et 200 sous Louis Philippe) ce qui nous donne un corps électoral d'environ 400.000 personnes en 1842, et seulement 35000 « éligibles » (concerne les contribuables payant un cens de 1000 frcs sous la Restauration et 500 sous la monarchie de Juillet) pour toute la France ; en Dordogne qui compte quand même, à l'époque, presque 500 000 habitants, il n'y a pas 2000 électeurs : 360 dans l'arrondissement de Périgueux par exemple, et moins de 40, pour l'arrondissement de NONTRON, ce qui relativise le succès de Calvimont lorsqu'il se targuera des efforts déployés pour évincer Dusolier de son poste de député... Nous y reviendrons.

Calvimont qui vit très mal la Révolution de 1830 au point d'écrire dans ses Souvenirs, en reprenant un billet d'humeur qu'il fait paraître dans la « Gazette de France » :

« Jamais charlatanerie plus impudente, mensonges de laquais en révolte ne furent mis en œuvre, impunément et avec tant de fracas, à la barbe d'une nation qui se laissa berner sans rien y voir par cette dizaine d'intrigants qui prirent la conduite des affaires quand le danger fut passé ».

Il est vrai que la princesse de Talmont est morte ; que le général de La Rochejaquelein est ambassadeur à la Haye ; que le modeste emploi de rédacteur des commandements au Ministère des Finances – accepté en 1827 et dont il ne démissionnera qu'à la fin de 1831 – lui pèse terriblement. Aussi décide-t-il de se lancer dans cette curieuse bohème famélique, mi-littéraire et artistique, mi-politique qui nous vaudra certaines des pages les plus savoureuses de ses Souvenirs.

Le 1^{er} Janvier 1832 paraît le premier numéro du journal le Revenant, presque entièrement rédigé de la main de Calvimont et dont il partage, quelques mois, la direction avec le vicomte de Nugent, bailleur de fond et intermédiaire auprès des hommes d'affaires de la duchesse de Berry qui soutient le périodique.

Après un duel et 2 saisies pour « opinions subversives » le journal, dès mars 1832, a 1200 abonnés ; Calvimont resté seul directeur, prend comme collaborateurs Jules Janin, Léon Gozlan,

Horace de Vielcastel (« *la plus mauvaise langue du siècle* » disait de lui Sainte-Beuve) le marquis de Courchamps, Roger de Beauvoir et comme chroniqueurs occasionnels, Nestor Roqueplan ou Alphonse Karr – plutôt Orléanistes bon teint – qui poursuivront de fort brillantes carrières pendant tout le Second Empire, comme critiques littéraires et artistiques tout puissants, fréquentant assidûment, plus tard, le salon de la princesse Mathilde...

Dans le même temps Calvimont continue ses essais littéraires en publiant « *l'amarante, causeries du soir* » qu'il dédie à un ancien condisciple de Périgueux, l'avocat Justin Peyrot ; puis « *les veillées écossaises* » recueil d'articles littéraires et de critiques musicales déjà parus. (deux éditions s'épuisèrent rapidement) Enfin, après « *le dernier des Condé* » ouvrage sur le duc d'Enghien dont il nous avoue qu'il l'a écrit, fait imprimer et mis en vente en un mois ; il récidive dans le genre causeries au coin du feu avec des « *veillées vendéennes* » puis participe avec, entre-autres, Balzac et Jules Janin à un recueil collectif « *Saphir* »...

Calvimont manifeste d'ailleurs une profonde admiration pour l'auteur de la Comédie Humaine mais sans cacher que l'homme Balzac n'était parfois qu'un rustre prétentieux et balourd... témoin cet extrait des Souvenirs :

« J'avais grande envie d'entrer en relation avec Balzac ce qui n'était pas chose facile, vu sa colère permanente contre tout ce qui appartient au journalisme dont il est pourtant issu. Mr Ferrant, ancien agent de change, me procura un jour cette satisfaction ; il m'invita à dîner avec Balzac et bon nombre d'autres personnes. Le plus fécond de nos romanciers devait y lire un drame de sa façon ; et il n'avait encore rien donné au théâtre. C'était une primeur littéraire dont je sentais toute la valeur. Pendant le dîner (...) M. de Balzac ne céda la parole à personne (...) j'en fus abasourdi d'autant mieux que je n'ai jamais entendu déraisonner d'une façon plus verbeuse, plus diffuse, et plus lourde.(...) Après dîner, on apporta une table et des flambeaux et la lecture du drame commença. Mon désenchantement ne fit que croître. C'était la plus plate, la plus amphigourique rapsodie que j'aie entendue de ma vie. Un écolier de sixième eut rougi d'une invention de cette forme ! Et cependant M. de Balzac est un grand écrivain le plus habile et le plus élégant de nos romanciers, sans contredit. Personne ne suit mieux que lui un caractère, ne creuse mieux une situation, ne fait plus complètement un tableau d'intérieur. J'ai donc acheté les livres de Balzac et je les relis souvent, mais je n'ai plus cherché à l'entendre. »

Il a également su reconnaître le talent de Dumas :

« Bon et généreux jusqu'à la prodigalité, le plus liant des hommes, qui tutoierait l'empereur Nicolas à la seconde entrevue ! » et s'incliner devant la gloire amère et vieillissante de Chateaubriand, malheureusement en privilégiant Atala ou René et le Génie du Christianisme plutôt que le monument littéraire que sont aujourd'hui les Mémoires d'Outre tombe.

Mais, justement, comme je l'ai mentionné, il est bien témoin de son temps avec les goûts de son temps, ceux des milieux cultivés qu'il fréquente et pour lesquels il écrit ; mais avec une pertinence dans l'analyse et un sens de l'anecdote significative et vivante qui le hisse au niveau des meilleurs critiques de l'époque. S'il ne s'intéresse qu'occasionnellement à l'art pictural (voir ci-dessus), par contre musique et musiciens le passionnent au moins autant que la littérature... Car, là aussi, il est bien de son temps : ce qu'il admire en Liszt, qu'il découvre en 1834 et 1836, c'est le virtuose « *diabolique* » sans goûter totalement les « *outrances magyares* » de ses improvisations ; il considère Jules Piccinni, petit fils de l'ancien rival de Gluck, dont plus personne aujourd'hui ne connaît les oeuvres, comme un compositeur de premier plan ; par contre il a su reconnaître Berlioz et nous parle avec respect de sa « *grande symphonie fantastique* » ; il est mitigé dans ses jugements sur le violoniste Paganini dont la folle virtuosité ne l'empêche pas, je cite Calvimont, « *d'être le plus grand arabe et le plus franc fesse-mathieu qu'on puisse voir* » et pardonnons lui sa tendresse pour Adolphe Adam (l'auteur du Postillon de Longjumeau, du ballet Giselle et du célèbre « Minuit Chrétien ») dont il nous conte une anecdote pour le moins égrillarde et provocatrice :

« Une dame (...) qui recevait chez elle beaucoup d'artistes, témoigna le désir de rencontrer Adolphe Adam ; on le dit à celui-ci qui promit d'y aller et, en effet, un beau jour y alla ; mais ne

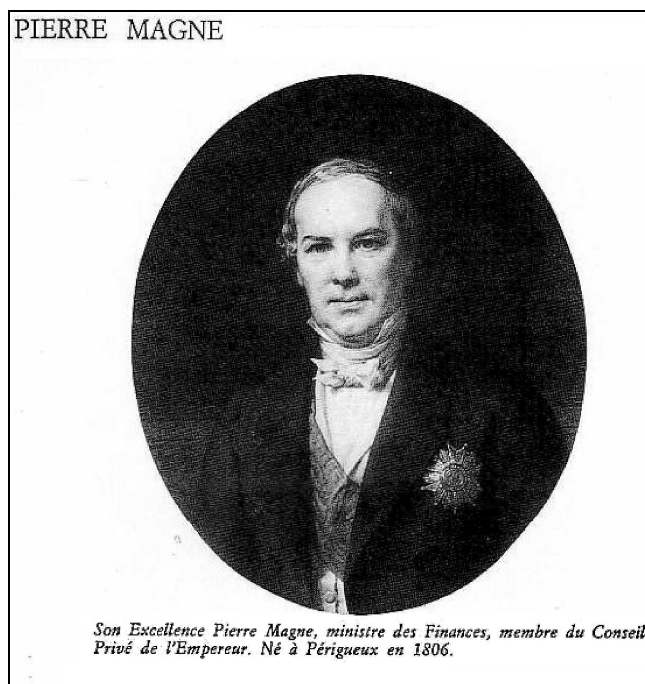
l'ayant pas trouvée chez elle, il demanda la permission de l'attendre dans son boudoir. Quand la dame rentra, elle trouva le petit homme assis au coin du feu, dans une bergère moelleuse, un livre à la main, et... NU des pieds à la tête, à l'exception de ses gants et de ses lunettes. Je laisse à penser le beau cri que poussa la dame ! »

Nous avons laissé Calvimont patron du Revenant en plein essor... mais, hélas, arrive l'époque de l'équipée de la Duchesse de Berry, de son arrestation et de son incarcération à Blaye sous la férule (plus que douce) du général Bugeaud puis le scandale de son accouchement et le mariage avec Lucchesi-Palli : le Revenant en rend compte et, du coup, perd 500 abonnés et les fonds des amis de Marie-Caroline... c'est la faillite, le rachat obligé par la Gazette de France où le fameux Genoude – qui s'est attribué une particule et a voulu faire oublier qu'il était le fils d'un cabaretier de Grenoble – n'a de cesse de faire disparaître le Revenant et de réduire Albert de Calvimont à n'être qu'un collaborateur subalterne ; En 1834 il réussit cependant à prendre la direction d'une nouvelle salle « le Théâtre Nautique » dont il est pendant un an l'animateur et l'impresario, aux émoluments de 5000 francs à l'année, ce qui le changeait des 1800 francs péniblement arrachés à Génoude et lui permet de s'essayer comme librettiste de deux opéras comiques « le diable de Séville » qui sera refusé ...et, « le Revenant » (sic) qui aura 40 représentations et rapportera 100 louis !

Comme la vie parisienne était coûteuse et que les journalistes d'alors jouaient un peu à cache-cache avec la police, Calvimont se retira à Clichy-la-Garenne (la pleine campagne à l'époque) écrivit un roman « *Au mois de Mai* » qui fut bouclé et imprimé en deux mois et parut en 1835 avec des vignettes de Gavarni... Puis il décida de revenir au pays natal où il demeura de 1836 à 1839 lançant aussitôt « *le Montaigne, revue du Périgord* » qui n'eut que douze livraisons en 3 ans. Il se lia d'une amitié très forte, curieusement, avec un collaborateur occasionnel de sa revue, Louis Veuillot, périgourdin d'adoption – il est né à Caen – qui sera, en même temps, pendant quatre ans, rédacteur en chef du journal « *le Mémorial de la Dordogne* » et, plus tard encore, le fondateur de « *l'Univers* » et le chef de file des catholiques ultramontains. Or il faut savoir que c'est l'époque où Calvimont devient franc-maçon, il sera plus tard (1842) membre, au troisième grade symbolique, de la loge des Amis persévérants de Périgueux ; il fait donc preuve d'une tolérance – ou d'une indifférence – pour le moins remarquable, si l'on se rappelle qu'il correspondra avec Louis Veuillot toute sa vie, comme avec l'évêque d'Amiens, Mgr de Salinis, un ancien condisciple et bien d'autres ecclésiastiques alors qu'il n'aura aucune sympathie pour Dusolier, frère maçon lui aussi, de la même obédience, anticlérical notoire, auquel il ne fit, politiquement, aucun cadeau ... peut-être Calvimont était-il, de fait, proche du philosophe bergeracois Maine de Biran, « *d'un agnosticisme respectueux des croyances* » ?

En tout cas il ne sera jamais anti-clérical et ne le tolérera que difficilement autour de lui.

C'est aussi l'époque où Calvimont est accueilli fraternellement par son ancien condisciple devenu le principal notable de la région, bientôt député et ministre, Pierre Magne qui reçoit si bien en son petit château de Trélissac... En 1838, Calvimont revient temporairement à Paris où Génoude, devenu veuf, est rentré dans les ordres et lui laisse la Gazette de France dont il est nommé rédacteur en chef – mais par intérim – poste de premier plan puisque la Gazette est toujours considérée comme un des trois « grands » organes de presse avec le journal des Débats de Bertin, et La Presse d'Emile de Girardin. (plus de 20.000 abonnés chacun). Mais la promotion arrive trop tard, le salaire ne permet pas de vivre décemment et Genoude rôde, regrettant déjà son geste .



Aussi Calvimont abandonne-t-il la Gazette pour prendre la direction de « *l'Europe Monarchique* » que lui confie le fondateur, Henri de la Rochejaquelein, fils du général ; mais les difficultés financières s'accroissent, le journal est vendu aux enchères et racheté par ...Genoude ! Calvimont est de nouveau sur le pavé, il quitte Paris en mai 1839 et revient en Périgord où il passe une année à « musarder » écrivant des romans ou des nouvelles – qui ne marqueront pas la postérité – comme « *le château de Sauveboeuf* » ou « *A l'ombre du clocher* » que l'éditeur parisien ne lui paye que 600 frs.

Alors il se résigne à aliéner cette liberté de plume qui lui était si chère... Comme l'occasion lui en était offerte, il accepte de devenir secrétaire du préfet Romieu, courant 1840, sur recommandation de son ami libéral Auguste Dupont, car il est maintenant talonné par la nécessité de gagner sa vie. A 36 ans, après 17 années de vie parisienne qui l'avait formé, mais pas enrichi, sauf sur le plan intellectuel où, là, il peut s'enorgueillir d'avoir frayé avec ce que Paris comptait de plus relevé, il dut obéir, dit-il lui-même, au « *doigt d'une destinée implacable* », poussé par le « *glaive aigu de la nécessité* » et se rallier au rôle de serviteur d'un monarque qu'il n'appréciait guère. Mais une raison privée justifiait aussi ce ralliement à savoir qu'il souhaitait s'établir, comme on disait alors, avec une jeunesse, de la moitié exactement de son âge, Thérèse de Taillefer, d'une antique mais relativement discrète lignée, qui se croyait des origines mérovingiennes.....

Paradoxalement, nanti d'une sorte d'autorisation morale des milieux monarchistes comme de ses amis de toutes obédiences auxquels il s'adresse, il va prendre au sérieux ses nouvelles fonctions et sa nouvelle vie et devenir un vrai politique et un loyal serviteur de l'Etat.

3^{ème} partie

le politique, serviteur de l'Etat (1841-1858)

Cette dernière partie de la vie d'Albert de Calvimont est bien, du moins jusqu'en 1853, la plus intensément vécue et la plus importante, en terme de résultats et d'efficacité politique, selon lui en tous cas. Elle nous vaut certaines des meilleures pages des Souvenirs, dont la rédaction s'achève à mi-année 1854 justement, tandis qu'Albert de Calvimont, malade et atteint d'une langueur dépressive qui assombrit ses humeurs et ses jugements, se survit, comme s'il avait tout

donné et n'attendait plus que de décéder, le 18 février 1858, à l'apogée de l'Empire qu'il a tant contribué à fonder dans le département. Je traiterai cette période en sous parties :

Le sous-préfet de Nontron (1841-1848)

Les dernières grandes années : la révolution de 1848, l'installation de la République (1849/50) le sous-préfet de Bergerac puis le préfet de la Dordogne (1850/1853) ;

Les années ultimes (1854/1858);

Le sous-préfet de Nontron

Pour assurer sa carrière ou, mieux, pour pénétrer dans la Préfectorale, Albert de Calvimont songea à s'adresser à celui qui était alors le grand homme du Périgord : le général Thomas Bugeaud de la Piconnerie, né à Limoges en 1784 – mais périgourdin de souche et de cœur – que les légitimistes accusaient d'avoir été le « bourreau » de la duchesse de Berry, alors qu'elle-même, dans divers courriers que Calvimont eut entre les mains, insiste sur les soins délicats et les égards respectueux qu'il lui prodigua toujours ; que les républicains, pour ne pas être en reste, accusaient d'être responsable du massacre de la rue Transnonain alors qu'il n'était même pas à Paris ces jours là ; qui, nommé bientôt gouverneur général de l'Algérie en achèvera la conquête en battant et en faisant prisonnier Abd el-Kader et – après avoir vaincu les Marocains à Isly où il y gagnera un titre de duc et le bâton de Maréchal – commencera une colonisation « à la romaine », dont l'idée force est de fixer le légionnaire sur la terre conquise, meilleur moyen de la développer car le soldat existe « avec le glaive et la charrue » ; très proche de ses hommes Bugeaud bénéficiait d'une immense popularité bien symbolisée par la chanson que la France entière a fredonné, presque jusqu'à nos jours :

« *L'as-tu vue la casquette, la casquette,*

L'as-tu vu, la casquette du Père Bugeaud » ?

Bugeaud que tout compatriote, surtout de bonne Maison, ne sollicitait jamais en vain, écrivit à Mr de Rémusat, ministre de l'Intérieur qui promit une sous-préfecture pour Calvimont ; après quelques atermoiements et retards qui laissèrent à Calvimont le temps de se marier en grand « tralala » le 17 février 1841 à Périgueux, la nomination sur Nontron est effective au 1^{er} mars et comme le raconte sobrement le nouveau promu : « *Je pris possession de ma sous-préfecture le 20 mars 1841 (...) je devais y rester très exactement 7 ans, un mois et 7 jours* »

Nontron, en 1841, compte à peu près 2900 habitants (à titre de comparaison Périgueux et Bergerac en ont 12 à 13000 chacune ; Sarlat 6000.) Examinons donc dans quel contexte économique et social Calvimont va prendre son poste. La forte croissance démographique amorcée sous le règne de Louis XVI en Dordogne, ne s'accompagne pas d'une modernisation suffisante, ce qui rend plus précaire encore qu'au XVIII^e siècle, la vie des ruraux : l'enquête demandée à l'ingénieur Cyprien Brard par le Préfet Romieu de 1835 à 1838 (c'est lui qui prend Calvimont, rappelons le, comme Secrétaire dans sa Préfecture) montre qu'en matière agricole, l'archaïsme l'emporte même si, ponctuellement, des signes de modernité laissent un peu d'espoir ; la campagne de notre région apparaît comme un pays de polyculture vivrière de nécessité, où la jachère est encore largement utilisée et où l'outillage reste rudimentaire. On ne cultive que le froment (peu), le seigle (beaucoup), la pomme de terre et le maïs. La vigne, le châtaignier et le noyer sont presque partout implantés, mais la commercialisation reste très locale ; pour le tabac il faudra attendre la fin du siècle ; l'élevage est restreint du fait de la rareté des prairies et du pacage sur des sols pauvres ; le lait et le beurre sont des denrées rares et chères ; on cuisine donc à la graisse de volaille ou au saindoux car la Dordogne élève des porcs, à la glandée et les exporte mais elle doit faire venir des départements voisins les bovins et même des ovins. La révolution industrielle ne nous touche que tardivement (après 1847) et grâce à l'action forte et persévérante de Pierre Magne que ses fonctions ministérielles (travaux publics, puis finances) mettent en position de désenclaver enfin le département. Par contre, la petite industrie et l'artisanat souvent très liés au monde rural occupent



Le maréchal Bugeaud

20% des actifs : des papeteries, des moulins, des coutelleries bien Nontronnaises, actives mais très dispersées et une petite sidérurgie au charbon de bois, qui vit ses derniers beaux jours, en décimant allégrement les forêts, dans le pays d'Ans et le Nontronnais, produisant en 1847, 30.000 tonnes de métal soit 6% de la production française. Voilà pour le contexte général ; qu'en est-il de Nontron intra-muros ? La description qu'en fait Calvimont n'est pas paradisiaque... Je cite :

« La ville de Nontron est bâtie sur deux mamelons couronnés de sources qui courent dans les rues en cascades ; le vent, qui s'engouffre dans l'étroite gorge qui sépare les deux parties de la ville, passe sur tout cela, se charge d'émanations aqueuses glacées en hiver, simplement fraîches en été et apporte aux poitrines délicates la chance quotidienne d'une fluxion de poitrine et d'une pleurésie. »

Cela dit, quelques jours après son arrivée, en grand uniforme, il passe en revue la Garde Nationale de la ville (c'est, rappelons le, une milice bourgeoise locale élue ...par cooptation, qui était constituée dans toutes les villes et bourgades dignes de ce nom pour assurer « en bon père de famille » l'ordre et la prospérité !)

C'est l'occasion de parler clair et net à ses administrés.

Il savait qu'une sourde prévention agitait les esprits de la population ; la ville était, depuis la Restauration, surnommée dans l'administration départementale « l'île d'Elbe » et Calvimont dans ses Souvenirs nous brosse de ce premier contact officiel un tableau digne des Contes du Lundi qu'on ne m'en voudra pas de citer longuement :

*« Quand je parus en uniforme sur le perron de l'Hôtel de Ville (c'est le bâtiment que nous connaissons aujourd'hui), la musique à un signal donné et évidemment convenu, me salua d'une superbe Marseillaise ; j'avançai rondement vers les officiers réunis que je saluai et que j'invitai à procéder immédiatement à la reconnaissance des nouveaux élus. Le commandant comprit et d'un geste il imposa silence à son charivari. Mais vinrent alors les discours qui valaient bien la Marseillaise. Le maire de la ville (Mr Monfanges), mon ami dévoué et bien sincère depuis ce temps là, ouvrit la marche par une harangue qui semblait dater de 1830, tant elle était ornée de fleurs de Juillet et de fanfares de Lafayette. Il la termina par un double cri :
Vive la France ! Vive la Liberté !*

Puis arriva le tour de l'excellent Commandant (le plus aimable et le meilleur compagnon !) qui commença par brandir un sabre flamboyant et qui fit entendre ensuite des paroles dignes d'être écoutées par la grande armée. Le brave homme parla beaucoup des frontières que la Garde Nationale de Nontron irait défendre au besoin ; il provoqua l'Europe entière dans son ardeur belliqueuse et comme l'Europe n'avançait pas pour lui répondre, il la railla de son silence, la foudroya de son mépris ! La garde Nationale tout entière s'exaltât de ces paroles et le discours finit par un tonnerre d'acclamations : Vive le commandant, vive le commandant... Napoléon et Murat n'eurent jamais plus belle journée. Je pris à mon tour la parole, m'étant placé au milieu du champ de bataille de manière à être bien entendu de tous... et là je m'amusai je l'avoue à jeter quelques gouttes d'eau rafraîchissantes sur ce grand feu de paille qui venait de flamber. »

Après ces fracassants débuts, les choses allèrent pour le mieux ensuite, du moins dans l'optique de Calvimont, très fier d'avoir pu déboulonner Dusolier, pendant 5 ans, de son poste de député pour y placer le jeune Saint-Aulaire, le fils de l'ambassadeur, Comte de Beaupoil de Saint-Aulaire, diplomate, historien, académicien, pair de France, ancien chambellan de Napoléon et de surcroît beau-père du duc Decazes, ancien premier ministre de Louis XVIII, grand référendaire à la Chambre des Pairs que Calvimont eut l'honneur de recevoir plusieurs fois chez lui et sur lesquels il ne tarit pas d'éloges, tout fier d'avoir retenu dans sa « bourgade » l'attention de personnages aussi considérables. Ses fonctions dans la préfectorale l'auraient-elles rendu un peu snob ? Je ne me prononcerai pas !

Par contre il n'est pas tendre pour Dusolier, avocat du barreau de Nontron (c'est le père d'Alcide qui sera sous-préfet de Nontron pendant 12 jours en 1870) dont il souligne qu'il jouissait d'une solide fortune, 6 à 700.000 frs (c'est considérable pour l'époque) qu'il prétend fruit des

rapines de son père, un usurier féroce, je cite Calvimont, le disant « *esprit médiocre, d'une logique et d'un style de commis voyageur* » qui n'était devenu député de Nontron que parce que personne d'autre ne s'était présenté à sa place... Il faut dire que Dusolier se répandait volontiers en propos peu amènes sur la Noblesse et le Clergé ce qui, pour Calvimont, on s'en doute bien, n'était guère admissible ! Evidemment, et même s'il prétend le contraire, il travaille au corps les électeurs influents de Nontron, se démenant pour obtenir la Légion d'Honneur pour le maire, Monfanges, pour un certain Lucien Boyer, négociant et le Dr Pindray, futur maire de Mareuil... lui-même ne sera décoré qu'en 1845 et sur intervention directe du Comte de Saint-Aulaire... Quant à Saint-Aulaire le jeune, il ne sera député qu'une législature, (1841-1846) d'abord parce qu'il avouait qu'à ce poste il fallait recevoir des gens qui n'étaient pas comme il faut (!) et parce que il s'entêta, pour des raisons obscures, à ne pas voter la réduction de l'impôt sur le sel. Nos paysans du Nontronnais le brocardèrent d'une chanson dont le refrain disait : « *Et puisqu'il n'aime pas le salé, il ne sera pas conservé !* » Le 2 août 1846, Dusolier a repris son siège... Le préfet Romieu commence alors, en sous main, une campagne de dénigrement de Calvimont, ce qui explique, comme il le souligne lui-même, qu'il n'ait eu aucun avancement pendant son temps à Nontron et qu'il parte en disponibilité à Périgueux pendant dix huit mois, avec quelques retours sur Nontron, où il s'est ruiné, prétend-t-il, mais en brochant un chaleureux portrait des Nontronnais qu'il a fini par comprendre et un tableau flatteur de son action pendant ces années ; écoutez plutôt... :

« Les Nontronnais, apparemment sauvages et abrupts (...) sont bons et sensés sous leur écorce un peu rugueuse, puisqu'il faut dire le mot. J'ai passé sept ans au milieu d'eux et ils m'ont donné les preuves de l'attachement le plus vrai et le plus touchant. J'ai fait une cruelle maladie en 1845, et ma vie a été quelques jours en danger. Pendant cette semaine, tous les habitants sont venus, un à un s'informer de mon état avec un intérêt que leur rude écorce ne leur eut jamais permis de feindre. Le peuple lui-même se réunissait en groupes et s'écriait « Celui-là est notre ami et c'est pour cela que nous ne le conserverons pas ! » Cette naïve douleur m'a laissé une affection réelle pour cette population capable de sentir les bonnes intentions du Magistrat supérieur... Je rapporte ces témoignages flatteurs (...) pour rendre hommage à ces cœurs simples et francs qui n'expriment jamais que ce qu'il sentent. »

Nous ne sommes pas loin de l'hagiographie mais des compliments ne sont jamais perdus dans les relations humaines ! Il poursuit, dans le même esprit, la relation positivée de sa magistrature, je cite :

« Pendant les années que j'ai passées à Nontron, je me suis attaché à concilier les esprits, à faire disparaître les vieilles haines de parti et à bien faire comprendre aux hommes que, pour n'être pas du même avis en politique, on n'en pouvait pas moins très bien s'entendre sur les intérêts de localité et principalement sur l'amélioration des classes qui souffrent. J'ai eu la satisfaction d'opérer des rapprochements impossibles jusqu'à mon arrivée ; et je puis dire avec un bonheur vivement senti que je laisse personnellement dans cet arrondissement quelques amis sincères et dévoués, appartenant cependant à l'opposition la plus avancée »...

Gageons qu'il ne rangeait pas Mr Dusolier dans cette catégorie ?... du moins à ce moment là.

En disponibilité à Périgueux il retourne, de manière occasionnelle à ses pulsions journalistiques et historico-littéraires ; il y est de nouveau soutenu par son ami Auguste Dupont, journaliste « démocrate », par ailleurs imprimeur et éditeur plein de modernité qui a fondé « *l'Echo de Vesone* », journal qui compte à Périgueux et sur la recommandation duquel Calvimont a pu devenir dès 1840, secrétaire de Romieu, puis, finalement, entrer dans la carrière.

Au bout du compte, rien d'important n'est publié, sauf son opinion sur Lamartine et sur le parti des « communistes » de Babeuf, modernisé par Cabet thèmes qu'il reprend dans ses souvenirs au 28 février 1848, date à laquelle Périgueux apprend par le télégraphe, la fuite de Louis-Philippe et la proclamation de la République. Il termine alors le tome I de ses mémoires par cette phrase : « *O Mon Dieu ! Sauvez la France !* »

La révolution de 1848. La république (1849/50)

Calvimont reprend la plume en décembre 1848 ; il est toujours à Périgueux, mais il n'est plus officiellement sous-préfet de Nontron, depuis le mois de mars de la même année ; il nous informe qu'il est rentré dans la Garde Nationale et qu'il monte la garde, en citoyen conscient de ses devoirs ; surtout il nous raconte l'installation de la République à Périgueux et le gouvernement des Commissaires de ladite République qui sont, comme sous la Révolution, envoyés en mission dans les départements en remplacement des Préfets... mais le Gouvernement va vite en revenir, constatant les catastrophes immédiates et la désorganisation totale résultant de cette sottise initiative. Le retour au système des préfets amène dans notre département, le dénommé Caylus dont le rapport sur l'état politique de la Dordogne indigna Calvimont par ses outrances, sa mauvaise foi et son aveuglement partisan ; il publie dans « *le Journal du Périgord* » un article féroce qui rétablit la vérité et stigmatise l'inconvenance du préfet qui se conduit, il est vrai en proconsul ubuesque ; en voici quelques extraits :

« *On croit rêver à la lecture de ces lignes impudentes où la légèreté inqualifiable du jugement le dispute seule à la témérité de l'expression. A quelles cervelles sommes nous donc livrés grand Dieu ! Car c'est de la folie que ses paroles qui se suivent pour se contredire, que ses arrêts qui s'enchaînent pour se condamner eux-mêmes. (...) Souvenez-vous que votre Rapport servirait de bourre au premier coup de fusil qui tuerait un honnête homme !* »

L'article eut une énorme résonance dont on eut l'écho même à Paris. Comme par hasard le préfet Caylus fut déplacé... Fier de ce résultat, Calvimont part en Juillet avec son épouse se reposer dans les Pyrénées, aux Eaux-Bonnes.

Cela lui permettra de rencontrer Abd el Kader, interné au château de Pau avec une tribu de 80 personnes et d'avoir la faveur de deux audiences de l'émir « *l'une des figures les plus remarquables de ce siècle* » écrit-il.

Ces réceptions le marquent visiblement et il tombe, comme beaucoup d'autres qui l'ont côtoyé, sous le charme et « *la généreuse distinction* » du prisonnier.

Cela dit, il pense et le dit publiquement que le Gouvernement « *manifestant une générosité toute française qui ne peut refuser à cet illustre ennemi, respect, admiration et sympathie* » aurait du rendre sans restrictions sa liberté à, je cite, « *l'un des hommes les plus grands des temps modernes* ».

Dès son retour en Périgord, Calvimont fait, par une lettre adressée au Maréchal Bugeaud, une longue et fidèle relation de sa rencontre avec Abd el Kader ; le Maréchal lui répondit pour lui expliquer l'impuissance, sans doute provisoire mais réelle, où il se trouvait d'intervenir politiquement en faveur de l'émir promettant d'écrire à des amis qu'il avait à l'Assemblée pour porter cette question à la tribune. Calvimont envoya une copie de cette lettre à l'émir qui lui répondit par une lettre personnelle, en arabe, (qui est dans le fonds Calvimont de la Bibliothèque de Périgueux) :

« *Je considère le Maréchal Bugeaud comme un second père. (...) mais vous venez d'augmenter notre amitié commune. Des hommes comme vous il s'en trouve peu aujourd'hui* ».

Abd el Kader ne sera libéré qu'en 1853 lors de la visite de Napoléon III à Amboise, nouveau lieu d'internement du chef algérien. Calvimont saluera cette décision en écrivant qu'elle était « *digne d'une vraie générosité* » et qu'il était remarquable que « *le destin ait voulu qu'il appartint à l'Empereur d'honorer la parole de la France* ». Convenons que notre légitimiste apparaît là comme un fervent partisan de l'Empire ; mais nous allons bientôt y venir et montrer que les conversions tardives peuvent aussi être les plus militantes.

Pour Calvimont et les conservateurs de Dordogne (on ne parle plus de royalistes et pas encore, officiellement du moins, de Bonapartistes) la fin 1848 et 1849 sont les années de reconquête. Comme toujours au XIX^{ème} siècle, l'agitation et les révolutions essentiellement urbaines et surtout parisiennes sont finalement mal perçues en Province qui, après la première surprise, reviennent vers les candidats de l'ordre et de la sécurité : c'est le cas en 1830, c'est le cas

en 1848-49, ce sera le cas en 1871 où l'écrasement de la Commune sera approuvé par une Assemblée majoritairement conservatrice et royaliste.

On prépare les élections du 10 décembre (1848) pour élire le Président de la République ; les électeurs pouvaient hésiter entre quatre noms : Cavaignac, Ledru-Rollin, Lamartine ou Bugeaud ; mais un autre nom entre dans l'arène : Louis Napoléon Bonaparte. « Cinq, six, dix autres départements lui donnèrent un nouveau baptême. A Périgueux la presse locale se divise : L'écho de Vesone, le journal d'Auguste Dupont, « *tourne à l'adoration du général Cavaignac* » ; le Républicain de Desolmes soutient Ledru-Rollin ; quant au journal de Calvimont, l'Union Nationale, issu de l'entente entre les modérés et les légitimistes il prône la candidature du représentant de l'ordre c'est-à-dire Louis-Napoléon.

L'élection se révéla un triomphe pour celui qu'on commençait à appeler le Prince Président, conservateurs et légitimistes guidés et aiguillonnés par Magne et Bugeaud qui s'était retiré de la compétition, lui apportèrent en Dordogne 92.534 voix sur 104.512 suffrages exprimés.

Calvimont n'a pas encore rencontré Louis Napoléon personnellement et son soutien – qui n'est pas encore un ralliement complet – est basé sur la simple nécessité d'assurer le retour à l'ordre dans le fonctionnement des Institutions ; l'année 1849 s'engage sous des auspices mitigés : les élections à l'Assemblée écartent provisoirement P.Magne ; le Maréchal Bugeaud meurt brusquement du choléra au mois de mai ; en août, Calvimont marie son neveu Maurice de Trémisot, à Paris qu'il nous dit retrouver avec une satisfaction profonde ; en octobre Pierre Magne est appelé par son ami Achille Fould (fastueux propriétaire du château de Vayres dans les Graves) devenu Ministre des Finances, à le seconder comme sous-secrétaire d'Etat. La fin de l'année sera heureuse pour Calvimont puisque, grâce à Pierre Magne, il est nommé le 7 décembre, sous-préfet de seconde classe à Bergerac.

Sous-préfet à Bergerac (1850)

Le préfet de Sainte-Croix – qui avait remplacé Caylus nommé par Cavaignac et gendre du duc de Rovigo (c'est-à-dire de Savary, l'ancien exécuter des basses œuvres de Napoléon) – prit fort mal la nomination de Calvimont pour laquelle il n'avait, non seulement pas été consulté, mais même pas informé. Il accueillit son subordonné on ne peut plus fraîchement et lui écrivit quelques amabilités qui permettent à Calvimont, vengeur, de se moquer de « *ce préfet qui ne savait pas sa langue et faisait vingt deux fautes de français dans une lettre de quatorze lignes* » !

Cela dit l'accueil des Bergeracois le dédommagea des avanies du Préfet ; il nous précise :

« *La presse elle-même fut parfaite. Mr Desolmes, rédacteur du Républicain (...) fit un si bon et si affectueux article sur mon compte, que toute la population de Bergerac, passablement rouge en ce temps-là, s'en vint, musique en tête, m'accueillir le jour de mon installation. La veille, ces braves gens jetaient des pierres dans les carreaux de mon prédécesseur...* »

Calvimont s'est plus à Bergerac, où il n'est resté qu'une année, voici ce qu'il exprime dans ses Souvenirs : « *L'année que je passai à Bergerac est assurément la plus heureuse et la plus douce de ma vie administrative. La population de cette ville et de ce magnifique arrondissement semblait rivaliser pour moi d'affectueuse confiance et de bienveillante soumission. Je n'y eus une heure de sérieuse inquiétude dans les temps si difficiles partout ailleurs que j'y ai passés. Sauf mes relations avec Mr de Sainte Croix qui étaient aigres et fâcheuses, je n'ai à me plaindre de personne. Mon préfet, il faut en convenir m'écrivait de dures lettres, mais j'y répondais (...) Je savais que je faisais mon devoir que mon terrain était solide, et je laissais Mr de Sainte Croix s'agiter tout à son aise dans le vide...* »

Par contre deux malheurs frappèrent Calvimont au cœur : la mort de son neveu Maurice de Trémisot qui était pour lui le fils qu'il n'avait pas eu et le duel imbécile, pour un motif d'honneur chatouilleux de plumitif, qui fut fatal à Auguste Dupont âgé, comme Calvimont, de 46 ans au moment du drame.

Le destin toutefois lui offre bientôt des compensations : en janvier 1851, Pierre Magne devient Ministre des Travaux Publics et il intervient de manière pressante auprès de son collègue de l'Intérieur, et, le 7 mars 1851, Albert de Calvimont est nommé préfet de la Dordogne en remplacement de Sainte Croix qui s'en étrangle de rage.

Préfet de la Dordogne (1851/1853)

Calvimont se sent pousser des ailes ; voici ce qu'il écrit :

« Tous mes rêves d'ambition étaient accomplis : j'étais préfet ! C'est à dire l'une des 86 puissances les plus influentes sur la marche des affaires politiques en France, une sorte de vice-royauté ! Du jour au lendemain, je passais d'une position subalterne au rang le plus élevé : je correspondais directement avec les ministres et le chef de l'Etat !

Le jour où je me trouvai seul en face de moi-même, à Périgueux, dans ce cabinet où j'avais été le secrétaire intime (du préfet Romieu) où je me voyais à dix ans d'intervalle le chef suprême, je me sentis ému, j'eus peur. J'aurais, je crois, moins douté de moi-même si j'eusse été nommé ailleurs que dans mon département. » (curieusement on retrouve la même constatation critique, dans la liste des « préfets à changer » dans l'appréciation sur Calvimont destinée à l'Empereur, deux ans plus tard)

Mais pour l'heure c'est l'euphorie d'autant que Pierre Magne toujours décidé à assurer la carrière de son ancien condisciple et ami obtient pour lui une entrevue de Louis Napoléon : c'est une invitation à déjeuner à Saint Cloud. Calvimont est convié avec le duc de Mouchy (un Noailles) qui sert un peu de Secrétaire général de la Présidence, Turgot, le petit neveu... de l'autre Turgot, familier du Prince, homme de l'ombre et d'influence qui coiffe la Maison Civile du Prince-Président et qui se perdra d'avoir joué contre le mariage Montijo – mais on n'en est pas encore là – Besson le préfet de Lille ; le général Roguet, aide de camp, puis le Prince Murat . La conversation porte sur la situation politique ; Calvimont, traité en égal, sollicite de donner son avis, notamment sur le fait que la France entière attendrait un inévitable coup d'Etat, est reçu ensuite, seul à seul par le Prince. Notre légitimiste bascule alors, en quelques heures dans l'idolâtrie : le compte rendu de son audience privée compte à elle seule 22 pages des Souvenirs .Quoiqu'on en ait dit , Louis-Napoléon avait donc à cette époque un autre pouvoir de séduction que celui que l'on prêtait à Badinguet... Après cette audience qui marque le total ralliement de Calvimont à l'Empire en gestation, notre Préfet rentre dans son département où le touche un message du Comte de Chambord qui cherche des légitimistes sur le terrain sinon de terrain. Calvimont éconduit l'envoyé bourbonien et nous rédige dans ses Souvenirs sa profession de foi à cette occasion ; je cite :

« J'ai suivi celui qui est venu sauver le pays au 2 décembre, risquant sa tête pour enjeu, et j'ai risqué la mienne avec lui. Je n'ai pas quitté Mr le Comte de Chambord pour suivre Napoléon ; j'ai suivi Napoléon qui de tous les princes de la chrétienté, marchait seul en avant pour le salut du monde civilisé. Je n'ai ni honte ni repentir ; je suis fier de ma conduite et prêt à recommencer ».

C'est un peu grandiloquent mais ça a le mérite d'être clair !

C'est avec le plus grand soin et même un zèle passionné que Calvimont se jette dans le quotidien de son métier comme dans les grandes affaires et les dossiers politiques brûlants : activité complexe et variée puisque hier comme aujourd'hui le préfet est le représentant de l'Etat dans le département ; il lui faut surveiller ressources et dépenses, l'instruction, notamment primaire qui se met en place et s'élargit depuis la loi Guizot, en attendant Victor Duruy et, bien plus tard, Jules Ferry ; il lui faut suivre l'assistance et la santé publiques, les hôpitaux, les propriétés de l'administration dans le département, organiser la surveillance policière – et pas simplement celles des opposants – même si, à l'occasion du coup d'Etat du 2 décembre, il doit faire face à quelques fermentations qu'il réprime sans violence mais en opérant diverses arrestations préventives ou éloignements temporaires, 70 en tout, pour toute la Dordogne qui, dans l'ensemble, non seulement approuve massivement le passage à l'Empire (le plébiscite des 21 et 22 décembre 1851 donne dans notre département 112.784 oui pour à peine 5720 non) mais restera au moins jusqu'en 1870

profondément bonapartiste (avec l'appui du corps enseignant). Calvimont suit de près la modernisation de l'agriculture, encourage le développement des Comices agricoles ainsi que la multiplication des foires rurales, il seconde activement Pierre Magne qui lance des liaisons routières importantes en attendant de lancer les grands chantiers du rail qui feront effectivement rentrer la Dordogne dans l'ère industrielle ; il s'occupe même de restaurer des églises comme à Cadouin ou à Brantôme ; au Conseil Général ses interventions sont toujours conséquentes et certains de ses rapports comptent une centaine de pages... mais en sous-main de sourdes menées s'exercent contre Calvimont au Ministère de l'Intérieur, menées dues en grande partie au préfet Romieu qui lui reproche pour les élections de soutenir d'anciens républicains contre les candidats de l'Empire... en fait Calvimont soutient Taillefer – qui est son beau frère –, Belleyme, Paul Dupont, le frère d'Auguste Dupont et nouveau directeur de l'Echo de Vesone et Oui, oui Dusolier, celui qu'il avait évincé au profit du jeune Saint-Aulaire ! Par contre il refuse la candidature d'un certain Gibiat qui a fondé un journal uniquement bonapartiste qui se veut le rival de l'Echo de Vesone... Tant que Morny, est à l'Intérieur et Magne toujours au gouvernement, Calvimont ne risque rien... mais Magne démissionne en janvier 1852 et Morny laisse l'Intérieur à Persigny pour prendre la présidence du Corps Législatif, nouvelle appellation de la Chambre des députés... En outre Paul Dupont est condamné par le Tribunal de la Seine pour banqueroute frauduleuse due aux agissements d'un associé malhonnête... Calvimont sent le vent tourner ; en août 1852 il monte à Paris pour « prendre la température » si l'on veut bien me passer l'expression... Il se rend vite compte que la calomnie a commencé son œuvre et qu'il n'est plus le bienvenu au ministère ; on lui fait proposer la préfecture de Tarbes « pour le cas où il souhaiterait quitter la Dordogne », Calvimont refuse et tente d'obtenir une audience de Napoléon qui ne le voit qu'en public et l'accueille d'un glacial « Ah ! vous êtes encore ici, Monsieur ? » Il rentre à Périgueux ulcéré, et là, il doit subir les assauts d'une presse déchaînée contre lui... A commencer par Dupont et l'Echo de Vesone qui veulent lui faire payer son soi-disant lâchage or Dupont devient malgré tout député ! Même la presse parisienne se fait l'écho de la campagne de diffamation qui l'assaille ; on parle jusqu'en Belgique et the Punch (le Canard Enchaîné anglais) se moque de lui ; un seul moment de grâce pour lui en ses heures sombres : la distribution des prix du Lycée de Périgueux qu'il préside en 1852 et où il évoque avec une amicale tendresse l'élève Magne, son condisciple et – surtout – au cours d'une cérémonie un peu héroï-comique lui est remise une épée d'honneur l'équivalent si l'on veut d'une épée d'académicien, en présence de toutes les autorités du département. Mais les soucis politiques et l'âpreté des attaques dont il a été l'objet l'ont miné de l'intérieur ; malgré le soutien de ses amis il tombe malade et subit une grave dépression nerveuse dont il ne se remettra jamais totalement ; en juillet 1852 Calvimont cesse ses fonctions de préfet et part se reposer aux Eaux-Bonnes ; il espèrera un temps être nommé Préfet de PAU, mais n'obtiendra rien ; en fait il s'installe dans une lassitude profonde même s'il continue à faire semblant de vivre.

Les années ultimes (1854/56)

Sur intervention directe et pressante de Pierre Magne, (« qu'un véritable ami est une douce chose » disait déjà La Fontaine) directement auprès de l'Empereur, Calvimont est nommé au Conseil d'Etat comme Maître des Requêtes de 1^{ère} classe aux appointements de 10.000 frs qu'il compare mélancoliquement aux 24.000 livres qu'il touchait comme Préfet ; (à cette époque on comptait volontiers les grosses sommes en livres comme les Anglais comptaient en guinées). Il passe quelque temps à Tarbes où il ne voulait pas aller précédemment ; comme Receveur Général ; de 1854 à 1858 il remonte à Paris exercer sans chaleur ses fonctions de Maître des Requêtes au Conseil d'Etat ; il habite au 1, rue Godot de Mauroy, très vieille rue de Paris mais pas des plus joyeuses !

Il termine la rédaction de ses Souvenirs en 1854 sur ses adieux aux fonctionnaires de son département dont les dernières lignes ont quelque chose de pathétique, les voici :

« je suis seulement fatigué. La route a été longue, rude, semée d'embuscades et de pièges à loups, depuis le 28 février 1848... aussi déposé-je avec délices le bâton du voyageur en ce jour ! »

On pourrait penser que Calvimont profite du temps libre que lui laisse ses fonctions au Conseil d'Etat pour reprendre ses travaux littéraires. Il n'en est rien ; il ne rédige que des articles de journaux ou de brèves notices sur les Talleyrand et les Caumont-la Force ou les quatre premières baronnies du Périgord : Biron, Beynac, Bourdeille, Mareuil...

En 1855 il est informé par la grande Chancellerie qu'il est élevé au grade de Commandeur de l' Ordre de St Grégoire-le-Grand , décoration du Saint-Siège, petite satisfaction d'amour propre pour lui qui n'est que chevalier de la Légion d'Honneur...

Il meurt à Paris le 16 février 1858 et on l'enterre à Périgueux le 27 février en présence de tout ce que la ville compte de notabilités de tous bords ; c'est l'évêque lui-même, Mgr Georges-Maisonnais, qui donne l'absoute et l'Echo de Vesone se fend d'un long article nécrologique élogieux... Pour une fois ! Il n'avait pas encore 54 ans...

Madame de Calvimont est là aussi, en grand deuil, elle survivra à son mari jusqu'en 1906 !

En guise de conclusion

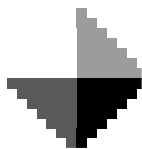
Que penser aujourd'hui de Calvimont ?

D'abord qu'il fut un BON préfet plus qu'un GRAND préfet, mais représentatif de l'Administration de son époque ; que, tout légitimiste qu'il fut par ses origines, il avait sur un certain nombre de points, une largeur de vues qui montre, sans conteste, qu'il était le contraire d'un réactionnaire et d'un ultra : je n'en veux pour preuve que son comportement et son action vis-à-vis d'Abd el Kader ; ensuite il fut un excellent témoin de la vie littéraire et musicale de son temps ; homme de goût , perspicace, il sait reconnaître les vrais talents : par exemple ce qu'il nous dit de Balzac ou de Lamartine qu'il reconnaît grand poète dans les Méditations mais dont je ne vous ai pas lu le portrait politique tant il est brossé avec une pierre ponce ! Enfin c'est un mémorialiste de talent. Certes, ses romans ne méritent pas de passer à la postérité, d'autant que beaucoup de ses manuscrits sont perdus ou abîmés ; mais il reste ses fameux « Souvenirs » dont Jean Secret a publié de très larges passages, en 1972.

Je souscris totalement à son jugement sur Calvimont qui sera, si vous le voulez bien ma conclusion :

« L'écrivain a des qualités de fraîcheur et de vigueur de variété et de souplesse (...) CALVIMONT a toujours été de bonne foi dans ses opinions politiques, adoptant celles qui lui paraissaient concorder avec l'intérêt National et avec l'Ordre et en ne subordonnant jamais son sentiment à son intérêt personnel »

A son époque comme à la nôtre ce n'est pas si fréquent !



Eléments Bibliographiques

1°Fonds Calvimont ;correspondances, articles, papiers divers :

Bibliothèque municipale de Périgueux.

2°Manuscrit autographe des « Souvenirs » du Vicomte de Calvimont

Aujourd'hui perdu ; le texte nous en est connu par une copie dactylographiée en deux volumes reliés en demi vélin(517 pages pour l'un, 326 pour l'autre)établie d'après l'original confié à Magne par Le Comte de Maillard -Taillefer.

3°Généalogie de la Maison de Calvimont :

Notice de 128 pages rédigée par A. de Froidefond ; Bibliothèque Municipale de Périgueux ;Et Biblio.Nat.collect.Périgord

4°OUVRAGE DE REFERENCE : le seul exhaustif sur le sujet ; Les « Souvenirs » du préfet A. de Calvimont avec introduction, préface, notes...par Jean SECRET ; publications de la Société Historique et Archéologique du Périgord (Périgueux 1972)

Travail remarquable, mais qui ne contient q'une très faible partie de l'ouvrage compte tenu des 853 pages du manuscrit.

5°Articles et ouvrages généraux sur les aspects Sociaux, Economiques, Littéraires ou Artistiques de la Période :(Très nombreux ; je ne citerai que ceux qui m'ont le plus directement servi)

-**Histoire du Périgord** ; sous la direction de B.Lachaise ;(Editions Fanlac ; Périgueux, 2000)

-**100 Documents pour illustrer l'affaire Hautefaye** ; G.Marbeck (Réédition, Fanlac, Périgueux, 1987)

-**La Vie Municipale à Nontron pendant la Monarchie de Juillet**

Par Louis Le Cam (dans Nontron et le pays nontronnais ; Ouvrage coordonné par J.Lagrange ; Pilote 24 ; 1997)

JEAN DE BRETAGNE

VICOMTE DE LIMOGES

COMTE DU PÉRIGORD

Ensemble des textes publiés
dans les comptes-rendus
Mensuels du GRHIN
Par Francis GERARD

N.B. Une partie de ce sujet a été traité par Mme Battut et est publié dans les Chroniques n° 21 bis.

JEAN* DE BRETAGNE.

* Il existe beaucoup de Jean qui furent ducs de Bretagne, celui-ci vient de Bretagne et s'est souvent fait appeler '**Jean de Bretagne**', pour rappeler ses prétentions justifiées au titre de duc de Bretagne. Pour le distinguer, il est aussi appelé '**Jean de L'Aigle**', '**Jean de Penthievre**' bien qu'ayant aussi perdu ce titre, ou '**Jean de Blois-Penthievre**'. (Jean prétendra toujours aux titres perdus et recouvrera le Penthievre)

Introduction

Pour des raisons que nous verrons plus tard, Olivier, frère aîné de **Jean** et vicomte de Limoges, doit s'enfuir dans ses terres d'Avesnes et de Landrecies en Hainaut. En 1418 il nomme son frère **Jean** lieutenant général de la vicomté de Limoges.

Jean « arriva en assez triste équipage avec sa mère ; ils avaient très petit revenu et étaient contraints de tenir pauvre état. Ils s'installèrent dans une place qui leur appartenait, Nontron, qui était pour lors détruite et déserte, quasi inhabitable » (Laugardière p.76)

Voici un premier contact avec notre personnage qui est peu glorieux. Pourtant sa mère n'est autre que Marguerite de Clisson, fille d'Olivier, connétable de France nommé par Charles VI en 1380, à la mort de Du Guesclin.

Enfin, lors d'un voyage du GRHIN en juin 2004, nous avons lu sur le monument dit des frères Bureau : « Dans cette plaine, le 17 juillet 1453, fut remportée la victoire qui délivra du joug des Anglais les provinces méridionales de la France et termina la guerre de Cent Ans. Commandait l'armée française : Jean Bureau, trésorier de France, grand maître d'artillerie, et le comte de Penthievre et du Périgord et vicomte de Limoges. »

La curiosité était éveillée, il s'agissait du même personnage qui connut, en un peu plus de trente ans, une ascension importante, insatisfaisante pour lui en réalité, vis-à-vis du duché de Bretagne, mais entièrement basée sur ses qualités d'organisation et de chef militaire.

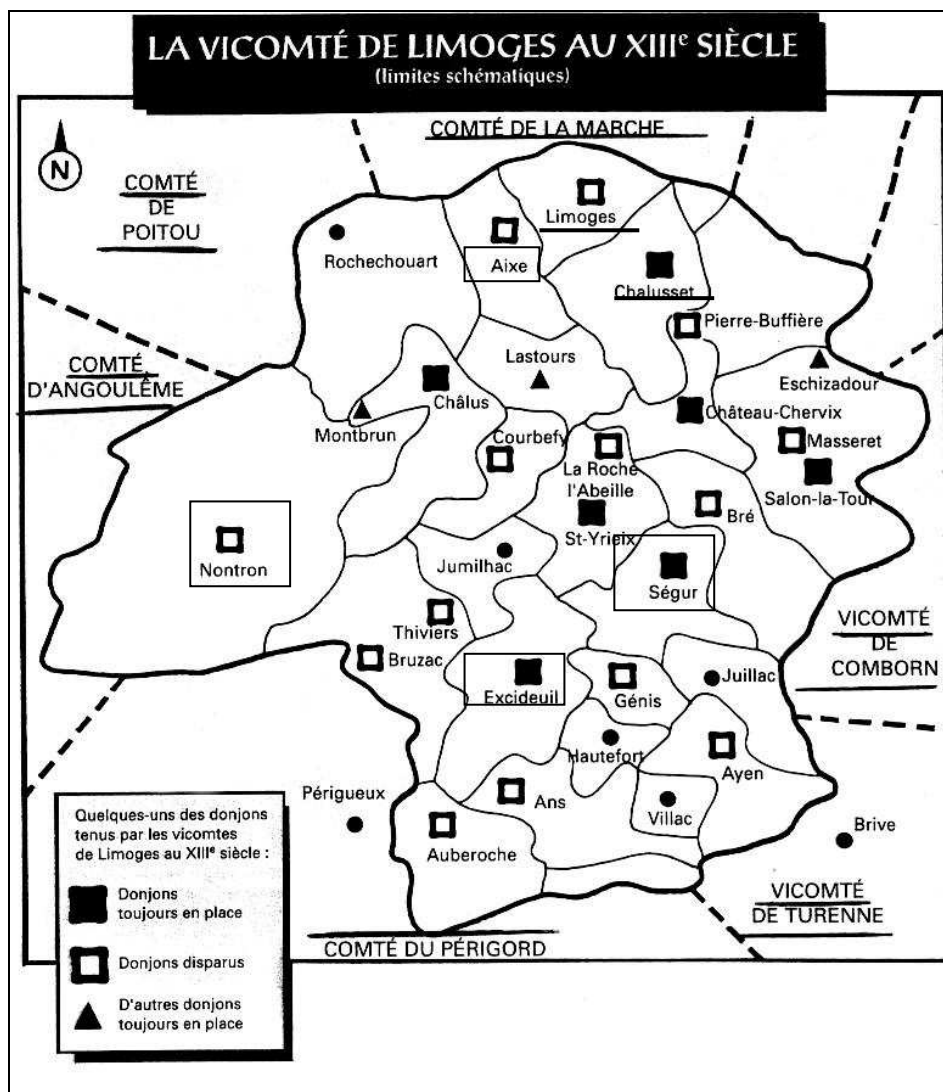
Nous essaierons donc de comprendre tout d'abord pourquoi cette déchéance vers 1420, puis comment cette gloire ensuite.

Pour cela, il nous faudra remonter la généalogie de notre personnage jusque Marguerite de Bourgogne (1239-1277), vicomtesse de Limoges, puis en nous intéressant à la gloire retrouvée, nous verrons comment la famille regagna le plus haut rang dans le royaume de France.

Cette longue période (1250 – 1453 et au delà) comprend la guerre franco-anglaise dite 'de Cent Ans', ce qui explique toutes les complications. Nous verrons que les Penthievre sont, pratiquement tous, restés fidèles au roi de France. Cette fidélité, par le jeu des unions, les mènera au trône lui-même.

La période étant longue, fournie en victoires et revers, il paraît important de situer les principaux personnages. Nous publions ici trois annexes utiles pour pouvoir se retrouver dans la suite de la relation.

Annexe 1



Annexe 2

La vicomté de Limoges dépendait du duché d'Aquitaine et s'étendait sur le Sud de la Haute-Vienne, le Nord de la Dordogne : de Mareuil, Saint-Jean-de-Côle, Thiviers, Nontron à Auberoche, Hautefort, Condat-sur-Vezère et Payzac (dont Excideuil, un de leurs principaux châteaux), et l'ouest de la Corrèze (Masseret, Salon, Pompadour, Ayen et Yssandon - dont Ségur, leur principale résidence à partir du XV^e siècle)

Premiers vicomtes

876-914 : Hildebert († avt 914), fondateur de la lignée vicomtale
fidelis de Charles le Chauve, marié à Adaltrude, peut-être issue de la famille de Géraud d'Aurillac

914-943 : Hildegair († vers 945), fils du précédent
marié à Thetberge

943-988 : Géraud († 988), fils du précédent
marié à Rothilde

988-1025 : Guy Ier († 1025), fils du précédent
marié à Emma, fille d'Adémar, vicomte de Ségur

1025-1036 : Adémar Ier († 1036), fils du précédent
marié à Sénégonde d'Aulnay, fille de Cadelon III, vicomte d'Aulnay

1036-1048 : Guy II († après 1067), fils du précédent

1048-1090 : Adémar II († 1090), frère du précédent
marié à Humberge, peut-être issue de la famille comtale de Périgord

1090-1139 : Adémar III le barbu († 1139), fils du précédent

1090-1114 : Guy III († 1114), fils du précédent

Maison de Comborn

bandé d'or et de gueules en dix pièces

1139-1148 : Guy IV, fils d'Archambaud IV, vicomte de Comborn, et de Brunissende de Limoges, fille d'Adémar III

marié à Marquise de la Marche (sans postérité)

1139-1148 : Adémar IV († 1148), frère du précédent

marié à Marguerite de Turenne (v. 1143-1173), fille de Raymond I, vicomte de Turenne

1148-1199 : Adémar V († 1199), fils du précédent

marié à Sarah de Cornouailles (v. 1158-† 23 novembre 1216), fille de Renaud, comte de Cornouailles

1199-1230 : Guy V († 1230), fils du précédent

marié à Ermengarde

1230-1263 : Guy VI († 1263), fils du précédent

marié à Marguerite de Bourgogne (v. 1239-† 27 août 1277), fille de Hugues IV, duc de Bourgogne

1263-1291 : Marie (1260 † 1291), fille du précédent

mariée à Arthur II de Bretagne (1262 † 1312)

Maison de Dreux-Bretagne

Armoiries des vicomtes de Limoges à partir de Guy VII. C'est une brisure des ducs de Bretagne

1291-1314 : Jean (1286 † 1341) fils des précédents

1314-1317 : Guy VII de Penthièvre (1287 † 1331), frère du précédent, attribution du fief devant le roi de France ; comte de Penthièvre et seigneur de Mayenne.

1317-1331 : Isabelle de Castille, épouse de Jean, obtient la jouissance de son douaire au détriment de Guy.

1331-1335 : Jeanne de Savoie, seconde épouse de Jean.

1335- 1341 : Jean, à nouveau veuf.

1341-1384 : Jeanne de Penthièvre (1319 † 1384), fille de Guy, nièce du précédent, mariée à Charles de Blois (1319 † 1364) et duchesse de Bretagne.

Maison de Blois-Châtillon

1384-1404 : Jean (1340 † 1404), fils des précédents

marié à Marguerite de Clisson, fille d'Olivier IV de Clisson.

1404-1433 : Olivier (? † 1433), fils du précédent

marié à Isabelle de Bourgogne en 1406. Seigneur d'Avesnes (près d'Arras)

1433-1454 : Jean (? † 1454), frère du précédent

marié à Marguerite de Chauvigny

1454-1456 : Guillaume (1400 † 1456), frère du précédent

marié à Isabelle de la Tour d'Auvergne

1456-1481 : Françoise († 1481), fille du précédent

mariée à Alain d'Albret (1440 † 1522)

Maison d'Albret

1481-1516 : Jean III d'Albret, roi de Navarre, fils des précédents

marié à Catherine 1^{ère} de Navarre

1516-1555 : Henri d'Albret, fils du précédent.

marié à Marguerite de France (1492-1549)

1555-1572 : Jeanne d'Albret, fille du précédent.

mariée à Antoine de Bourbon

Maison de Bourbon

1572-1610 : Henri IV de France, roi de France en 1589, fils des précédents.

Annexe 3**Repères chronologiques.**

<u>France (Capétiens)</u>	<u>Angleterre(Plantagenêts)</u>	<u>Vicomté de Limoges</u>	<u>Duché de Bretagne</u>
1137-1180 Louis VII	1154-1189 Henri II Plantagenêt	<u>Combom</u> 1148-1199 Adémar V	<u>Penthièvre</u> 1156-1166 Conan IV(comte de Richemont en Angleterre)
1180-1223 Philippe II Auguste	1189-1199 Richard Cœur de Lion	1199-1230 Guy V	1166-1201 Constance(épouse Geoffroy Plantagenêt)
1223-1226 Louis VIII	1199-1216 Jean sans Terre	1230-1263 Guy VI (épouse Marguerite de Bourgogne)	<u>Plantagenêts</u> Arthur I ^{er} (prétendant : trône d'Angleterre, Normandie, Anjou, Maine...)
1226-1270 Louis IX (St Louis)	1216- 1272 Henri III	1263- 1290 Marie de Limoges (épouse Arthur II de Bretagne)	<u>Thouars</u> Guy de Thouars (3 ^e époux de Constance)
1270-1285 Philippe III (le Hardi)	1272-1307 Edouard I ^{er}	<u>Dreux-Bretagne</u> 1291-1314 : Jean III 1314-1317 : Guy VII 1317-1331 : Isabelle de Castille 1331-1335 : Jeanne de Savoie 1335- 1341 : Jean III à nouveau 1341-1384 Jeanne de Penthièvre	1206-1207 Philippe Auguste (par la force) 1207-1213 Guy de Thouars 1213-1221 Alix <u>Dreux(Capétiens)</u> 1213-1237 Pierre Mauclerc 1237-1286 Jean I ^{er} 1286-1305 Jean II 1305-1312 Arthur II 1312-1341 Jean III
* « Les Rois Maudits »	1307-1327 Edouard II	1384-1404 Jean de Blois	<u>Guerre de succession</u> 1341-1365 Jeanne de Penthièvre 1341-1345 Jean de Monfort 1345-1365 Jean IV <u>Monfort(Capétiens)</u> 1345-1399 Jean IV 1399-1442 Jean V 1442-1450 François I ^{er} 1450-1457 Pierre II 1457-1458 Arthur III 1458-1488 François II 1488-1514 Anne de Bretagne (épouse Charles VIII de France)
1285-1314 Philippe IV le Bel*	1327-1377 Edouard III	<u>Blois-Chatillon</u>	
1314-1316 Louis X le Hutin*	1377-1399 Richard II	1404-1433 Olivier de Blois	
1316-1316 Jean I ^{er}		1433-1454 Jean de Bretagne	
1316-1322 Philippe V le Long*	<u>Lancastres</u>	1454-1456 Guillaume de Blois	
1322-1328 Charles IV le Bel*	1399-1413 Henri IV	1456-1481 Françoise (épouse Alain d'Albret) <u>Albret</u>	
1328-1350 Philippe VI de Valois	1413-1422 Henri V	1481-1516 Jean III d'Albret, roi de Navarre.	
1350-1364 Jean II le Bon	1422-1461 Henri VI <u>Yorks</u>		
1364-1380 Charles V le Sage	1461-1483 Edouard IV		
1380-1422 Charles VI le Fol	1483-1483 Edouard V		
1422-1461 Charles VII	1483-1485 Richard III <u>Tudors</u>		
1461-1483 Louis XI	1485- 1509 Henri VII		
1483-1498 Charles VIII			

De la Vicomté de Limoges

Les vicomtes de Limoges : quatre grandes familles vont se succéder dans notre vicomté. (voir carte en annexe 1 et liste complète en annexe 2).

- 1) Les premiers vicomtes de 876 à 1139.
- 2) La maison de Comborn de 1139 à 1290.
- 3) La maison de Bretagne de 1291 à 1481.
- 4) La maison d'Albret de 1481 à 1610.

Le dernier vicomte de Limoges fut Henri IV de France (Capétien, branche des Bourbons – roi de Navarre). La vicomté devint alors bien du domaine royal de France, comme le Périgord.

Nous nous intéresserons ici, vers 1260, au passage de la maison de Comborn à la maison de Bretagne.

La ville de Limoges :

Mais tout d'abord, il faut situer Limoges dans ces temps. Cette ville donne son nom à la vicomté mais sera fidèle au vicomte de façon très distante. Si bien que celui-ci vivra plus à Ségur, son fief le plus sûr, ou à Aixe, ou à Excideuil, ou à Nontron qu'à Limoges.

Cette ville est bicéphale ; la ville basse appartient à l'évêque ; entre les deux villes se trouve le faubourg du Pont Saint-Martial ; la ville haute, appelée le château Saint-Martial, est au Vicomte. C'est cette dernière partie qui est fortifiée d'une enceinte flanquée de 23 tours (à cette époque).

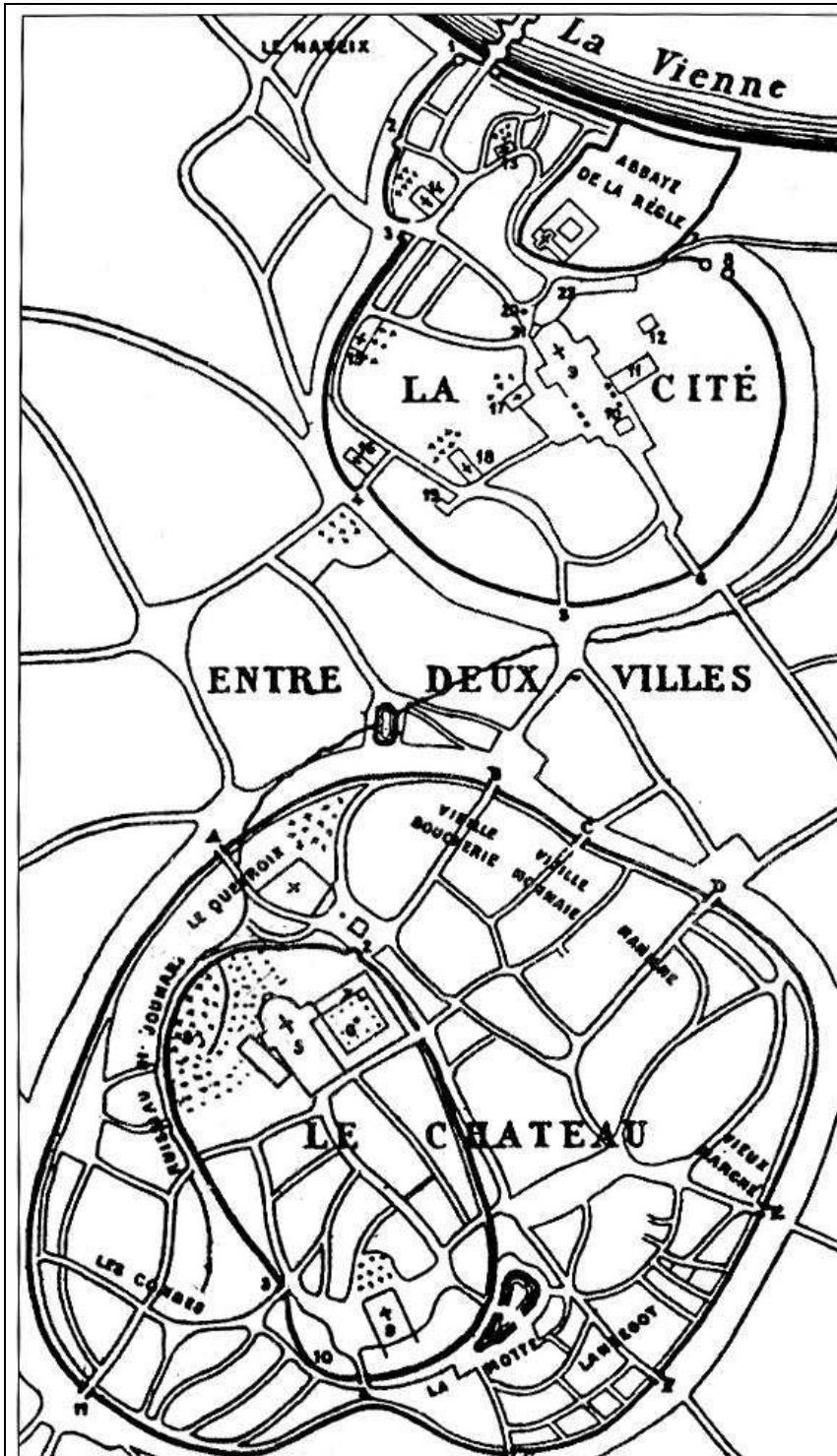
Les bourgeois de Limoges sauront jouer complètement de cette dualité et s'appuyer sur celui qui leur donnera toujours plus de libertés dans leur gestion de la ville. Leur Consulat sera de fait le maître de la ville. (Rappelons-nous la lutte entre Henri II Plantagenêt et son fils Richard Cœur de Lion qui soutenait sa mère Aliénor contre son père ; lui au château, Richard chez l'évêque. Les libertés des consuls viennent de ces moments). Les choses se compliquent encore avec l'abbé de Saint-Martial qui a pouvoir de haute et basse Justice sur la ville haute et demande au vicomte de lui en rendre hommage. Cet abbé est établi dans l'abbaye de Saint-Martial, sise dans une vieille enceinte du Xe siècle, au cœur du château vicomtal. Certains vicomtes refuseront l'hommage, engageant ainsi des conflits interminables avec l'abbé qui joue aussi des libertés des Consuls de la ville.

La dualité se double (ou se quadruple) avec les suzerains. Le suzerain direct du vicomte est le duc d'Aquitaine. Pour l'Aquitaine, Limoges joue le rôle de Reims pour la France. C'est à Limoges que les ducs d'Aquitaine étaient investis¹, depuis Henri Court Mantel, fils d'Aliénor. Mais le duc d'Aquitaine rend hommage de vassalité au roi de France. On sait très bien que le duc d'Aquitaine est anglais et Plantagenêt : nouvelle dualité entre le duc anglais et le roi de France dont les bourgeois essaieront de jouer en gagnant souvent, en perdant parfois².

Le roi de France, tout en soutenant le vicomte, plus fidèle, contre le souverain anglais, cherchera aussi à affaiblir le pouvoir vicomtal pour étendre le pouvoir royal.

1 – Le cérémonial est bien réglé : il a lieu dans la vieille basilique Saint-Sauveur, située entre l'abbaye et le donjon vicomtal. Sur le porche, après les oraisons rituelles, l'Evêque habillait le Duc d'un manteau de soie, lui remettait l'anneau de Sainte Valérie, lui mettait un cercle d'or sur la tête et l'enseigne en main (sceptre). Il l'introduisait ensuite sous les chants dans le sanctuaire. Au grand autel, le Duc recevait une épée et des éperons et prononçait les serments. Après la messe, le Duc rendait la robe, le cercle d'or, l'anneau et le sceptre à l'autel. On voit qu'il gardait l'épée et les éperons. Ceci donnait une importance politique et symbolique évidente à la ville de Limoges.

2 – Les Consuls sont au nombre de dix (six pour la haute ville, quatre pour la Cité). Le vicomte nomma, à foi et hommage pour eux et leur successeurs, dix viguiers féodaux pour s'opposer à ceux des Consuls. Ce qui explique que, dans la ville même, le vicomte garda toujours des appuis fidèles. Il s'appuyait aussi sur la fidélité du couvent des Cordeliers situé dans le château. Ceux-ci gardaient les archives judiciaires du Vicomte.



LA CITÉ DE LIMOGES AU XIV^{ÈME} SIÈCLE

- 1 - Tête du pont Saint-Étienne
- 2 - Tour Aleresia
- 3 - Porte Panet
- 4 - Porte Saint-Maurice
- 5 - Porte Scutari
- 6 - Porte Traboreu
- 7 - Porte du Chêne
- 8 - Tours défensives de la porte du Chêne
- 9 - Basilique de Saint-Étienne
- 10 - Tour du clocher Saint-Étienne
- 11 - Maison épiscopale
- 12 - Tour de Maulmont
- 13 - Église Saint-Domnolet
- 14 - Église Saint-André
- 15 - Église Sainte-Affre
- 16 - Église Saint-Maurice
- 17 - Église Saint-Jean-en-Saint-Étienne
- 18 - Église Saint-Genès
- 19 - Chapelle Notre-Dame-du-Puy
- 20 - Fontaine de la Cave
- 21 - Pariage
- 22 - Maisons canoniales

LE CHÂTEAU DE SAINT-MARTIAL AU X^{ÈME} SIÈCLE

- 1 - Porte Orgolet
- 2 - Tour de la Courtine ou de l'Abbé
- 3 - Porte Nimbert ou Imbert
- 4 - Porte Fustinie
- 5 - Basilique de Saint-Martial
- 6 - Abbaye de Saint-Martial
- 7 - Chapelle de la Courtine
- 8 - Cimetière et jardins de l'abbaye
- 9 - Église Saint-Michel-des-Lions
- 10 - Le Breuil

ENCEINTE DU CHÂTEAU AU XII^{ÈME} SIÈCLE

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| A - Porte Mirebauf | E - Porte Pissevache |
| B - Porte Boucherie | F - Porte Lansécot |
| C - Porte Vieille-Monnaie | G - Portes des Arènes |
| D - Porte Manigne | H - Porte Montmaill |

X. Cité de Limoges au XIVe. Château : enceintes des Xe et XIIe, par Ducourtieux

Les ducs de Bretagne deviennent vicomtes de Limoges

Le dernier vicomte de Comborn, Guy VI, meurt en 1263, blessé en assiégeant le château de Bourdeilles. Il laisse son épouse Marguerite de Bourgogne en charge de la Vicomté avec sa fille Marie de Limoges, âgée de trois ans. Marguerite de Bourgogne n'était pas tendre avec les bourgeois de Limoges qui défèrent tous ses projets.

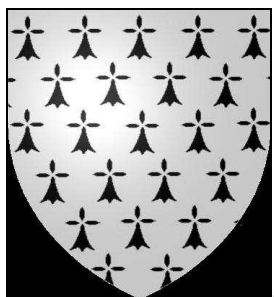
Marguerite a cherché à faire épouser Marie par Robert de France, comte de Clermont, dernier fils de St Louis. Le bailli de St Louis, envoyé pour les tractations à Limoges, s'entendit répondre par les bourgeois qu'ils ne tenaient pas la ville de la vicomtesse mais du duc d'Aquitaine... St Louis décida que la vicomtesse ne maîtrisait pas intégralement son fief et refusa son fils. Ironie de l'histoire ou destin des grands, Henri IV, descendant direct de Robert de Clermont, d'où sa légitimité comme roi de France, descendra aussi de Marie de Limoges par les Albret, comme nous le verrons.

La lutte entre le roi de France, qui s'investit protecteur des droits de la vicomté quand cela l'arrange, et le roi d'Angleterre, prince d'Aquitaine, qui s'investit protecteur des droits des consuls contre la vicomtesse, est permanente. Saint-Louis intervient à Limoges et ramène le calme. Philippe III le Hardi désigne Gérald de Maumont et son frère Elie pour trancher le conflit. Gérald de Maumont devient gouverneur du Limousin et aussi ferme et 'enragé' que sa vicomtesse. Marguerite fut très dure avec les bourgeois, ne leur pardonnant pas le mariage royal manqué. Avec l'aide de Gérald de Maumont elle maintiendra l'ordre vicomtal durement, d'où ce surnom 'l'Enragée'. Gérald de Maumont deviendra son exécuteur testamentaire et devra établir, de par la volonté de Marguerite qui veut obtenir le pardon divin, le couvent de dominicaines de Saint-Pardoux-la-Rivière (voir Chroniques n° 7, communication au GRHIN de M. Agard-Lafond).

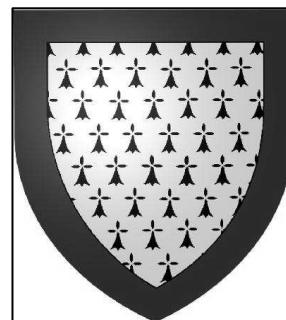
Devant le refus de St-Louis, Marguerite maria sa fille à Arthur, petit fils de Jean 1^{er} le Roux, duc de Bretagne. Le changement de dynastie vicomtale est opéré, les ducs de Bretagne deviennent vicomtes de Limoges. Dans le contrat de mariage (lorsqu'il fut célébré à Tours en 1275, Marie avait 13 ans et Arthur 15.) Marguerite se réservait 150 livres de rente et la terre de Saint-Pardoux (la-Rivière), en plus d'une somme de 15 000 livres versée lors de la prise de possession de la dot de Marie par Arthur, c'est-à-dire la vicomté.

Le contrat stipulait aussi, et c'est très important pour la suite des événements, que « *le duc de Bretagne et son petit-fils défendroient la Vicomté de Limoges et soutiendroient ses droits, et ne le soumettroient pas au Roi d'Angleterre...* »

Les armes de Bretagne et du Limousin à partir de 1291.



Maison de Bretagne



Vicomté de Limoges

Inutile de préciser que cette close fut inspirée par la cour de France. Mais Arthur, comme tout souverain breton, doit ménager la France et l'Angleterre, ses deux forts voisins ; d'autant plus qu'Arthur est comte de Richemont, ce qui n'est pas sans d'intéressants revenus. Le souverain anglais jouera souvent de la jouissance de ce comté situé à l'Est de l'Angleterre. Le comté de Richmond fut donné aux ducs de Bretagne par Guillaume le Conquérant pour les remercier de la participation importante des armées bretonnes à la bataille d'Hastings (1066). C'est toujours pour ménager ce comté que Jean 1^{er} avait fait épouser la fille du roi anglais à son fils, futur Jean II de Bretagne. La mère d'Arthur est anglaise, de haute noblesse.

Dès 1272, le roi Philippe le Hardi avait enjoint le roi Edouard de retirer la garnison anglaise de Limoges. Celui-ci ne s'est pas pressé d'obéir puisque les troupes anglaises ne quitteront Limoges qu'en 1276. Le roi de France utilisait les droits de la vicomté de Limoges quand cela arrangeait ses affaires, tout en essayant de réduire les droits du vicomte à son profit.

Notons qu'en 1276 aussi, les bourgeois de Limoges furent condamnés par la justice royale à une amende de 10 000 livres pour s'être révoltés à nouveau contre le vicomte. Ils perdirent aussi la propriété des fortifications, des armes, des marchés, les poids et mesures...

Du duché de Bretagne.

Les origines

Cette province fut tout d'abord le royaume de Bretagne de 350... ? à 913. Puis l'occupation normande mit fin au royaume.

Un duché apparaît en 937, qui passera successivement à la **Maison de Rennes** en 980, de **Cornouaille** en 1066 et de **Penthièvre** (1156).

Les ducs de Bretagne ont aidé, avec une importante armée, Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, dans sa conquête de l'Angleterre en 1066. Ils en retireront certains droits dans ce pays, qui se traduiront en 1156 par le titre de comte de Richemont (Richmond dans l'Est de l'Angleterre). Cette possession servira d'appât, en particulier au cours de la guerre de Cent Ans, aux souverains anglais pour retourner les ducs de Bretagne vers eux et contre le roi de France, comme dit ci-dessus.

Les Plantagenêts s'imposeront en Bretagne en 1181, Geoffroy, fils second d'Aliénor et de Henri II, épousera de force la duchesse Constance. Geoffroy se ralliera à Philippe Auguste contre son frère aîné Richard. Mais il meurt en 1186 laissant à Constance la régence pour Arthur, leur fils très jeune, qu'Henri II Plantagenêt s'empresse de prendre sous son aile.

Philippe Auguste fait enterrer solennellement Geoffroy dans la toute nouvelle cathédrale Notre-Dame de Paris.

A la mort de Richard Cœur de Lion à Châlus, Jean sans Terre et Aliénor récupèrent trône et duchés. Arthur et sa mère Constance se réfugient à la cour de Philippe Auguste (1199).

Une nouvelle guerre s'en suit : dans l'ordre de succession, Arthur devrait obtenir la couronne d'Angleterre et le duché de Normandie en plus du duché de Bretagne.

Aliénor s'est tournée du côté de son cadet Jean. Dans cette nouvelle guerre, on va voir Arthur aidé du vicomte de Châtellerauld assiéger Aliénor, sa grand-mère, à Mirebeau (mai 1202).

Jean sans Terre, alerté fonce sur Mirebeau et fait prisonniers ses ennemis. On ne saura que longtemps après que Jean sans Terre a tué de ses propres mains Arthur, l'éliminant ainsi de tout droit de succession.

Sans descendance, la Bretagne passera à la **Maison de Thouars** en 1203, jusqu'en 1221 où Philippe Auguste agira comme Henri II Plantagenêt et imposera Pierre Mauclerc († 1250), de la **Maison capétienne de Dreux**.

Le fils de Pierre Mauclerc, qui était devenu plus Breton qu'un natif, est Jean 1^{er} (1221 à 1286). Son fils lui succéda sous le nom de Jean II de 1286 à 1305. C'est le père d'Arthur.

Une succession conflictuelle.

Nous venons de voir que Marie de Limoges épouse Arthur, petit fils de Jean 1^{er} de Bretagne en 1274. Par ce mariage, la Maison de Bretagne prend en main la vicomté de Limoges.

Arthur s'est occupé très activement de gérer la vicomté pour Marie son épouse. En particulier il ne cèdera pas devant l'abbé de Saint Martial et lui refusera l'hommage pour la justice dans la ville. De conflits en procès les vicomtes finiront par rendre cet hommage dû par les lois féodales, non sans saisir de force certains droits des abbés. On prétend (père Bonaventure) que ce conflit fut la cause de la mort de Marie en 1291... punition divine. Marie lui laissait deux fils : Jean qui lui succèdera sous le nom de Jean III, Guy, père de Jeanne de Penthièvre. Un troisième fils, Pierre était mort jeune d'un coup de pied de cheval . Arthur vivra de manière sédentaire plus de 15 années en Limousin, de 1290 à 1305, date de sa succession au duché de Bretagne. Il laissera un pouvoir vicomtal renforcé après avoir contraint nombre de vassaux à lui rendre hommage.

Arthur se remarie en 1294 avec Yolande de Dreux, comtesse de Monfort (Montfort-l'Amaury près de Paris) et reine d'Ecosse dont il eut 5 filles et 1 fils.

Il devient donc duc de Bretagne, sous le nom d'Arthur II, en 1305 et meurt en 1312.

Cette double descendance va engendrer une succession compliquée : il a eu en tout neuf enfants dont en particulier :

- Jean (6 mars 1286-1341), fils de Marie de Limoges, qui deviendra duc de Bretagne en 1312 sous le nom de Jean III. Tel un Dauphin, il prit possession de la Vicomté de Limoges à Excideuil en 1305 où presque tous les barons limousins lui rendirent hommage. Il eut lui-même l'habileté de rendre hommage pour Limoges (justice et certains droits) à l'abbé de Saint Martial. Marié plusieurs fois, il n'aura pas de descendance. Il est à noter qu'il donnera la jouissance, comme dot, du Limousin successivement à deux épouses, Isabelle de Castille puis Jeanne de Savoie ; ce qui générera une discontinuité et des rivalités. Il devait aussi une pension de 2000 livres à sa belle-mère Yolande de Dreux.

- Guy (1287-1331), fils de Marie de Limoges, qui fut investi de la vicomté de Limoges par son frère en 1314. Il fut un vicomte actif, réglant les différends entre les abbés de Saint-Martial et de Grandmont. Il fit renforcer toutes les forteresses de la vicomté et y augmenta l'armée. Après trois ans, il dut rendre la vicomté à Isabelle de Castille, nouvelle épouse de son frère. Jean lui donna en échange presque tous ses droits sur le Penthièvre . Notons bien ceci : Guy est investi officiellement par son frère : comte de Penthièvre et vicomte de Limoges.

- Jean , fils de la seconde épouse d'Arthur, Yolande de Dreux, dit Jean de Monfort.

La succession au duché ne pouvant se faire par Jean III, sans descendance malgré ses remariages, la couronne doit passer à son frère Guy. Mais celui-ci est mort depuis 10 ans, la succession revient donc à son enfant (unique) : Jeanne, comtesse de Penthièvre, vicomtesse de Limoges de par son père.

Philippe VI de Valois ne s'est pas trompé d'enjeu et a fait épouser Jeanne de Penthièvre par Charles de Blois, son neveu, fils de sa sœur Marguerite de Valois. Le mariage a eu lieu à Paris le 4 juin 1337. La guerre de Cent Ans fut déclarée par Edouard III d'Angleterre le 19 octobre 1337, il réclame la succession au trône de France.

Jean III de Bretagne doit aider le roi de France dans la guerre de Flandre (bataille de l'Ecluse 24 juin 1340). Il fait signer au roi qu'il le seconde 'par son bon vouloir' afin d'éviter l'hommage lige que les duc de Bretagne refusent. Il apporte une armée de 8000 hommes dont bon nombre de Limousins. Avant de partir, il prend soin de mettre à l'abri le trésor ducal à Limoges.

La guerre de succession de Bretagne.

Au moment de la succession, en 1341, Philippe VI s'empresse de reconnaître Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, comme duc de Bretagne. (arrêt de Conflans).

Ne voulant être de reste, Edouard III d'Angleterre va soutenir son prétendant, Jean, comte de Monfort, demi-frère du duc décédé Jean III.

Entendons-nous bien, Philippe VI de Valois fut élu par ses pairs roi de France au prétexte que la succession féminine n'est pas valable en France ; mais il impose la succession féminine en Bretagne. A revers, Jean de Montfort prétend que le duché est un apanage de France, et donc doit respecter la loi salique, ce qui lui permet d'exclure Jeanne de Penthièvre. Mais il se fait soutenir par Edouard III d'Angleterre qui prétend au trône de France par une succession féminine... Les dés sont pipés et la guerre entre les deux familles bretonnes est inévitable, comme celle pour la succession de France. C'est la guerre de succession de Bretagne. Dès le décès de son frère, Jean de Montfort convoque les barons bretons à Nantes et chevauche avec une petite armée vers Limoges où est gardé l'important trésor ducal. Les consuls de Limoges n'osent s'opposer et remettent le trésor, mais au retour, les barons ne sont pas là. Son pouvoir se limite aux villes, la noblesse et les prélats qui ne le connaissent pas se tournent vers Charles de Blois.

Qui sont les deux rivaux ?

Charles Châtillon de Blois (1319-1364), très pieux, sera béatifié ?
Comte de Guise, duc de Bretagne (1341-1364).

Epoux de Jeanne de Penthièvre, nièce du duc de Bretagne Jean III. Il se fera le champion de la cause de sa femme pour la succession du duché de Bretagne. Il entrera en compétition avec le demi-frère de Jean III, Jean de Montfort, lequel est marié à Jeanne de Flandre, pro-anglaise, qui sera très engagée dans le conflit, d'où l'appellation suivante : « La guerre des deux Jeanne ». Charles Châtillon, surnommé de Blois, fils aîné de Guy de Châtillon, comte de Blois, de Dunois, de Vendôme, de Chartres, de Penthièvre, de Soisson, de Meaux, de Saint-Pol et de Guise. (8 alliances royales)

Avant 1789, la marquise de Créquy dit ceci : « *Les descendants des Châtillon se trouvent représentés actuellement par Gaulcher Gabriel Marie, duc de Châtillon, pair de France et vice-roi de Navarre* ». Dernière descendante : la duchesse d'Uzès.

Jean de Montfort (1293-1345)

Fils du duc Arthur II et de Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury.

A sa mort, le duc Jean III, son frère consanguin, **a refusé de le désigner pour héritier**. Il tente néanmoins d'imposer sa candidature contre celle de Jeanne de Penthièvre, choisie par le duc comme son héritière.

Jean de Montfort s'empare de Nantes où il se fait reconnaître comme duc de Bretagne. En quelques mois il se rend maître des places fortes principales de cette province (juin, juillet 1341) ; puis s'embarque pour l'Angleterre où il s'abouche avec Edouard III, soutenu par sa femme Jeanne de Flandre.

C'est alors que le roi Philippe VI de Valois le dépose après qu'il fut capturé par les troupes royales (sept 1341).

Relâché deux ans après (Trêve de Malestroit) sous condition de ne pas remettre les pieds en Bretagne, il oublie vite son serment et débarque en Bretagne. De plus il rend hommage à Edouard III d'Angleterre à titre de roi de France ! A l'automne 1345, il meurt assiégé dans Hennebont.

La guerre de succession de Bretagne se poursuivra avec leurs héritiers respectifs.

Charles remporte des succès au début (Jean de Monfort est fait prisonnier à **Nantes** par Charles de Blois et Jean de Normandie – futur Jean le Bon – en 1341). Mais le roi d'Angleterre s'en mêle. Plusieurs contingents anglais débarquent, à Hennebont, à Vannes avec Robert d'Artois... (voir 'les Rois Maudits'), Edouard lui même débarque avec 12 000 hommes, sans grand succès.

Le pape impose la **paix de Malestroit** (1343). Philippe VI de Valois libère Jean de Monfort qui s'empresse de renouveler son hommage à Edouard III.

Intervient la triste affaire d'Olivier III de Clisson. Celui-ci soutenait Charles de Blois mais sembla trahir et se retourner vers le roi anglais. Philippe VI de Valois, sans pitié, le fait arrêter et décapiter. Tout un parti Breton se tourne vers Jean de Montfort. Mais il est tué en 1345, Jeanne de Flandre son épouse est atteinte de folie, Edouard III prend leur fils, le jeune et futur Jean IV en tutelle directe, avec Olivier IV de Clisson, fils du condamné. Ils sont élevés ensemble en Angleterre.

1346 : défaite de Crécy (Philippe VI).

Bataille d'Hennebont



Les Anglais ont débarqué dans le Nord de la Bretagne. En juin 1347, Charles de Blois entreprend, avec 4000 soldats, le siège de la forteresse de **La Roche-Derrien**. A deux heures du matin, un corps de secours anglais fond sur son armée. Charles est fait prisonnier et son armée mise en pièces compte plus de 700 morts.

Cette même année, le roi Philippe VI vend la châtelainie d'Auberoche (voir carte p.) au cardinal Talleyrand de Périgord. Ces luttes ont permis au roi de France de récupérer des terres devenues hostiles et de les répartir à ses fidèles.

En 1351, Beaumanoir, du parti de Charles de Blois (et donc du roi de France) défie en combat singulier Bemborough, occupant anglais. C'est le **combat des trente** (de chaque côté) que Beaumanoir remporte.

L'administration du Limousin durant ces temps fut très controversée. Charles de Blois, investi par Jeanne de Penthièvre (Jeanne la boiteuse), mit de son côté nombre de seigneurs et barons par don de divers droits. Les Bourgeois de Limoges au contraire ne faisaient que se plaindre de son administration, pour finalement pencher de son côté contre Jean de Monfort, pro-anglais. Les seigneurs se partagèrent. Après la capture de Charles de Blois, Jeanne la boiteuse cherche à reprendre en main le Limousin. Ce fut en particulier le cas de Nontron et d'Ans qu'elle récupéra en 1350.

1356 : défaite de Poitiers (Jean II le Bon).

Charles de Blois est libéré en août 1356 (rançon énorme réunie par son épouse Jeanne de Penthièvre qui vend en Limousin et aliène des droits, emprunte au pape et au roi de France). Il semble que dans les conditions de sa libération était stipulé le mariage de son fils Jean avec Marguerite, fille du roi d'Angleterre. Des demandes de dérogation furent envoyées au pape pour lien de parenté trop proche. Cela déplait fortement au roi Jean le Bon qui dès lors se méfia de Charles de Blois.

Charles et Jeanne de Penthièvre ont eu cinq enfants : Jean, Guy, Marguerite, Henri, Marie.

En 1356, Charles est libéré mais ses fils Jean et Guy partent en otage à sa place pour garantir le versement du solde de la rançon. Guy y meurt en 1387 ?

1360 traité de Brétigny signé par le dauphin, futur Charles V le Sage, au nom de son père Jean le Bon, prisonnier en Angleterre. La France confirme la suzeraineté anglaise sur la Guyenne et la Gascogne et rend ou donne celle sur le Poitou, l'Aunis, le Limousin, l'Agenais, Le Rouergue... la Bretagne !

Jean IV de Montfort débarque en Bretagne en 1362, avec une armée anglaise (Chandos et Knowles et Olivier IV de Clisson). Jean IV tente de s'entendre avec Charles de Blois. Mais l'épouse de celui-ci, Jeanne de Penthièvre se montre intransigeante.

« *Qui trop sa femme croit, à la fin s'en repent* » Observe ironiquement le chroniqueur de Du Guesclin, Jean Cuvelier (celui qui relata entre-autre l'attaque de Bernardières par Du Guesclin).

Il va y perdre la vie, elle va y perdre son duché... et celui de son petit fils **Jean de Blois***.

* Nous conserverons cette appellation pour distinguer notre vicomte de Limoges, comte de Périgord.

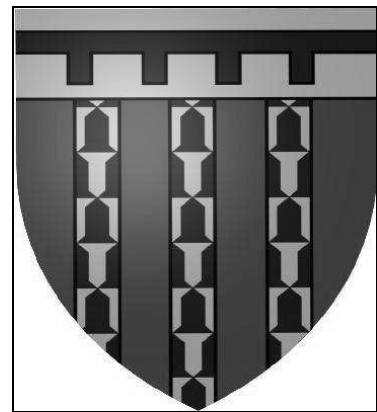
C'est la défaite d'Auray le 29 septembre 1364. Malgré la présence de Du Guesclin qu'il avait adoubé, celle des barons limousins comme Hélié de Pompadour, Charles de Blois est tué. Le stratège que s'avère être Olivier IV de Clisson remporte la victoire. Il avait pris fait et cause pour Jean IV de Montfort avec qui il fut élevé à la cour d'Edouard III.

Cette défaite est fatale aux Penthièvre. Le 11 avril 1365, Vendredi-saint, est établi le traité de Guérande réglant la succession de Bretagne :

- Jeanne renonce au duché de Bretagne et Jean IV est officiellement investi du titre de Duc de Bretagne par le roi de France.

- Jeanne conserve ses droits sur le comté de Penthièvre et sur le Limousin qui furent attribués à son père Guy par le duc Jean III, son oncle (voir plus haut). Jean IV s'engage à soutenir Jeanne dans sa reconquête du Limousin. Il n'en fera rien, bien au contraire.

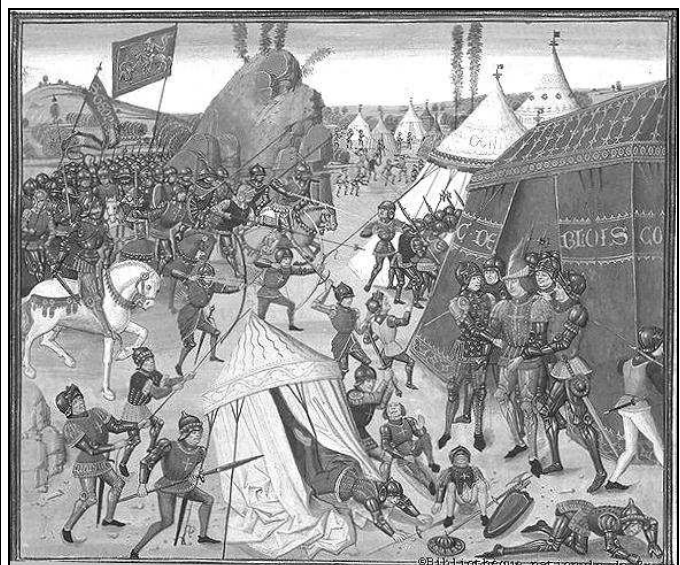
Quelques gravures concernant la guerre de succession de Bretagne.



Charles de Blois-Penthièvre et son blason



Le combat des trente



Prise de Charles de Blois

La Bataille d'Auray



Bataille d'Auray, gagnée par Jean de Portugal, Comte de Montfort, sur Charles de Blois le 29 septembre 1364.

La reconquête de la Vicomté.

Jeanne de Penthièvre et les papes français Urbain V puis Grégoire XI (limousin) tenteront de faire béatifier Charles de Blois. Malgré une trace écrite l'affirmant, il ne semble pas que Grégoire XI ait cédé au camp français, refusant d'entrer dans le conflit, la béatification n'a sans doute pas abouti.

Le traité de Brétigny redonnait pratiquement toute l'ancienne Aquitaine au roi Anglais, dont le Limousin. Jeanne n'a plus qu'à reconquérir son Limousin contre des seigneurs favorables aux Anglais ou aux Monfortins.

La vicomté de Limoges est à feu et à sang par ces guerres, les grandes compagnies et la peste.

La Maison de Blois, seconde de France à l'époque, a subi la même défaite que la Maison de France.

Jeanne de Penthièvre, en partie ruinée, se met sous la protection du roi de France qui l'aide à récupérer ses possessions.

Du Guesclin, libéré contre une forte rançon payée par Louis d'Anjou et Charles V, reprend son épopée libératrice. Il attaque le Périgord en venant d'Espagne en 1369.

En janvier 1370, Olivier IV de Clisson, mécontent des châtelaineries dont les capitaines anglais (Knolles et Chandos) ont été possessionnés en Bretagne par Jean IV, se tourne vers Charles V. Après avoir fortement contribué à la capture de Du Guesclin, il conclura bientôt un pacte avec lui contre l'Anglais.

En février tandis que Du Guesclin poursuit la libération du Périgord, Le duc Jean de Berry libère le Limousin que Charles V revendique au nom de Jeanne de Penthièvre. Limoges ouvre ses portes. Mais le duc est un artiste et non un homme de guerre (Les riches heures). Il quitte rapidement Limoges y laissant une garnison insuffisante. Le Prince Noir, avec ses frères Lancastre et Cambridge, fond sur la ville félonne à ses yeux. Limoges ne peut résister. C'est un effroyable massacre de plus de trois cents victimes (3000 selon certains auteurs), et d'innombrables exactions, dont le saccage de l'abbaye de Grandmont. Les Limousins garderont une haine féroce de l'Anglais. Les Anglais s'attaquent aussi aux seigneurs ayant hébergé les Bretons de Du Guesclin, en particulier Mareuil.

Nota : 19 octobre 1371, Auffroy de Goubriant (Guébriant ?), capitaine de Nontron, transmet à Jeanne l'annonce qu'Hélias de Magnac, fils d'Ytier, a rendu l'hommage pour les terres qu'il tenait de Jeanne dans la vicomté. Le roi, par la suite rendit la ville à la vicomtesse, les habitants obtinrent cependant 3000 livres de réduction de rentes.

C'est en libérant à nouveau la vicomté que Bertrand est appelé par Charles V pour être élevé à la dignité de connétable de France.

Du Guesclin et Olivier de Clisson libèrent pratiquement toute la Bretagne du joug anglais. Jean IV s'embarque pour l'Angleterre. Nous sommes en 1372.

En 1377, le Limousin par le duc de Bourbon et le Périgord par Du Guesclin sont aussi libérés (Nontron, Bernardières, Bourdeilles, Condat en Août 1377 et Bergerac). Une grande partie des barons limousins se tourne vers Jeanne de Penthièvre. Elle installe en Limousin ses fidèles comme les Beaupoil de Saint-Aulaire.

Nouveaux revers et déconfiture.

En décembre 1378, Charles V fait déclarer par un arrêt du Parlement Jean IV félon. Il lui confisque sa terre... *au profit de la couronne*. Quelle erreur pour un 'Sage' ; que n'eût-il rétabli Jeanne de Penthièvre ? Les Bretons n'aiment pas l'occupant quel qu'il soit, pas plus le Français que l'Anglais. Les chefs bretons rappellent le duc Jean IV, Du Guesclin et Clisson se retirent dans leurs terres, refusant de combattre contre l'indépendance de la Bretagne. Charles V, voyant la Bretagne se tourner contre lui, n'en reste pas là : il fait expulser du royaume tous les Bretons, y compris les partisans de Jeanne de Penthièvre... les jetant ainsi dans les bras du duc Jean IV !

Du Guesclin meurt en juillet 1380 et Charles V en septembre ; son fils aîné Charles VI le Fol lui succède à l'âge de 12 ans. Louis d'Anjou, son oncle assure la régence.

La régence va engendrer bien des disputes entre les frères de Charles V (Anjou, Orléans, Bourgogne et leur beau-frère Bourbon). Mais le duc d'Anjou, régent en titre, va rapidement partir à la conquête de son royaume de Naples... début des chimères italiennes. Il est d'autant plus conforté dans le bien fondé de sa démarche qu'il se fait le défenseur du pape Clément V pour son retour à Rome. Mais Boniface IX ne l'entend pas de cette oreille. Nous savons que cette installation n'est pas terminée !

Olivier de Clisson est élevé à la dignité de connétable en remplacement de Du Guesclin en novembre 1380.

Jean IV de Bretagne en profite pour faire allégeance au régent. Il est rétabli en janvier 1382 dans tous ses droits sur la Bretagne, par le second traité de Guérande. Signé sur proposition des seigneurs bretons hostiles à l'alliance anglaise de leur duc, mais non moins hostiles à ce qu'ils appelleront 'l'immixtion' des armées royales, venues pourtant à leurs appels.

Jean IV fait de nouvelles promesses. A savoir, solliciter le pardon du roi de France, lui prêter main-forte contre les ennemis du royaume, enfin, ne plus s'entourer de conseillers anglais. Promesses encore non tenues, jusqu'à la réconciliation définitive (1395) entre Jean IV et le nouveau comte de Penthièvre, le fils de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre : Jean 1^{er} de Penthièvre.

Jean de Blois-Penthièvre, le fils de Charles de Blois et de Jeanne la boiteuse, confie la gestion de ses biens bretons à Olivier de Clisson (il est toujours captif en Angleterre). Celui-ci va lui donner sa seconde fille, Marguerite (Margot) en mariage.

Jean IV, très inquiet de cette alliance avec le connétable, convoque les Etats de Bretagne à Vannes en juin 1388. Clisson s'y rend sans méfiance et se retrouve prisonnier. Le duc le libère assez rapidement contre son château de Josselin, place clé de Bretagne, et dix autres places fortes, ainsi qu'une rançon de 100 000 F. Clisson est obligé de céder.

Jean IV conscient qu'il n'aura pas le secours des Anglais, préfère éviter la répression du roi de France et court lui faire allégeance à Paris, en promettant de rendre ses biens à Clisson... tout en entamant des pourparlers avec Richard II pour récupérer son comté de Richmond.

En juin 1392, encouragé vraisemblablement par les ducs de Berry et de Bourgogne qui sont jaloux de la régence du duc d'Anjou, Jean IV tente de faire assassiner Clisson par Pierre de Craon à Paris. Il s'en faut d'une porte qui casse, on laisse Clisson pour mort, mais il s'en remet. Le roi lui même, prévenu se rend au secours du connétable et jure de le venger.

Le 2 août 1392, l'armée du roi se met en route pour une expédition punitive contre le duc de Bretagne. C'en est fini des Monfort ? Sera-ce le retour des Penthièvre ? ... L'expédition s'arrête le 4 août dans la forêt du Mans. La crise de folie du roi qui tue quatre de ses chevaliers y met fin.

En janvier 1393, pour le remariage d'une amie de la reine, le roi participe à une attraction insensée : lui et cinq de ses compagnons revêtent une cotte enduite de poix où l'on colle de l'étaupe. Ils se font coudre dedans ! Un compagnon, méfiant, fait que l'on ordonne d'éloigner les torches. Arrive à la noce le frère du roi, le duc d'Orléans, entouré de compagnons munis de torches et non prévenu. Les hommes sauvages surgissent, Orléans est stupéfait et prend une des torches pour éclairer la scène... C'est la tragédie du « *bal des ardents* » : le roi ne doit sa sauvegarde qu'à la présence d'esprit de la duchesse de Berry qui l'enveloppe dans les plis de son manteau.

« - *Calmez-vous, vos compagnons brûlent, qui êtes-vous ?*
- *Je suis le roi.* »

Quatre des compagnons mourront. Chance ou intervention divine ?...

Le bal des ardents sera sans doute la cause d'une grave rechute du roi en son terrible mal.

Ouvrez la parenthèse : Ce besoin de se déguiser en « homme sauvage » n'est-il pas le même que celui de Boucher de Perthes quand il rechercha au XIXe siècle les traces de l'homme de Neandertal ? *Fermez la parenthèse.*

L'indépendance du roi n'est plus possible. Orléans, frère du roi est chargé de la régence, mais trop jeune, est suppléé par les deux oncles, Berry qui se charge du Languedoc et Bourgogne (Philippe le Hardi) qui se charge de la politique générale. (Anjou s'occupe de ses possessions italiennes). Comme dit Clisson : « *Il y a trois rois de France* ».

C'est bientôt l'affreuse guerre civile des Armagnacs (Orléans) contre les Bourguignons ; avec assassinats réciproques, accord entre les Bourguignons et les Anglais... quarante-trois ans de lutte qui ne feront qu'aggraver les conséquences de la guerre de Cent Ans.

Le duc de Bourgogne se considère comme le premier personnage du royaume, quand il est oncle du roi. Le duc d'Orléans, frère du roi, revendique légitimement cette place.

Le 23 novembre 1407, le duc Louis d'Orléans est assassiné. La cour se retire à Tours, chez les Orléans. Le comte d'Armagnac, beau-père du duc assassiné, prend la cause pour sienne. Le Nord de la France est laissé à Bourgogne. La vengeance aura lieu quelques années plus tard en 1419, sur le fils du duc de Bourgogne et nouveau duc Jean sans Peur, assassiné lui aussi.

Mais revenons en Limousin et Penthièvre. En 1381, Jeanne est officiellement rétablie dans ses droits sur le Limousin et le Penthièvre par le roi de France Charles VI.

A partir de cette date, elle se retire dans sa ville de Guingamp où elle meurt le 10 septembre 1384. Elle est inhumée dans l'église des cordeliers.

Jean 1^{er} de Châtillon (de Blois-Penthièvre), un vicomte effacé.

Jeanne de Penthièvre, puis son fils Jean qui a épousé Marguerite de Clisson, vont gérer le Penthièvre et le Limousin.

Rappel : Jeanne et Charles de Blois ont eu 5 enfants :

- Jean 1^{er} de Châtillon, comte de Penthièvre, vicomte de Limoges. Prisonnier en Angleterre à la place de son père Charles de Blois de 1351 à 1387 (36 ans).

- Guy, envoyé en otage en Angleterre où il mourut (1386 ou 87).



Le bal des ardents

- Henri, décédé en 1400 qui vivra à la cour d'Anjou sous la protection de sa sœur Marie. Il aidera ensuite son beau-frère le duc d'Anjou à la reconquête de son royaume de Naples. Il deviendra despote de Romanie, province grecque dépendant des conquêtes normandes et relevant du royaume de Naples.

- Marguerite, mariée en 1351 avec Charles de la Cerda, ami intime de Jean le Bon, comte d'Angoulême († 1354 assassiné par le bâtard de Mareuil au château de l'Aigle pour le compte de Charles le Mauvais).

- Marie (1345-1404), comtesse de Guise, mariée en 1360 avec Louis duc d'Anjou (1339-1384), comte du Maine, comte de Provence et de Forcalquier.

Que dire de ces captivités de Jean et Guy ? Elles étaient rudes mais aussi 'chevaleresques'. Parfois on obtenait une permission pour aller gérer ses biens. Ainsi on verra Guy reprendre Limoges pour sa mère Jeanne en 1370. Il est ensuite, après avoir guerroyé contre les garnisons anglaises, retourné en captivité, puisqu'il mourut en Angleterre.

Ce n'est que trois ans après le décès de sa mère que Jean peut véritablement exercer son pouvoir de vicomte... et réaliser son mariage avec Marguerite de Clisson. Il avait 42 ans.

Ils auront quatre enfants : Olivier (né vers 1388) du nom de son grand-père, **Jean de L'Aigle** (sujet de cette étude), Marguerite, Charles d'Avaugour, Guillaume.

Jean 1^{er} de Blois, qui doit sa libération et sa remise en fortune à Olivier de Clisson, son beau-père, connétable de France, va reconquérir lentement ses biens. Les accords sont passés à Nantes entre Jean IV, Clisson et Jean de Blois, en 1389. Les Penthièvre obtiennent le droit de porter les hermines sans nombre de Bretagne, avec une bordure de gueule.

Jean 1^{er} de Blois dut faire preuve de patience en Limousin pour recouvrer ses droits, souvent usurpés par les seigneurs locaux qui profitaient de la situation troublée.

Par la mort de son frère Guy de Châtillon, il hérita de ses châtelainies d'Avesnes, de Landrecies, de Nouvion-en-Thiérache et quelques autres terres, toutes en Flandres.

Jean IV, duc de Bretagne meurt en 1399, Olivier de Clisson et le duc de Bourgogne sont conjointement tuteurs de ses enfants dont le futur duc Jean V.

Jean 1^{er} de Blois est en Limousin à récupérer ses suzerainetés quand sa femme tente d'obtenir de son père, indigné, l'assassinat des enfants de Jean IV. Il n'est en rien mêlé à ces affaires.

Il meurt en 1404, la même année que sa sœur Marie, duchesse d'Anjou, le plus ferme soutien des Penthièvre à la cour de France.

Olivier de Blois, comte de Penthièvre et vicomte de Limoges (1404-1433)

Que dire de la situation confuse de cette époque où tout le monde est roi de France : Charles VI, bien sûr, Armagnac qui soutient le dauphin, futur Charles VII, Bourgogne.

Les intérêts inversent les alliances suivant les situations, il n'est pas rare de voir les Penthièvre s'allier avec des seigneurs favorables aux Anglais, s'ils acceptent de rendre l'hommage ; de voir les ducs de Bretagne se rapprocher du roi de France ou du dauphin contre Bourgogne qui pourtant fera tout pour les ménager... la confusion règne même si les intérêts particuliers justifient toujours ces revirements.

Olivier de Blois va épouser en 1406 la quatrième fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne. Quatrième fille, les Penthièvre, s'ils peuvent être des alliés utiles, sont un peu dépréciés, bien que ce mariage puisse les ramener en cour.

Olivier ne démentira pas sa fidélité au duc mais se ralliera au dauphin, époque trouble de la fin de la guerre de Cent Ans où la France a bien failli disparaître.

Pourtant le duc de Bourgogne n'hésite pas à dire « *que le duché de Bretagne appartenait de bon droit à son gendre, et que venant le temps qu'il attendait, il l'y rétablirait de droit et de force...* »

Intervient en 1406 la difficile et riche succession d'Olivier de Clisson. Selon la coutume de Bretagne le Connétable teste pour les 2/3 de ses biens à son aînée Béatrix et 1/3 à sa cadette Marguerite, dite Margot la boiteuse. Le vicomte de Rohan, époux de Béatrix, s'empresse de récupérer manu-militari la quasi-totalité de l'héritage, sinon l'hôtel de Clisson à Paris. (siège actuel, en partie, des Archives Nationales).

Marguerite de Clisson fait appel au roi de France, qui s'empresse de la soutenir. Olivier de Blois, son fils, a besoin de cet argent pour payer ses soldats à Moncontour qu'il attaque, soutenu par son beau-père. Rohan en appelle au duc Jean V.

En 1410, Olivier de Blois **confie le Limousin à son frère Jean de Blois**, et va guerroyer en Bretagne.

Le duc Jean V cherche un compromis mais Margot refuse celui-ci... l'histoire se renouvelle.

Le duc de Bretagne pénètre en Penthievre et prend La Roche-Derrien, Guingamp, Bréhat...

Il cherche, devant les murmures des grands vassaux, un compromis, mais Olivier et sa mère ne cèdent pas. Un vague arrangement sur une rente de 10 000 livres sur Moncontour, repris par le duc, est imposé par le roi... tout le monde est mécontent.

Puis la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons reprend en 1411.

La famille doit se diviser : Olivier adopte le parti de son beau-père Bourgogne et part pour Paris, son frère Jean reste fidèle aux Armagnacs en Limousin.

Après avoir guerroyé avec ses soldats bretons pour le duc de Bourgogne et les Anglais, Olivier revient aider le roi de France en lui apportant 3200 soldats bretons.

Mais il laisse le Limousin à des capitaines peu scrupuleux qui, de force, font verser 3000 livres à l'abbé de Saint-Martial pour soutenir l'armée du vicomte, fidèle cette fois, au roi.

L'abbé mourant en 1412, Olivier veut faire élire son candidat Ranulfe de Péruse, Le pape refuse, les Bretons imposent Ranulfe de force, commettant beaucoup d'exactions. Le roi trancha par un de ses fidèles : Pierre de Montbrun.

Les traités entre le roi de France et Jeanne de Penthievre, la grand-mère d'Olivier n'étaient pas clairs, elle avait aliéné une partie de ses droits contre une rente qui ne fut jamais versée. Olivier est en justice royale, il est débouté et le roi soutient les consuls de Limoges et interdit à Olivier de poursuivre.

Octobre 1415 : défaite française d'Azincourt (Charles VI)

Les Anglais s'emparent d'Aix dont Olivier n'arrive pas à les déloger... Il laisse les choses en l'état à son frère **Jean** et retourne en 1419 s'occuper de la Bretagne. Il semble bien que, jusqu'en 1417, pour des raisons financières, **Jean de Blois** ait guerroyé au côté des Anglais. Cette prise d'Aix le retourna définitivement contre eux.

On voit donc nos vicomtes se débattre au plus pressé pour préserver leurs biens. Ils ont contre eux les Anglais, les Bretons monfortins... et le roi de France qui n'arrange rien en défendant ses intérêts.

Mai 1418, les Bourguignons entrent traîtreusement dans Paris et massacrent plus de 500 Armagnacs. Le dauphin ne doit son salut qu'à la fuite sous la protection de Tanguy du Châtel qui le

conduira sur la Loire. Il ne reverra Paris que 19 ans plus tard. Le connétable d'Armagnac est assassiné dans cette affaire qui ressemble beaucoup à ce que seront, 150 ans plus tard, les guerres de Religion. En octobre 1418, le dauphin devient chef des Armagnac et se déclare régent du royaume... bien réduit ! Son père, Charles VI, est prisonnier à Paris du duc de Bourgogne. Celui-ci lui fait déclarer son fils félon et tester en faveur de Henri V, roi d'Angleterre. Le duc de Bourgogne rend hommage du duché au roi « de France et d'Angleterre » Henri V. Les roi anglais porteront ce titre jusqu'en 1802 (Bonaparte). Officiellement le dauphin ne peut plus devenir roi de France.

Jean de Blois passe à Limoges (il n'entre pas dans la ville, la peste régnant) et convoque les consuls. Voici le compte-rendu :

*« Ils furent bien receus et festoyés dudit **sieur de l'Aigle**, leur disant qu'il ne désiroit autre chose que l'amitié des habittans, s'excusant s'il n'est entré à Lymoges causant le bruit de la mortalité. Apprès avoir discouru de quelques propos tendant à connoistre si la ville le vouloit recevoir, c'est-à-dire pour vicomte, il fist dire par aucuns qu'ilz luy devoient faire obéissance et le recevoir à seigneur. Mais voyant qu'ilz faisoient la réponse trop froide, à laquelle, n'y avoit point de fondz, les renvoya. Et luy, despartant d'Aixe, alla à Snt-Ireys, auquel lieu eust plusieurs advis et conseil aveq menasse de leur fère couper leurs vignes par les soldats.*

*Allors ledit **sieur de l'Aigle** envoya lettres de déffiance à la ville. Parquoy messieurs les consulz envoyèrent devers monseigneur le dauphin, qui estoit pour lors régent en France, lequel envoya Berthrand Champion, son maître d'hôtel, exprès pour deffandre **audit de l'Aigle** de porter aucun doumaige auxditz habittans de Lymoges, lequel fist bien sa commission. A cause de quoy, ledit **de l'Aigle** cessa de mesfaire pour un temps (en) atendant, fèsant demander quelque somme d'argant aux habittans pour sa despance... »* (Annales manuscrites de Limoges, 1638)

On voit ici le véritable pouvoir du vicomte **Jean** (au nom de son frère Olivier). Il est diplomatique et militaire. Le militaire dépendant beaucoup de la fortune du sire. C'est la féodalité, courtoise, mais usant des armes.

1419 : assassinat de Jean-sans-Peur à Montereau. Philippe le Bon, son fils devient duc de Bourgogne. L'assassinat porte un coup terrible à la famille des Penthièvre. Cherchant un nouveau protecteur, ils se mettent au service du dauphin, futur Charles VII.

L'enlèvement.

Est-ce lui, le dauphin, ou leur mère Margot de Clisson, ou les deux qui inspirèrent les faits qui vont suivre ?

En 1420, Olivier et son frère Charles s'emparèrent par trahison du duc Jean V, et le gardèrent 5 mois prisonnier. Ils le traînaient de château en château de Nuailles, près de La Rochelle à Clisson en passant par Saint-Jean d'Angély... etc.

La duchesse de Bretagne, Jeanne de France, envahit aussitôt le Penthièvre avec son ost. Elle prend Lamballe, Guingamp, La Roche-Derrien, Jugon, Châteaulin, Broons et Champtoceaux.

Le duc fut libéré en juillet 1420, mais il ne devait jamais oublier ni pardonner les peurs et les humiliations que les Penthièvre lui avaient fait subir.

Parti du Poitou en novembre 1420, **Jean de l'Aigle** procéda à une ultime tentative. A la tête de quarante gentilshommes, il tendit un piège pour tuer Jean V à l'abbaye de Beauport où il devait loger, mais celui-ci ayant modifié son parcours, l'affaire échoua.

Les Penthièvre ont ici perdu définitivement la Bretagne.

Quelles réflexions peut provoquer cet enlèvement ?

Trois factions sont en jeu : Bourgogne et les Anglais, Charles VII, roi de Bourges, le duc Jean V.

La Bretagne est ménagée par France, Angleterre et Bourgogne. Elle vit en paix relative. Les barons bretons soutiennent fortement leur duc, c'est une période faste pour la Bretagne.

Il est normal que Bourgogne ne bouge pas devant cette neutralité bretonne. Il est tout aussi normal que le dauphin tente de rallier celle-ci à sa cause. Il tente, avec l'influence de Margot de Clisson, un coup de force par personne interposée. Olivier peut légitimement se prétendre duc de Bretagne, comme nous l'avons vu. Si le coup de main entraîne les barons bretons, c'est gagné.

Il n'en fut rien, Olivier et Charles ont compris qu'ils ne sont pas les plus forts. L'armée de la duchesse de Bretagne leur reprend tout le Penthièvre. Le dauphin n'a pas les moyens de les soutenir. On peut aussi penser qu'ils connaissent trop leur cousin, ils ont joué ensemble... Et puis ils sont tous très jeunes, entre 25 et 30 ans.

Jean de Blois tente un piège, bien anodin. Voulait-il vraiment réussir ?

Cette fois l'affaire est conclue :

16 février 1421, le parlement breton déclare les Blois-Penthièvre et leur mère : « ... *convaincus des crimes de félonie, traizon, et leze-Majesté, et condamnés, à avoir la teste tranchée, comme traître envers leur seigneur lige, ... privé de tout honneur à perpétuité, aussi-bien que du nom et des armes de Bretagne, leurs biens meubles et héritages confisquez au duc...* »

Le jugement menaçait jusqu'à la propriété du Limousin. Pour obtenir un minimum de négociations, les Penthièvre durent livrer en otage leur frère Guillaume qui était écolier à Angers. Le duc le garda 28 ans au cachot « *en grande pauvrette et misère et tellement quil y perdist la veüe* ». Jean V se rapprochait alors du dauphin. Le Limousin resta accessible aux Penthièvre, mais Limoges se refusait à eux. Le Limousin refusa, en général, de reconnaître Olivier. Il dut fuir vers le Hainaut et sa terre d'Avesnes. Il fut pris par le marquis de Bade et ne dut son salut qu'en offrant des rançons plus fortes que celle du duc de Bretagne. Aidé par la comtesse de Hainaut et son beau-frère, Philippe de Bourgogne, il fortifia Avesnes suffisamment pour résister. Même le dauphin l'abandonnait, favorisant les bourgeois de Limoges. En 1425, Le roi (Charles VI est mort en 1422) traita avec le duc Jean V contre Bourgogne et les Anglais, mais une clause stipulait « *et aussi à l'encontre de noz ennemis Olivier et Jehan de Blois.* »

Jean lieutenant-général de son frère Olivier.

En 1420, **Jean II de Blois**, Charles et leur mère Margot de Clisson, avec une petite armée se dirigent vers le Limousin et arrivent à Nontron. **Jean** vient en Limousin comme lieutenant-général de son frère Olivier, en fuite.

« *Ils arrivèrent en assez triste équipage ; ils avoient très petit revenu et estoient contraints de tenir pauvre estat. Ils s'installèrent dans une place qui leur appartenoit, Nontron, qui estoit pour lors destruite et déserte, quasi inhabitable / cause des Anglois qui lors tenoient toutes les places d'alenviron jusques a Bourdeaux...* » (Ribault de Laugardière p. 76)

Ils furent reçus, vraisemblablement à Varaignes, par le seigneur des Quars, Audoin de Pérusse.

En 1421, **Jean** est toujours à Nontron où il récompense le seigneur des Quars et son cousin par des droits de justice.

Jean II de Bretagne (de Blois, de l'Aigle ou de Penthièvre on lui trouve tous ces titres rappelons-le) – il aime à signer Jean de Bretagne, bravant l'interdiction de Vannes – va s'imposer petit à petit en Limousin.

Il se reconstituera un parti de fidèles : Rochechouart, Combourn, Lastour...

Il va guerroyer violemment et victorieusement contre ses ennemis.

Il n'hésitera pas à réaliser des opérations financières pour récupérer des suzerainetés quand il le pourra, plutôt que d'user de la force.

Il semble que les bourgeois de Limoges ont construit une image de 'croque-mitaine' de **Jean II de Blois**. Elle est fautive, plus tard, des témoignages viendront le confirmer : « *Le dit Jean... faisoit grand bien au pauvre peuple, et les gendarmes et autres gens l'aimoyent fort et avoyent grande fiance en luy ; car il estoit deffenses du païs de Guyenne...* »

Il devait pourtant être brutal : il dut faire appel au pape pour se sortir d'une sale affaire où il avait battu un clerc.

En Périgord, la ville de Périgueux se comportait comme Limoges vis-à-vis du comte Archambaud V (1382-1397) puis de son fils Archambaud VI (1397-1430). Le roi aussi soutenait les bourgeois contre le comte mais là, il va récupérer le comté. Il savait que cet appui lui permettrait, comme en Limousin, d'imposer l'autorité royale contre les féodaux. Les bourgeois faisaient appel à l'armée royale qui intervenait, repartait, et Archambaud recommençait. Si bien qu'en 1397, le parlement de Paris le condamna (report sur Archambaud VI) au bannissement et à la confiscation de tous ses biens. Le comte ne céda pas, le maréchal de Boucicaut dut le prendre à Montignac. Par sa famille, il se réconcilia avec le roi, mais les bourgeois de Périgueux ne cédant pas, Archambaud VI s'exila auprès du roi anglais Henri IV. Charles VI, trahi, donna en réaction le Périgord en apanage au duc d'Orléans, son frère qui sera assassiné en 1407. Son fils Charles (le poète) héritera donc du Périgord.

En 1425, Archambaud VI, comte de Périgord du parti anglais, vint se rétablir à Auberoche (entre Périgueux et Ans). Les exactions des routiers reprurent. **Jean de Blois** réunit un ost avec Jean de La Roche, vicomte de Turenne, Geoffroy de Mareuil et autres seigneurs. Le roi à Chinon donna son accord mais aucun subside, sinon l'adresse de quelques banquiers lombards. Auberoche fut reprise après un siège de deux ans. Les habitants exigèrent la destruction de la forteresse... au grand dam de **Jean** qui aurait voulu conserver ce bien. Il continua avec ses vassaux à délivrer le pays : une trentaine de places (châteaux et villes) furent débarrassées des Anglo-Aquitains en Périgord. Beaucoup furent prises mais d'autres achetées sur le trésor de guerre (Terrasson, Nexon, Bourdeilles...). Jean de La Roche, devenu sénéchal du Poitou, dans le cadre de la stratégie d'alliances consolidées, fit don de la seigneurie de Novel à Jean de Beaupoil, seigneur de Saint-Aulaire, un fidèle, nous l'avons vu.

En 1426, les Anglo-Aquitains ayant repris Nontron, Jean de Blois demanda aux consuls du Château de Limoges de lui fournir *artilherie, arnois et munitions*. Les consuls lui remirent imprudemment leurs moyens lourds de défense. Jean de Blois trouva les circonstances favorables pour s'emparer de la ville.

« *En 1426, dit Marvaud, Jean de Bretagne voulant s'emparer par ruse de la ville de Limoges, dont les habitants refusaient de le recevoir, s'entendit avec quelques bourgeois et vint dans la nuit du 25 août, près de la porte des Arènes, escorté de trois cent lances et trois mille hommes de pied, commandés par Jean de Laroze, Daniau, Bernardières, Aubeterre, Claves, Rocheval et Nontron, tous nobles chevaliers du Limousin, d'Angoumois et du Périgord.* » (Ribault de Laugardière p. 77). Il venait de Nontron.

Le siège échoua devant la résistance populaire de Limoges. Le traître Gaultier Pradeau fut démasqué et écartelé. Limoges attribua cette victoire à St Martial et une procession fut créée pour remercier le saint, tous les ans le 27 août, et cela jusqu'en... 1770 !

La querelle fut violente et dura deux ans. Le roi Charles VII intervint et imposa une trêve. Jean de Blois obtint 5000 écus de rente sur le Haut-Limousin en 1428. La violence était reine, une des clauses du traité le prouve : « *Item les ambassadeurs du Ray venus par dera fairont rendre les corps et testes de ceux qui furent exécutés à Limoges et pareillement à Limoges si aucuns ont été exécutés à Aix.* »

Que se passe-t-il en Bretagne au même moment ? Le duc se rapproche des Anglo-Bourguignons, Arthur, comte de Richemont, épouse Marguerite de Bourgogne.

Mais depuis Azincourt, le comte de Richemont est théoriquement prisonnier des Anglais et redevable d'une rançon.

De plus le roi anglais envahit le Hainaut, fief du duc de Bourgogne.

Les alliances se refroidissent... favorisant Charles VII. Richemont ne peut payer la rançon et refuse de retourner en captivité. Il se réfugie auprès de Charles VII... qui le fera connétable de France et il deviendra l'ennemi des gens de peu d'honnêteté de l'entourage du roi.

De 1429 à 1431, l'effet Jeanne d'Arc donne un nouveau souffle à la France.

Jean vicomte de Limoges.

En 1432, Olivier de Penthièvre, vicomte en fuite, institue officiellement **son frère Jean** vicomte de Limoges.

Il meurt en 1433 en Hainaut, laissant son frère héritier, mais aussi des droits à sa veuve sans héritier, Jeanne de Lalaing ; ses droits passèrent à sa sœur Marie qui les transmet à son fils Philippe, comte de Croy. Le petit-fils, Charles de Croy, comte de Chimay, revendiquera des droits de propriété sur la vicomté de Limoges. C'était oublier l'accord de 1432.

Plus libre par la mort de ce frère honni de France, **Jean** se rapproche du roi. Il accorde une trêve de 10 ans à la ville de Limoges et va s'intéresser au Périgord.

En 1437 Jean de Blois achète le Périgord :

Depuis la bataille d'Azincourt (1415), **MM d'Orléans et d'Angoulême** étaient prisonniers en Angleterre.

Charles d'Orléans tenait le Périgord, comme nous l'avons vu. Puis il l'avait donné en échange à **Dunois**, le bâtard d'Orléans. Ce dernier le vendit à **Jean de Penthièvre** pour récolter l'argent de la rançon (22 ans après la capture).

En 1437 également, **Jean** prend Domme aidé en particulier par le vicomte de Turenne. Il y fait prisonnier Bertrand d'Abzac. Charles VII racheta cet homme dont il voulait tirer vengeance. Le roi le fit décapiter à Limoges. Charles VII fit don, le jour même, par lettres patentes, de l'admirable bible du condamné à Marguerite de Chauvigny, épouse de **Jean de Blois**.

On retrouve alors le double jeu du roi. Présent à Limoges et très entouré, il attend **Jean**. Celui-ci ne voulant se rendre dans la ville où il risque de soulever une émeute, c'est à Saint-Léonard qu'ils se rencontrent. **Jean** rend hommage au roi du comté de Périgord. Mais en 1438, le roi est de retour à Limoges. Il soutient la cause des bourgeois et tente de s'imposer comme principal seigneur du Limousin. De nombreux seigneurs restèrent cependant fidèles à la maison de Blois-Penthièvre. Ils demeurèrent au service de **Jean**, de plus en plus victorieux et donc dans la traînée duquel on commençait à ... gagner de belles rançons ou de beaux pillages. Mais ils refusaient les attaques contre la personne du roi, celle du dauphin et celle de monsieur d'Orléans : cupides mais fidèles de France.

Jean voulait étendre ses conquêtes à toute la Guyenne. Ce n'était plus une mince affaire. Bordeaux redoutait l'administration du roi de France : création de fortes taxes pour les armées, perte des libertés municipales. Le duc de Guyenne était bien loin... à une dizaine de jours de mer. Le système économique très libéral avec l'Angleterre fonctionnait parfaitement (vins et draps principalement). La ville redoutait le pouvoir français. Il allait falloir l'imposer.

Sa mère, Marguerite de Clisson était retirée à Nontron en train de vie modeste. Péliissier dit qu'elle dut y mourir en 1441. Nadaud situe sa sépulture à Saint-Yrieix et Marvaud à Ségur, résidence principale de son fils **Jean**.

En 1442, il achète à Jacques de Pons, en difficultés financières, plusieurs de ses possessions dans la vicomté de Turenne (Salignac, Commarque, Saint-Geniès...)

Le roi lui fait don des tailles pendant quatre ans à partir du 28 avril 1446. Le 26 juillet il achète à M. de Pons les châtelainies de Ribérac et d'Epeluches. Les frais sont grands :

« *La conquête du Périgord, costa plus de 40 000 livres au comte Jehan et le Roy ne l'eust pas fait pour 100 000 et sans Monseigneur le pays seroit encore anglois.* » Doat.

Il plaça sa famille : son neveu par alliance, époux de la fille bâtarde de son défunt frère Olivier, se vit confier Châluçet, place essentielle en Limousin.

Si plusieurs tentatives de soumettre Limoges eurent lieu entre 1440 et 1445, déplaisant au roi, on peut dire qu'à partir de 1441 **Jean** opta complètement pour le roi de France.

Une curieuse affaire de France relança la guerre de Bretagne. Le connétable de Richemont, futur Arthur III, craignant l'influence de La Trémoille sur le roi, se lança dans une guerre contre lui. Il trouva auprès du duc Jean V un soutien visant surtout la famille de Penthievre. La Trémoille trouva bien sûr **Jean de Penthievre** pour l'aider et soutenir le roi. Arthur échoua dans toutes ses tentatives en Poitou, en Limousin, en Berry... pour se réfugier à Parthenay. Jean de La Roche, Breton dont la famille est traditionnellement contre les Penthievre, devant leur combat commun pour défendre le roi, restera l'allié de **Jean de Penthievre**.

Ces campagnes militaires coûtent cher : **Jean** dut aliéner ses terres de Saint-Aulaire en Ayen à Julien de Beaupoil. Puis tous ses droits sur la châtelainie de Châluçet. En 1445 aussi, il imposa fortement ses terres : pour subvenir à l'aide octroyée au roi (3000 francs).

Nous relaterons ici, au défi de toute chronologie, un procès que la famille de Monfort intentera à **Jean de Bretagne**. Le procès que Marguerite d'Orléans, sœur du duc d'Orléans Charles, comtesse d'Etampes, intentera aux héritiers de **Jean** pour récupérer environ 1/3 des terres du Périgord. Marguerite d'Orléans obtient le soutien de son frère le duc d'Angoulême. Pour comprendre la raison de ce procès il suffit de savoir que l'époux de la comtesse n'est autre que Richard de Montfort et son neveu le duc de Bretagne François 1^{er}. C'est la guerre de Bretagne qui continue par justice interposée.

Le Parlement de Paris diligenta une enquête vers 1461. Les envoyés interrogèrent des témoins pour, principalement, prouver l'achat du Périgord par **Jean de Bretagne** en 1437. Une partie des minutes de cette enquête fut retrouvée, en particulier les réponses de 28 témoins.

Ces minutes sont publiées dans le bulletin de la SHAP – Tome CXXVII – année 2000. Il est très intéressant de s'y reporter : Ces témoignages prouvent la véracité des faits relatés plus haut et de ceux qui vont suivre. C'est pourquoi nous en parlons maintenant.

Pour faire assez court :

- Sur le **comte Jean de Penthievre** : « *il estoit bel homme... il est mort en la deffense du pays... il estoit très bon François et aimoit fort la chose publique.* »

- Sur la possession du Périgord : « *La conté de Perregord est héritage de père en filz, du conte Archambaut et non héritage du roi.* »

« *(le comté) fut donné (1400) au duc Loys (d'Orléans), qui en joy jusques à son trépas (1407), et puis son filz (Charles), et puis Dunoys, et puis monS^{gr}.* »

- Dunois obtint le Périgord en échange du Porcien vers 1431. Mon^{gr} de Colonges fut parmi les hommes choisis par Dunois pour recouvrer les places du Périgord.

- On obtient la confirmation que la vente fut faite à Ségur par Messieurs Fucon et de Saint-Marc pour la somme de 26 000 écus, au nom de Dunois.

- Des témoignages précis montrent que seul le duc et sa descendance directe jouissaient du Périgord (et non ses sœurs ou neveux).

- Des témoins décrivent l'hommage rendu à Charles VII par **Jean** en 1438, à Saint-Léonard : « *Vit faire l'omaige au roy et le vit dessaint et de genolx en l'ostel Royère à St-Liénart ; le fit le roy couvrir de son bonnet, et le roy mesme le couvrit ; fut en l'année que messire Bertrand d'Absac perdit la teste.* » ; « *A veu les lettres royaulx de l'omage ; les a tenues et leues souventes foiz à Ségur.* » (Principale résidence du comte **Jean de Blois**).

- On nous dit que le comte d'Angoulême était otage en Angleterre (et non prisonnier) ; qu'il avait des hommes qui gouvernaient l'Angoumois en son nom mais qu'il n'a jamais gouverné le Périgord.

- En plus de l'achat, **Jean de Blois** dut acheter Montignac et Bourdeilles et d'autres places dont celles énumérées précédemment.

- Le siège d'Auberoche est bien décrit par les témoins : deux ans ; utilisation des machines de siège et de la sape pour détruire les murailles ; 2500 soldats sous les ordres de **Jean** ; Turenne, La Roche, Mareuil furent appelés et le nombre des assiégeants atteint plus de 4000. La destruction de la forteresse se fit en trois étapes (durant le siège, à la prise, après la victoire) pour le plus grand bien du pays.

- La trentaine de places libérées ensuite est écrite, ainsi que celles achetées.

- Que le Périgord et le Limousin sont de droit écrit et non coutumier comme en Lorraine et Bourgogne.

- Que chaque seigneur y est libre de vendre sans avis de son suzerain.

- L'état lamentable du Périgord au moment de l'achat y est souvent répété.

- On y démontre la mauvaise foi du comte d'Angoulême :

« *MonS^{gr} d'Angoulesme, depuis qu'il est venu d'Angleterre... fut présent à Aubeterre à la rendition de la place... il dit à Jean de Blois 'Beau cousin, c'est votre pais de Perregord delà la rivière (la Dronne), et deçà est le nôtre... et MonS^{gr} luy dist que 'Oy''* »

- On y trouve la confirmation de la conquête de la Guyenne par Jean de Blois : Bergerac, Aubeterre, Libourne, Chalais, Blaye, Saint Emilion, Fronsac, Bordeaux.

Il est bon de se reporter au Bulletin de la SHAP pour tous les détails.

Nous sommes en 1448.

La misère des Penthivère est maintenant très relative : **Jean** dote sa sœur Jeanne qui devait épouser Jean de Belleville : terres de Bourgnezeau, Parny, Maufroy, des Pineaux, de Bigroni, Destourte et son hôtel dit 'de Blois' à Paris, plus 6000 écus d'or. Jeanne mourra en 1459 sans enfants et en faisant donation de ces biens à sa nièce Nicole, fille de Charles d'Avagour, frère de **Jean**. Cette richesse relative sera 'le nerf de la guerre' qui permettra à **Jean** de lever une forte armée au service du roi de France.

Arthur de Richemont, contre qui il lutta, avait fortement estimé la valeur de **Jean** comme chef militaire. A tel point qu'il accepta de servir d'intermédiaire entre le duc François et **Jean de Blois**. **Jean** fut reçu à Nantes en juin 1448. Le duc François accepta de rendre une partie des biens séquestrés et de libérer Guillaume. Jean invoqua que Guillaume (vrai) et lui (un peu moins vrai) n'étaient pour rien dans la capture de son père Jean V. Une convention fut signée. Celle-ci redonnait à **Jean** le titre de **comte de Penthivère**, accordait le pardon pour sa famille et lui promettait de recevoir tous les deux ans du comté de Penthivère 3000 livres de revenus. Les seigneuries de Champtoceaux et d'Ingrandes étant gagées pour cette promesse. De plus, **Jean** touchait 120 000 écus. **Jean de L'Aigle** devait en échange renoncer à : toutes ses prétentions sur la Bretagne, céder Clisson et quelques autres places. Jean reçut 4231 écus 15 sols d'or à déduire des 120 000.

Une partie de cet argent fut utilisé pour obtenir des accords militaires d'aide en attaque (sauf contre le roi et le dauphin). Cas du seigneur de Pons à Beynac et Commarque en particulier.

En 1448, **Jean** fut choisi par le roi pour commander ses armées en Guyenne.

A la Noël 1450, le Penthievre n'était pas revenu en possession de **Jean**. Il envoya une délégation commandée par le seigneur des Cars, Gautier de Pérusse, au nouveau duc Pierre II. Il demandait, selon les accords de 1448, à entrer en possession de Champtoceaux et d'Ingrandes qui garantissaient l'entrée en possession du Penthievre. Une comédie de présentation de papiers eut lieu pour finalement que le duc accepte de rendre le Penthievre (mais il gardait Champtoceaux et Ingrandes comme convenu). **Jean de Blois** envoya Gautier de Pérusse prendre possession du Penthievre. Celui-ci imposa des gestionnaires fidèles à **Jean** et vérifia que les 3000 livres de rentes seraient bien assurées.

'Le nerf de la guerre' était meilleur, **Jean** allait pouvoir payer ses capitaines. La conquête de La Guyenne commençait.

Que se passait-il hors du Périgord-Limousin ?

Charles VII est tombé amoureux d'Agnès Sorel, la dame de beauté. Elle va savoir sortir son amant de roi de son apathie.

L'entourage de Charles est fort :

- Tout d'abord Jacques Cœur, anobli en 1440, le grand trésorier, très habile à remplir les caisses du roi. Il ne faut pas sous-estimer son rôle !

- Le connétable de Richemont, excellent chef militaire, oncle du duc de Bretagne et qui va réconcilier celui-ci avec les Penthievre en 1448, donnant ainsi un chef fidèle aux armées du roi en Guyenne comme dit précédemment.

- Mais aussi les frères Bureau, bretons eux aussi ; Jacques, l'habile fondeur de canons, Jean le stratège.

- Dunois, Brézé, les compagnons de Jeanne d'Arc ; Jacques de Chabannes, Jean de Bueil...

Si bien que le roi sera nommé 'le bien servi'.

En 1445 Charles VII édicte la grande ordonnance sur la réorganisation de l'armée : « il s'agit de régler la manière de vivre des gens d'armes, afin de faire cesser « la pillerie qui longuement a eu cours au royaume. » En fait les troupes sont passées régulièrement en revue et sélectionnées. Les mauvaises sont dissoutes et leurs hommes reconduits manu-militari en leur pays.

La cavalerie bénéficie principalement de cette réforme. Mais aussi l'artillerie avec les frères Bureau, leurs bombardes de sièges, leurs veuglaires et autres bouches à feu.

L'infanterie (la piétaille) est un peu délaissée par cette réforme. Mais il sera créé par Charles VII des compagnies de francs-archers : Chaque village est chargé d'entraîner, d'équiper 1 franc-archer. Celui-ci reste chez lui à vaquer à ses occupations sauf à la réquisition du roi. Ces corps de francs-archers seront de plus en plus importants. Le service militaire était inventé.

Bien sûr cela n'alla pas sans argent : un impôt nouveau est créé, la taille des gens d'armes. Elle entraîna des grincements de dents et quelques révoltes, surtout de la part d'Armagnac que le Dauphin (le futur Louis XI) dut mater.

Richemont est chargé de la création des compagnies d'ordonnances (ordonnances du roi).

- Le dauphin, servira d'abord son père puis, jaloux d'Agnès Sorel, de lui et de Pierre de Brézé, un des principaux conseillers du roi, il le trahira. Il offre 10 000 écus à Antoine de Chabannes, comte de Dampierre et important chef militaire du roi, pour attaquer Brézé et le tuer... et s'emparer du pouvoir. Chabannes dévoile le complot, Charles VII bannit son fils pour quatre mois en Dauphiné. Louis partit, il ne devait jamais revoir son père.

En Bretagne, les affaires sont plus délicates : Le duc François 1^{er} est favorable au roi de France à qui il a rendu hommage de son duché. Mais son jeune frère Gilles est pour le roi anglais. Il est l'instigateur avec les Anglais d'un coup de main qui aboutit à la prise de Fougères par Surienne à leur solde. En 1450, François 1^{er}, bien qu'il ne soit pour rien dans l'assassinat de son frère, ne fait rien pour l'empêcher. Il ne s'en remettra pas et mourra de chagrin. Son frère Pierre II lui succède.

En 1449, le roi et ses chefs militaires, Richemont et le duc de Bretagne, Brézé, Clermont attaquent la Normandie. Dunois, le fidèle compagnon de Jeanne d'Arc, est lieutenant-général.

Ils vont rencontrer contre eux le vieux Talbot qui a 77 ans.

Le 25 octobre 1449, Rouen est délivrée. Charles VII diligente une enquête sur le procès de Jeanne.

Le 11 février 1450, à 28 ans, Agnès meurt en rejoignant le roi en Normandie à Jumièges. Le chagrin du roi est sincère... Il se console un an plus tard avec la séduisante cousine d'Agnès.

18 avril 1450, engagée par Clermont et remportée par Richemont, c'est la victoire de Formigny sur l'armée anglaise. La Normandie et la Bretagne son hors du joug anglais.

Les Anglais ne possèdent plus que la Guyenne, vers laquelle le roi se tourne immédiatement.



Charles VII

Résumons-nous, Charles VII a joué habilement :

- Par l'accord de Nantes en 1448, il a redoré le blason des Penthièvre, alliant par là-même Richemont, le duc de Bretagne et **Jean de Blois**. Il mettait ainsi dans son jeu ses deux plus grands capitaines : Richemont et **Jean de Blois**.

- Par la réorganisation de l'armée, il maîtrise sa campagne.

- Par la victoire de Formigny, il devient le plus puissant souverain d'Europe à cette époque.

Il sera favorisé du fait que Henri VI d'Angleterre souffre de la même maladie que son grand-père Charles VI et que la « guerre des deux roses » pointe son nez.

Il décide clairement : 1) cette campagne de Guyenne n'est pas une guerre de conquête, mais une délivrance du pays de France > pas de pillage, pas d'exactions, les forteresses seront prises mais les villes seront 'libérées' en gardant tous leurs privilèges et « bagnes sauve » pour les ennemis en fuite.

2) Il organise sa campagne :

- Un général en chef : Dunois, le compagnon de Jeanne d'Arc

- trois armées : a) Clermont (futur duc de Bourbon) remonte par la vallée de la Garonne ; b) Charles d'Albret et le comte de Foix vont calmement vers Dax et Bayonne (d'Albret n'est pas très motivé car aucun pillage n'est permis, le comte de Foix ne veut pas trop nuire à son oncle le captal de Buch (Arcachon)) ; c) Le **comte de Penthievre** (tout le monde désigne **Jean de Blois**, vicomte de Limoges et comte de Périgord sous son titre officiellement récupéré) en Périgord.

Le premier pas important consiste à prendre Bergerac. Bien entendu, c'est le **comte de Penthievre** qui s'en charge.

Parenthèse sur Bergerac.

Pourquoi Bergerac : il suffit de regarder une carte pour s'en convaincre. Le Bordelais est coupé du Poitou par la Gironde, bras de mer franchissable uniquement par bateau. Pour atteindre Bordeaux, il faut franchir la Dordogne, large rivière vers son confluent avec la Garonne. Il existe pour ce faire : le pont de Bergerac, le Gué de Castillon.

A l'époque, Bergerac est la clé fortifiée du Bordelais. Nul ne s'y trompe. Bergerac sera conquise trois fois :

1) Par Lord Derby, bientôt comte de Lancastre en août 1345. Le comte de l'Isle-Jourdain qui défendait Bergerac pour Philippe VI de Valois sort de la ville avec 800 cavaliers et 1200 fantassins. L'armée de Derby est équivalente. L'infanterie française ne fait pas le poids devant les archers anglais et les coutilliers gallois, elle recule... alors la cavalerie française passe sur leur corps et s'élanche ... pour trouver ces archers et ces gallois qui les désarçonnent : c'est la débandade. Nous sommes en 1345, un an plus tard, le même scénario se reproduira exactement à Crécy, l'armée française n'avait pas compris la leçon de Bergerac. La ville se rendra quelques jours plus tard après une attaque par la Dordogne sur de grands bateaux. Elisabeth II d'Angleterre, duchesse de Lancastre, est toujours 'Dame de Bergerac'. Curieuse, la reine demanda à la ville la raison de son titre, cette bataille de son ancêtre Lord Derby lui fut relatée.

2) Par Louis d'Anjou et Du Guesclin en 1377, reconquête française à force machines de guerre et de siège dont Du Guesclin était spécialiste.

C'est vers 1435 que les Anglais réoccupèrent sérieusement Bergerac.

3) Par le **comte de Penthievre** en 1450. Avec sa seule armée, **Jean de Blois** se contente dans un premier temps de délivrer tous les abords de Bergerac : en particulier La Force où il installa Mariotte, fille du dernier prévôt, épouse de Jean de Beaupoil. La dernière héritière des Beaupoil, veuve de Lachataigneraie (coup de Jarnac) épousera un Caumont, père du futur duc de La Force.

Des renforts royaux arrivèrent avec surtout l'artillerie de Jean Bureau. Devant la menace, le chef des défenseurs anglais Malrigou de Bideran demanda 'bagues sauve' et s'éloigna paisiblement de Bergerac avec toute sa garnison, emportant armes et bagages. Par diverses tractations il finira par racheter, entre-autres, l'Hôtel de Poncie à Bergerac en 1457 et y finira ses jours, respecté d'une population qui lui sait gré d'avoir évité les affres d'un assaut.

Le **comte de Penthievre** obtint la soumission des dernier seigneurs pro-anglais dans le Sud-Ouest du Périgord. Il occupa Sainte-Foye et ne s'arrêta qu'aux portes de Castillon, nouvelle frontière avec le Bordelais.

La campagne de 1451.

Bordeaux est faible. Le fils du sire d'Albret, Amanieu, remonte par la rive gauche de la Garonne vers Bordeaux. Il dispose de 600 lances (environ 3000 hommes). Il remonte vers Blanquefort où une sortie des troupes bordelaises tente de l'arrêter. 10 000 Bordelais sont mis en fuite à la Toussaint 1450, c'est « la Mâle Journée ». D'Albret préféra partir avec son butin et prendre ses quartiers d'hiver.

Les trois armées représentent environ 40 000 hommes.



Bataille et siège de Bergerac (1345). (Archives municipales de Bergerac)

Dunois

Jean Bureau



Foix, d'Albret et Armagnac (un peu tiède) vont se diriger vers Dax et Bayonne, mollement puisque aucun pillage n'est permis.

Clermont (futur duc de Bourbon) remonte la vallée de la Garonne.

Jean de Penthièvre remonte la vallée de la Dordogne, il est arrêté devant Castillon. L'importance de Castillon n'est pas seulement stratégique. Cette place appartient au vicomte de Foix-Grailly, fils de Gaston, captal de Buch. C'est la famille bordelaise la plus importante du moment. Ce sont eux qui feront appel au roi anglais. **Jean de Penthièvre** reconnaît les lieux à ce moment avec Jean Bureau (ils parlaient peut-être Breton ?). La stratégie de la future bataille date de cette époque.

Dunois préfère attaquer Blaye, plus au Nord. Il est rejoint par **Penthièvre** le 17 mai 1451 avec l'artillerie de Bureau. Bien que l'artillerie fit merveille sur les remparts, Le sire de Lesparre, défenseur de la ville était le premier sur les brèches et les faisait combler. Dunois, malgré l'opposition de son conseil, décide de lancer l'assaut. Il le déclencha à 7 heures du soir, lors de la relève de la garde. Les défenseurs se réfugièrent dans le château. Manquant de nourriture ils finirent par capituler le 24 mai. Les pertes des deux côtés furent sévères. Dunois sut se montrer assez généreux pour les vaincus.

Le reste de la campagne fut une promenade : Bourg, Saint-Emilion, Fronsac, Castillon capitulèrent, conservant leurs franchises.

Le captal de Buch négocia pour les Bordelais. Dunois signa, avec l'accord du roi, le traité du 12 juin 1451. Il accordait de nombreux avantages aux Bordelais, dont la promesse d'un Parlement. La signature eut lieu le 30 juin lors de l'entrée solennelle de Dunois dans la ville, le souverain étant volontairement absent pour ne pas choquer. **Jean de Penthièvre** était de toutes les campagnes et de la prise de Bordeaux. Bayonne fut la dernière ville à se rendre aux Français.

Jean Bureau est nommé maire de Bordeaux par Charles VII, mais celui-ci délégua Coëtivy, breton comme lui. Ce dernier s'avéra incapable de surveiller la ville. Il s'entoura d'une 'intelligentsia' pro-française, et ne sut pas voir monter la révolte.

Il faut dire que quelques événements vinrent perturber la sérénité. C'est en fêtant la prise de Bordeaux que Charles VII fit arrêter le 31 juillet son grand trésorier Jacques Cœur, l'accusant d'avoir empoisonner Agnès Sorel. L'accusation ne tint pas mais le dauphin, futur Louis XI et pour lors soucieux de nuire à son père, intrigua pour le faire discréditer aux yeux du roi. Condamné à 400000 écus d'amande, il s'évadera de façon rocambolesque en 1454 et se réfugiera auprès du pape qui le nommera... chef militaire de la nouvelle croisade. Il mourra à Chio en 1455. Il fut réhabilité à titre posthume en 1457. La saisie de ses biens a permis d'avoir une trace exacte de l'immense richesse de ce commerçant du monde entier.

Malgré ses promesses, Charles VII fit lever à Bordeaux la taille des gens d'armes. La révolte avec appel au roi anglais sourdait depuis la reddition, sans que Coëtivy n'y voit goutte.

En Août 1452, Gaston de Foix-Grailly, son fils le vicomte de Castillon et le sire de Lesparre viennent demander l'aide du roi Henri VI. Somerset envoie John Talbot, le vieux général. Le 20 octobre 1452, avec 3000 hommes et le titre de lieutenant-général de Guyenne, il débarque à la pointe de Grave. Le 23, il entre sous les ovations à Bordeaux. Talbot reprend facilement le proche Bordelais, le vicomte de Castillon reprend Libourne, Saint-Emilion et Castillon. Plus au Sud, le comte de Foix et d'Albret d'un côté et le comte de Clermont de l'autre évitent l'avancée anglaise.

Blaye et Fronsac résistent aussi aux Anglais.

Début mars, Talbot reçoit un renfort de 200 lances et 2000 archers, dirigé par son fils aîné. Les troupes de Guyenne n'affluent pas et sont mal armées, les seigneurs locaux ne sont pas bien riches.

La campagne de 1453

Charles VII, affaibli en Europe par la révolte de Bordeaux, tient à réduire à tout prix cette poche sous influence anglaise. Un effort militaire sans précédent est lancé : organisation des troupes, ravitaillement, artillerie... les financiers toscans, anciens ennemis de Jacques Cœur, s'empresment de payer.

Le roi aide les armées du Sud de Foix et Albret, et de Clermont. Celui-ci progresse lentement vers le Médoc. Talbot effectue une sortie contre lui mais fait demi-tour devant la force de son armée.

Charles VII se décide à ordonner l'attaque en juin 1453. Il ne s'agit plus de libérer, mais de conquérir et de condamner : pillages et autres exactions seront de mise...

En plus des deux armées du Sud comme nous l'avons vu, Dunois, Jean de Bueil, Jacques de Chabannes et le **comte de Penthievre (Jean de Blois)** font campagne en Saintonge : Aubeterre, Chalais tombent. Bueil se charge de réunir une flotte pour attaquer Bordeaux.

L'armée du roi compte environ 7000 hommes dont 200 lances bretonnes et 800 francs-archers et 800 manœuvriers de Jean Bureau.

On reprend (**Jean de Blois**) Gensac, Lamothe-Montravel. On est à nouveau devant Castillon, où une armée de 4000 hommes a précédé les chefs français, commandée par Jean de Brosse, vassal limousin bien connu de Jean de Blois. Nous sommes en juillet 1453.

Jean de Blois, après les repères de 1451, établit avec Jean Bureau le camp retranché français au Sud-Est de Castillon. Il s'appuie sur la Lidoire, petite rivière parallèle à la Dordogne et les premiers contreforts de la plaine de Coly. On creuse un fossé, établit une palissade pour abriter l'artillerie. Ce camp a 800 m de long et 300 m de large. Les 300 canons sont de petits calibres : veuglaires, ribaudequins, coulevrines. Ils seront d'une efficacité redoutable contre l'infanterie.

Les soldats bretons, corps envoyé par le duc Pierre II et commandé par le comte d'Etampes, futur François II de Bretagne, sont sur la colline de l'Horable, à l'Est de la plaine. Il est à remarquer que le Monfortin combat au côté du Penthievre. Au Nord, dominant Castillon, Chabannes dispose les francs-archers au prieuré Saint-Florent, pour surveiller la route de Bordeaux.

On attend les ordres du roi ou l'attaque de Bordeaux. Elle va se produire très rapidement.

Talbot part de Bordeaux avec environ 5000 soldats anglais, aguerris. 3000 Gascons commandés par le sire de Lesparre, Duras, Blanquefort... Le vicomte de Castillon, Jean de Foix-Grailly, est fortifié dans Castillon et attend avec impatience les renforts bordelais.

Parti de Bordeaux le 16 juillet, Talbot et sa cavalerie sont à Libourne vers midi. L'artillerie de Talbot, l'infanterie n'arriveront que le soir. Dans la nuit, il repart avec sa cavalerie au Nord du prieuré Saint-Florent qu'il attaque à l'aube.

Les six heures de la bataille de Castillon

Les francs-archers somnolent ce dimanche matin 17 juillet, quand soudain les cavaliers de Talbot investissent le prieuré. Les francs-archers, surpris s'enfuient, poursuivis par Talbot. Celui-ci chevauche sans armure, contrairement à certaines gravures. A cette époque les armures étaient rares et souvent partielles. Seules les cottes de mailles protégeaient un peu.

Jacques de Chabannes accourt avec un groupe de cavaliers et les sauve du massacre. Talbot poursuit jusque vers le camp français mais renonce, car trop éloigné du gros de son armée. Il retourne au prieuré Saint-Florent. Est-ce ici ou plus tard que Jacques de Chabannes a reçu deux graves blessures qui entraîneront sa mort deux mois plus tard ?

Talbot décide le repos pour la journée : les fantassins venant d'arriver sont fatigués, l'artillerie est proche mais non encore là... on remet l'action au lendemain. On va écouter la messe et ripailler avec les vivres des francs-archers français restés sur place.

Dans le camp français, tout le monde assiste aussi à l'office. Bureau, le **comte de Penthievre** qui est là avec le ban et l'arrière-ban de sa noblesse limousine et périgourdine.

A l'entrée de la messe au prieuré, Talbot est interpellé par Foix-Grailly qui vient lui annoncer qu'il a vu, depuis Castillon, une poussière insolite sortant du camp français, signe d'un mouvement important.

Il décide Talbot pour sa plus grande perte. Son état-major retient Talbot le plus qu'il peut, mais le vieux chef est volontaire et favorable aux attaques surprises. Tout le monde s'incline.

Il est à noter que cette bataille de 'Castillon' va maintenant se dérouler dans la plaine de Coly qui est sur la commune de Lamothe-Montravel.

Talbot passe par la plaine et fait mettre tout le monde à pied, sauf lui, vêtu de blanc, sur sa blanche haquenée. Ils partent en musique à l'attaque avec huit bannières déployées.

Une première salve de l'artillerie française décime les lignes avancées, mais profitant du calme relatif dû au chargement de la poudre, Talbot avance jusqu'aux palissades où il plante son étendard.

Au bruit du canon, les cavaliers bretons descendent de la hauteur.

Talbot préconise la formation en tortue et poursuit son attaque où chaque salve française entame un peu plus les rangs anglais.

Penthievre envoie ses troupes contre cette tortue. On fait intervenir régulièrement les renforts des deux côtés.

Talbot voit une brèche se former côté Sud-Est du mur français. L'artillerie anglaise arrive et va entrer en jeu.

Jean de Bueil veut lancer ses troupes par le Sud-Sud-Ouest, il demande aux Bretons d'attirer les Anglo-Gascons vers l'Est. Ceux-ci commencent à céder sur l'intervention bretonne. Talbot accourt mais passe trop près du camp français, une balle de coulevrine lui perce la cuisse, son cheval s'abat sur lui. Les Bretons venant d'arriver ne savent à qui ils ont à faire et massacrent le vieux soldat et son entourage, il est tellement lardé de coups qu'il est méconnaissable.

De Bueil lance alors la charge par le Sud. La résistance est encore grande, certaines troupes n'ont pas encore combattu du côté anglais. Les Gascons de Jean IV de Foix-Grailly se lancent dans la mêlée. Tous sont à pied, sauf les chefs. Presque tous les chefs français furent blessés.

La cavalerie périgorde de **Jean de Blois** attaque par le Sud-Est et bouscule tout sur son passage. Les Anglo-Gascons fuient vers Castillon ou vers le gué du pas-de-Rozan où beaucoup se noient.

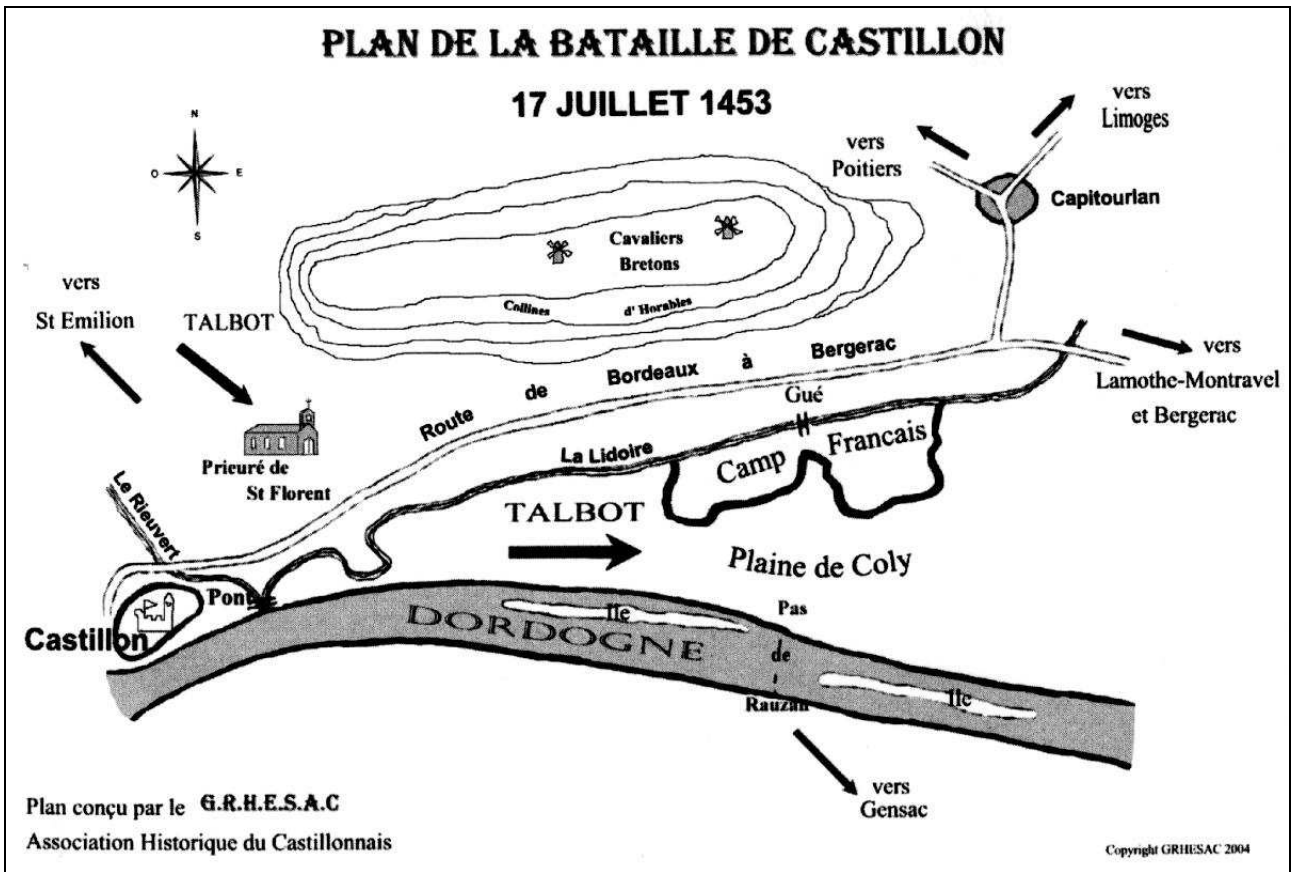
Les Anglais préfèrent se retirer jusqu'à Saint-Emilion. Le sire de Lesparre va jusqu'à Bordeaux.

Talbot est reconnu ... grâce à une dent manquante par son héraut d'armes. Le corps est nu (pillage) et défigurés. Une chapelle sera élevée à l'endroit de sa découverte. Celle-ci, écroulée sera remplacée par un monument qui lui est dédié et que l'on peut voir sur la petite route qui longe la Dordogne.

Jean de Penthievre poursuit les fuyards au-delà de Saint-Emilion, ville dont il reçut le commandement.

L'armée anglaise est décimée. Plus de la moitié de son effectif est tuée ou prisonnière. Jean de Bueil relate la bataille pour le roi, mais en insistant surtout sur les pertes anglaises et pas assez sur le déroulement du combat, qui reste parfois hypothétique.

De nombreux petits combats reprisent les villes et châteaux un à un. Mais cette fois, sans quartiers. Pillages et exactions, démolitions des châteaux et des remparts, destruction des cultures feront un véritable génocide de la Guyenne.



La plaine de Coly

Le siège de Bordeaux débute le 1^{er} août. 8000 soldats, dont 4000 anglais y sont réfugiés. L'armée française commandée par Jean de Bueil, **Jean de Penthievre**, La Hunaudaye et Montauban (du duc de Bretagne). On voit ici à nouveau la bonne entente entre Monfortins et Penthievre. Ils ont réuni une escadre de bateaux bretons, hollandais et flamands.

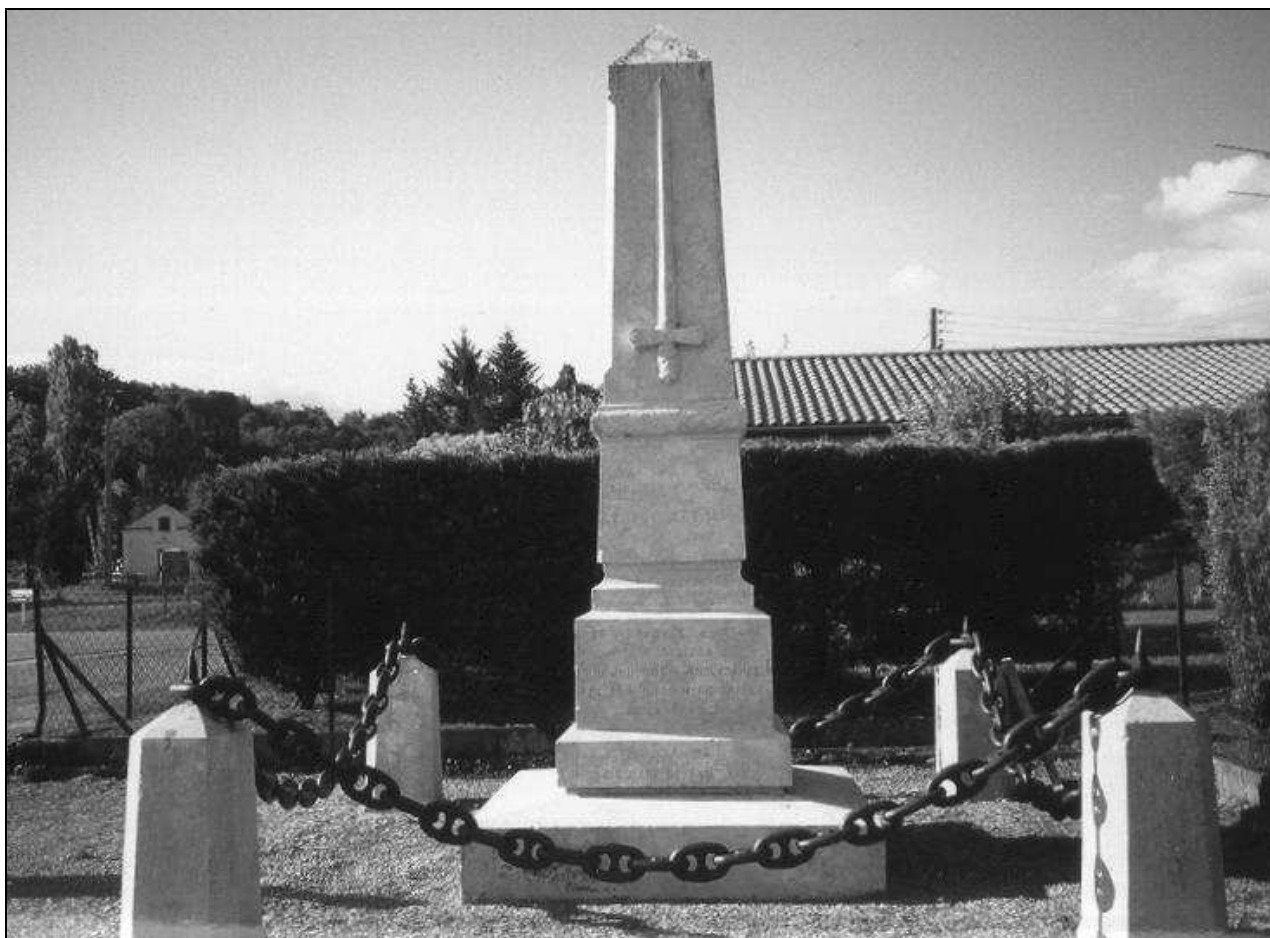
Il fallut attendre la mi-octobre pour que la ville, perdant tout espoir, se rende sans conditions. Le roi voulait même faire exécuter les 20 principaux rebelles. Le 9 octobre est signé un traité. Les portes de Bordeaux s'ouvrent le 19 octobre, la guerre de Cent Ans est terminée, les Anglais ne possèdent plus sur le continent que Calais.

Tout est dévasté. Charles VII et son fils Louis XI constateront par leurs agents fiscaux que le pays est devenu désert et improductif.

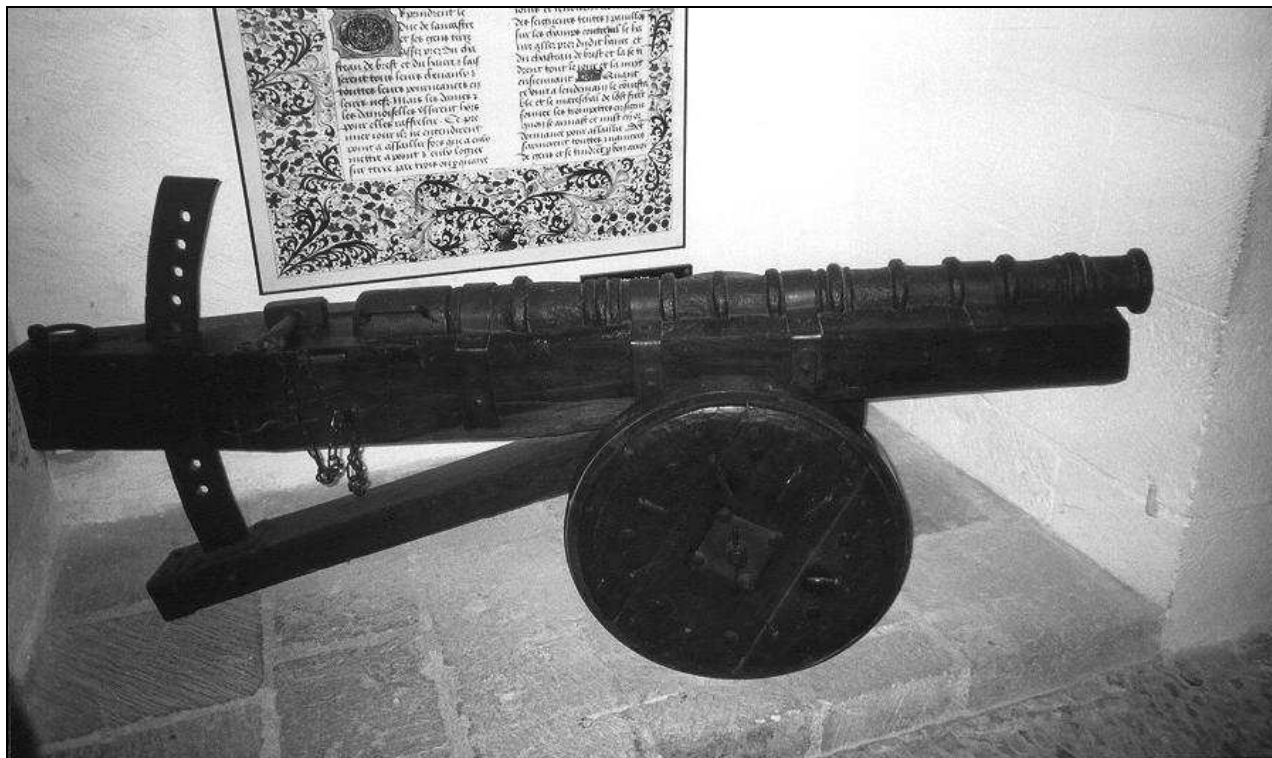
C'est Louis XI, en habile diplomate, qui en 1464, exempta la ville de l'impôt et édicta des mesures de clémence pour le retour des émigrés.

Un curieux monument est élevé au dessus de la plaine de Coly, sur la route de Bergerac. Il est à la gloire des frères Bureau et le comte de Penthievre y est désigné comme vainqueur de Castillon. Si la contribution de Jean de Blois à la victoire fut grande, nous avons vu qu'il n'était pas seul. Ce monument fut érigé par « L'Union Patriotique de France sur l'initiative de l'Union Patriotique de la Gironde en 1888 ». 18 ans après la guerre de 1870. Un moyen de redorer le blason terni de la gloire française ? C'est un autre moment de notre histoire... Le GRHIN s'est arrêté auprès de ce monument lors de son voyage de juin 2004 à Saint-Emilion.

Un spectacle grandiose rappelle cette victoire française chaque été, entre le 14 juillet et le 15 août. Celui-ci retrace bien la vie de cette époque et la bataille elle-même.



Le monument des frères Bureau



La fin de L’Aigle (Jean de Blois)

Après avoir obtenu quelques subsides (remises de tailles) du roi, **Jean de Blois** se retire à Ségur pour ... panser ses plaies. Il mourra (erreur de Bonaventure qui dit 1452) dans les premiers jours de 1454, blessé, usé par sa vie aventureuse.

« La place de Nontron avait été détruite, sauf le château. C’était une lourde perte pour les Penthievre, que la ruine de cette riche clé du Limousin, du Poitou et de la Saintonge. »

Il envoie le fidèle Gautier de Pérusse des Cars régler ses affaires en Hainaut, c’est l’homme des missions difficiles.

Sentant sa fin proche, **Jean** signe son testament :

- Sa nièce, Nicole, fille de son défunt frère Charles, hérite du Penthievre et du titre. Elle ennuiera son oncle Guillaume, réclamant tout l’héritage, étant fille d’un frère aîné de Guillaume, ce qui peut se justifier. Nous verrons qu’en plus du Penthievre elle n’obtiendra rien ... et heureusement : elle vendra tous ses droits sur le Penthievre à Louis XI pour 50 000 livres qui ne serviront qu’à couvrir les dettes de son mari, Jean de Brosse seigneur des Cars. L’ ‘éternelle aragne’ s’implantait en Bretagne qu’il finira par faire obtenir à son fils Charles VIII.
- Le cadet, Guillaume l’aveugle, est désigné clairement comme héritier du Limousin et du Périgord.
- La veuve d’Olivier, le frère aîné, Jeanne de Lalaing fait mettre la terre d’Avesnes sous la main de justice pour obtenir le paiement de sa rente viagère.
- L’épouse de **Jean de Blois**, Marguerite de Chauvigny « *pour ... que le grand amour et affections... et récompense de grands et continuels services moralité et plaisirs qu’elle lui a faits...* » a reçu tous les droits sur une bonne partie de la vicomté de Limoges.

Testament bien compliqué !

Il sera enterré dans le couvent des Cordeliers d’Excideuil.

La succession de Jean de Blois-Bretagne

Succinctement nous verrons l'avenir brillant de la famille de Jean de Blois.

Guillaume de Blois-Penthièvre (1454-1454)

Son frère Guillaume hérite du Périgord-Limousin... avec toutes les restrictions ci-dessus indiquées. Il en sera réduit à habiter un hôtel dans la basse-cour du château de Ségur qu'occupe la veuve de Jean, qu'on lui prête !

Accablé par les trois héritières (Jeanne de Lalaing, Marguerite de Chauvigny et Nicole des Brosse) il mourra bientôt, vers le 11 novembre 1454, moins d'un an après son frère **Jean de Blois**.

Il avait demandé à être enterré à Guingamp dans le couvent des frères cordeliers comme sa grand-mère, s'il mourrait en Bretagne (les liens restaient vivants) ou à Excideuil dans le semblable couvent avec son frère. C'est ici qu'il le fut.

Françoise De Blois Penthièvre (1454-1481)

Jean avait fait épouser à Guillaume après sa libération de 1448, en 1450, Isabeau de La Tour. Celle-ci lui avait donné trois filles : Françoise de Blois-Bretagne, que Guillaume avait désignée comme son héritière dans son testament, Jeanne et Charlotte. La famille de Penthièvre fut désignée comme tutrice des enfants. Françoise n'avait que cinq ans à la mort de son père. Isabeau obtint de la famille la régence de Françoise, vicomtesse de Limoges et comtesse du Périgord.

Elle va s'avérer une régente dynamique (1455-1468). Elle reçoit de Jean d'Albret, ami des tuteurs, 1000 livres de prêt pour reprendre sa terre d'Avesnes. Le père de Jean, Charles d'Albret pousse son fils à donner son aîné, Alain, en mariage à Françoise. La promesse a lieu le 24 novembre 1456 ? Françoise a six ans et Alain dix. Le contrat stipule qu'en cas de décès, Alain épousera Jeanne puis Charlotte.

Isabeau de La Tour se remaria peu après avec Arnaud Amenieu d'Albret frère de Jean (oncle d'Alain) et d'un second Charles d'Albret. Il était lieutenant-général du roi en Roussillon et possédait la terre d'Orval et d'autres seigneuries en Berry.

La famille d'Albret entrait en possession du Périgord-Limousin.

Notons qu'Alain est fils de Catherine de Rohan. A moitié breton, il était parent de sa femme et dut obtenir une dispense du pape Pie II.

Les affaires familiales continueront à être très compliquées. Les disputes et procès sont fréquents. Le roi s'en mêle qui récupère la terre de Ségur en 1457. Alain aura bien du mal à faire lever la main-mise en 1472 par Louis XI.

Alain, dit Le Grand, non par la taille mais par les possessions, est rude, ce n'est pas un mari facile, c'est une forte personnalité qui va s'imposer. Le couple sera pourtant prolifique : huit naissances ; 1° Jean d'Albret, futur roi de Navarre, 2° Gabriel qui sera seigneur de Lesparre et d'Avesnes, 3° Pierre, comte de Périgord, 4° Amanieu, futur évêque de Pamiers, de Comminges et de Pampelune qui obtint le cardinalat par son beau-frère, 5° Louise , 6° Isabeau épouse Gaston II de Foix, comte de Candal, captal de Buch, vicomte de Benauges, 7° Charlotte mariée avec César Borgia, célèbre pour sa beauté, 8° Anne.

Alain s'imposera et fera respecter les droits de sa femme. Toutefois, Nicole s'empressera de rendre hommage pour le Penthièvre au duc de Bretagne, sachant qu'Alain prétendait toujours à ce comté. Les tentatives d'Alain dans le même sens seront repoussées par le duc.

Françoise meurt en 1481 (ou 83) âgée de 32 ans ? Son fils Jean qui a épousé Catherine de Foix devient roi de Navarre.

Alain d'Albret, dit Le Grand (1481-1522)

Alain devient régent des droits de Françoise au nom de ses enfants. Il est vicomte de Limoges de 1481 à 1522. De forte personnalité, il gèrera les biens de ses enfants jusqu'à sa mort en 1522, même le royaume de Navarre.

Alain le Grand sera toujours plus ou moins endetté. Il ne s'occupera guère de sa suzeraineté sur la vicomté. Le désordre féodal y règnera. Il aliènera bien des terres pour couvrir ses besoins : aux Aubusson, aux Pompadour, aux Beaupoil et même à Pierre de Beaujeu. C'est Alain qui, pour services rendus, érigea en châtelainies les fiefs de Bertrand du Barry de La Renaudie et de Saint-Front-la-Rivière.

Alain s'est soumis au roi Louis XI. Il devient lieutenant-général en Limousin mais sera appelé comme un des principaux chefs militaires de l'armée royale contre Charles le Téméraire, après son décès en 1477 devant Nancy.

On assista alors à ce phénomène curieux : malgré sa médiation, il fut obligé d'assister à la prise d'Avesnes, fief du duc de Bourgogne. La population fut massacrée, la ville brûlée et les murailles abattues. Tous les travaux de défense si péniblement réalisés par Olivier de Penthièvre, oncle de sa femme, furent anéantis.

Le 17 juin 1484, son fils Jean, héritier d'Albret et de Blois-Bretagne, épouse à Orthez Catherine de Foix, sœur et héritière de Gaston Phoebus, roi de Navarre.

D'Albret se détache de la cause royale pour épouser la cause bretonne où il a toujours des espoirs d'aboutir. François II, duc de Bretagne est vieillissant et voudrait bien marier ses filles Anne et Isabelle. Furent contactés : le prince de Galles, Maximilien d'Autriche, Louis d'Orléans, Rohan. Qu'à cela ne tienne, Anne a sept ans, Alain d'Albret trente de plus, il prétend à la main de l'héritière. Pour montrer sa bonne volonté, il se dirige vers la Bretagne avec une armée de 3 à 4000 Gascons.

D'après le nobiliaire de Nadaud :

« *Le 10 février 1485, Alain d'Albret se liguait contre le roi de France. En 1487, il rassembla environ 3 à 4000 combattants, avec lesquels il prétendait venir rejoindre les princes mécontents de Bretagne. Mais le seigneur de Candale, lieutenant du roi en Guyenne, l'investit dans son château de Nontron, sur la frontière du Limousin et de l'Angoumois, et l'enveloppa de telle manière qu'il n'eut point d'autre parti à prendre que celui de la soumission. Obligé de venir à composition, de retourner dans ses terres de Gascogne et de licencier son armée.* » (Ribault de Laugardière p. 80)

Non content de cela, il prétend à un dédommagement pour sa soumission. Le roi, peu dupe, lui confia tout de même une compagnie de 100 lances de ses ordonnances.

La Bretagne s'enfonça. D'Albret en 1488 s'y rend par la mer et convoqua à Nantes sa troupe de 100 lances. François II, mourant, circonscrit par Françoise de Dinan, comtesse de Laval, gouvernante d'Anne et demi-sœur d'Alain d'Albret accepte le principe d'alliance avec d'Albret. ... Mais Anne s'y refuse absolument, préférant se faire religieuse.

Le 28 juillet l'armée bretonne est écrasée à Saint-Aubin du Cormier. Le duc est obligé de signer avec Charles VIII le traité du Verger l'obligeant à l'hommage lige, lui imposant des garnisons françaises et lui interdisant de marier ses filles sans le consentement du roi.

D'Albret, sentant le vent tourner, traite, pour des sommes fabuleuses, la reddition de Nantes en 1490. Cette trahison lui rapportera peu, car les juristes royaux trouvèrent que d'Albret n'avait sur la Bretagne que des droits imaginaires et que de ce fait le traité devenait caduc.

La suite est plus connue. Anne épouse par procuration Maximilien d'Autriche. Charles VIII, au nom du traité du Verger fait casser le mariage et oblige Anne à devenir reine de France. Elle épousera ensuite Louis XII avec qui elle s'entendra mieux, donnant naissance à deux filles Claude et Renée.

Louis XII, mort d'épuisement après son remariage avec la jeune Marie d'Angleterre, sœur d'Henri VIII, a pour héritier François de Valois-Angoulême. Sa mère, Louise de Savoie, malgré les volontés posthumes d'Anne, fait épouser Claude de France à son fils François 1^{er}.

C'est ce roi qui, après le décès de la reine Claude en 1524, obtient du parlement de Bretagne l'édit d'Union en 1532. Le duc de Bretagne est maintenant le roi de France. Le roi lors de visites en Bretagne n'était jamais appelé 'Sire' mais 'Monsieur le Duc'

C'en est fini des héritiers Penthievre pour le duché de Bretagne ? Point du tout. Pour hériter maintenant de la Bretagne, il fallait le trône de France. Qu'à cela ne tienne, ils l'auront.

Jean d'Albret transmet tous ses biens, dont le royaume de Navarre et le Périgord-Limousin, à son fils Henri. Celui-ci maria sa fille héritière Jeanne d'Albret à Antoine de Bourbon, descendant de Robert de France, dernier fils de Saint-Louis, en 1548. Leur fils et héritier, Henri, après la mort du dernier Valois Henri III, devient roi de France en 1589 sous le nom d'Henri IV.

Il aliéna beaucoup de baronnies du Périgord-Limousin, au nom de sa sœur Catherine, à des seigneurs locaux, pour finalement réunir tous ses biens à la couronne de France en 1606.

La Bretagne et le Périgord-Limousin n'existent plus que comme partie de la couronne de France.

Remarquons que cet arrière-petit-fils de Jeanne de Penthievre recouvre le duché perdu par son ancêtre. Remarquons aussi qu'il descend de Robert de Clermont que Marguerite de Bourgogne convoitait pour sa fille Marie... La boucle est bouclée !

Gérard Francis, novembre 2007.

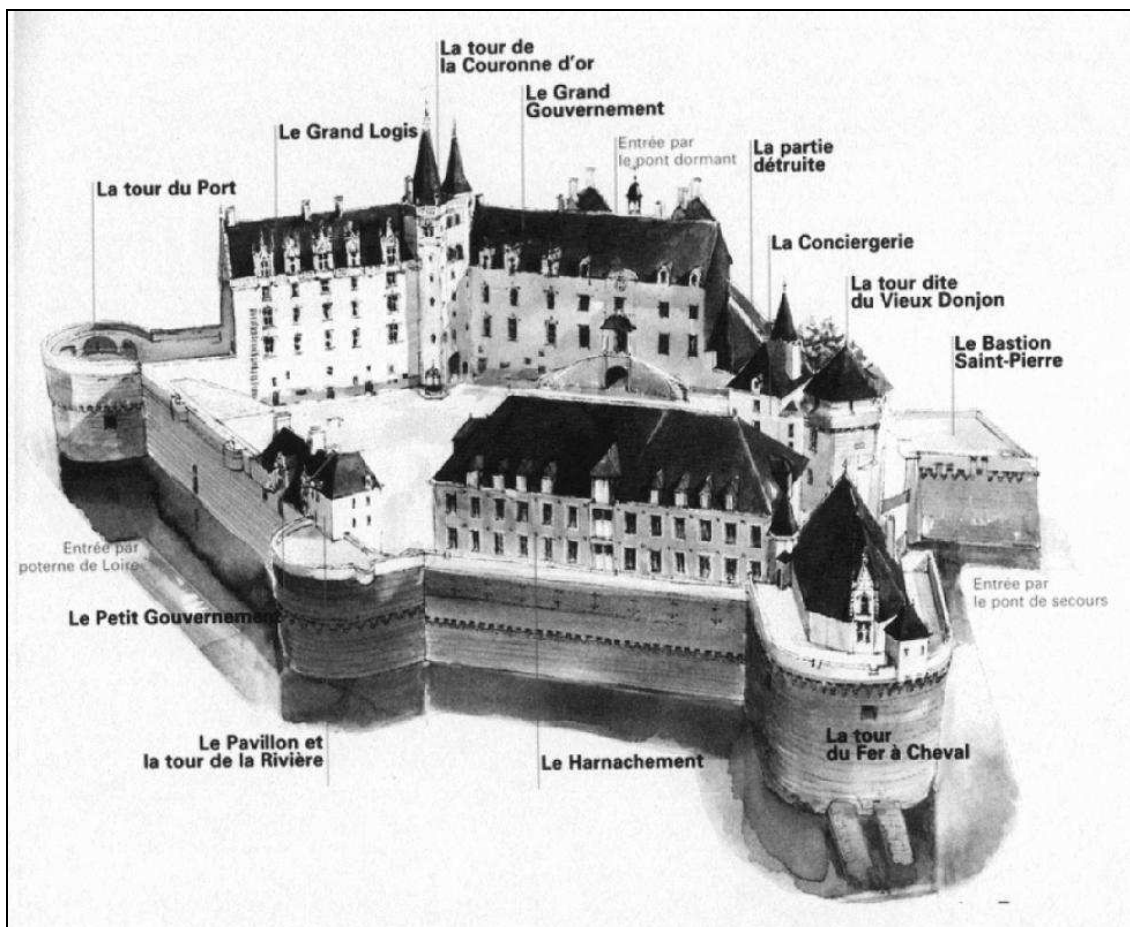
Sources

Principalement

« La mainmise des Bretons sur le Limousin-Périgord » de Claude-Youenn Roussel chez Guénégaud

Mais aussi

- Histoire de France Larousse.
- Monographie de la ville de Nontron de Ribault de Laugardière.
- Chroniques Nontronnaises N° 7, 8, 21 bis
- La victoire de Castillon de Jean Barthe, éditions Sud Ouest.
- Bulletin de la SHAP Tome CXXVII – Année 2000.
- Documents édités par le Groupe de Recherches et de Sauvetages Archéologiques du Castillonnois.
- Histoire du Périgord chez Fanlac.
- Nombreux sites Internet consultés.



Anne de Bretagne
et son château de Nantes

Complément sur le sire Alain d'Albret (sur la prise de Nontron en 1487)

« Extrait du traité passé à Nantes au mois de mars mil CCCquatre-vingts et dix entre le roi Charles VIII et le sire d'Albret (pièce écrite sur parchemin et extraite des registres du Grand Conseil du roy)... »

« Nous estans en nre ville et cité de Bourdeaulx et envoyâmes devers luy, afins qu'il vinst devers nous et luy fismes faire commandement de par nous sur grans peines qu'il eust à departrir sad. Arméen et lors icelluy nre cousin Delbret sen partit dud. Chasteljeloux et passa avec sad. Armée les rivierres de Garonne et Dordogne et aultres, et marcha oultre jusques au pays de Périgort, en une sienne ville nommée Nontron, en intention de marcher plus avant et soy joindre avec feu nre cousin le duc François de Bretagne, pour certaine alliance que nre d. frère Dorléans et luy avoient à icelluy duc de Bretagne. Mais nonobstant certaine armée que envoyasmes contre et au devant de luy, il fut empesché tellement quil fut par nos gens de guerre assiégé en lad. Ville de Nontron, en laquelle aucuns nos lieux ten. Et chiefs de guerre qui lors y estoient en nred. Armée receurent icelluy nre cousin Delbret a certain traité, accord et appointment par lequel, entre autres choses, fut accordé et dit que icelluy nred. Cousin Delbret de lors en avant nous servirait bien loyalement, et renonca et se departrit de toutes alien et intelligences quil povoit avoir faites à quelconques princes ou seigneurs, et promist qu'il viendroit devers nous toutes et quanteffoix que lui manderions et ferions scavoir. Lesquelles choses et tout le contenu aud. Traité nred. Cousin Delbret promist et jura garder et observer, et depuis eusmes icelluy traité pour agréable et fut par nous rattifié et confirmé. Et de la icelluy nre cousin Delbret, au moyen du traité sen retourna en sesd. Terres et seigneuries de Gascognes et illecques fit sa demeure jusques environ la feste de Toussains... etc. »
Ribault de Laugardière p. 81.

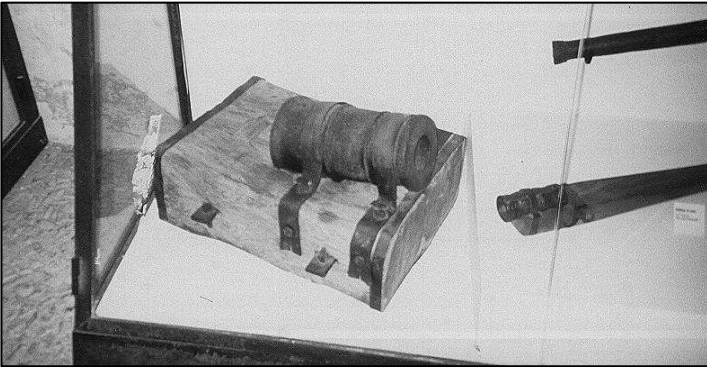
Complément militaire extrait du château de Castelnaud (24) et de diverses revues.



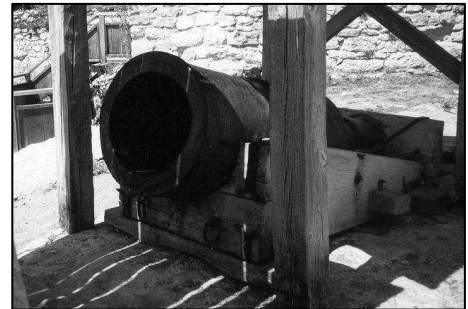
Trébuchet, machine de guerre dont Duguesclin fut un grand utilisateur et encore utilisée par François 1^{er} dans les guerres d'Italie, Cette machine de siège pouvait lancer avec précision des boulets de pierre de plus de 100 Kg à plus de 200 m. Boulets tels que ceux vus au château de Chalais lors de la visite du GRHIN



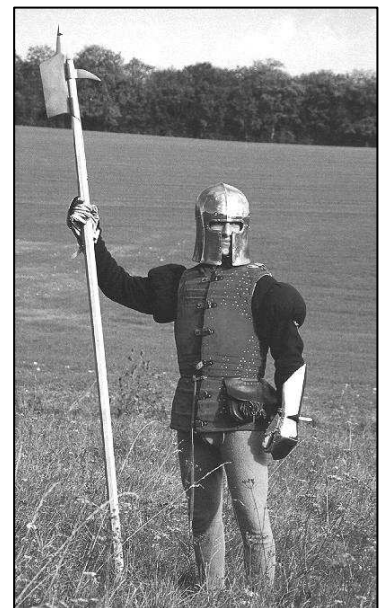
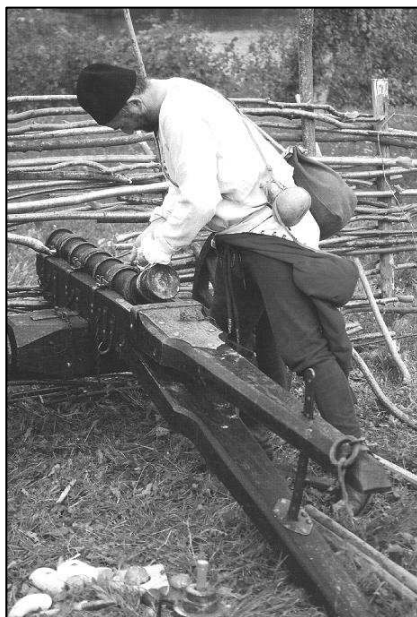
Arquebuse et autres bouches à feu du XVe siècle

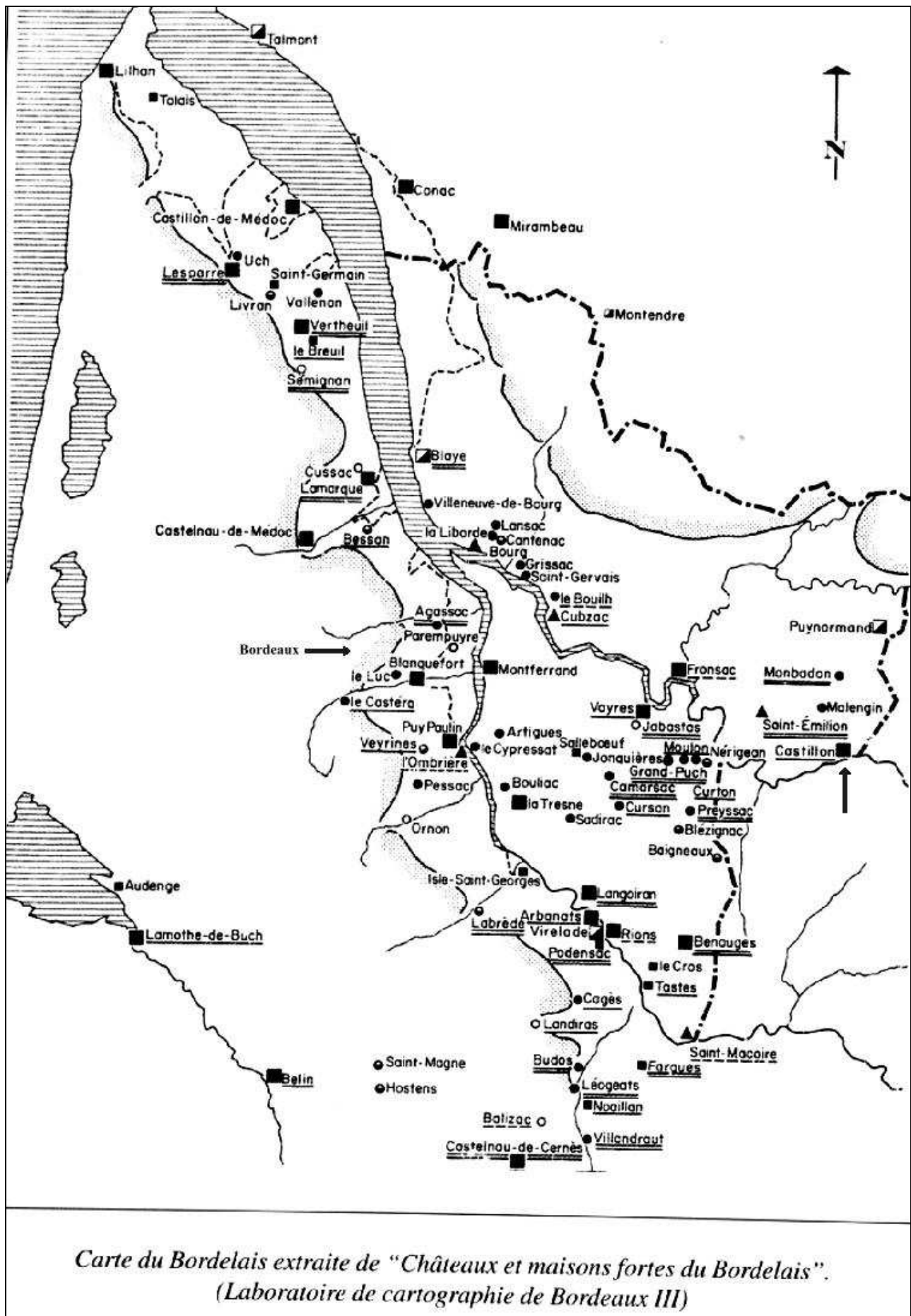


Bombarde remplaçant le trébuchet. (de côté et de face)



Divers soldats du XVe siècle (reconstitutions sur des documents bourguignons)
Archer canonnier hallebardier





Carte du Bordelais au XVe siècle.

EPHÉMÉRIDE.



Sortie du 9 juin 2007

SUR LES PAS D'EUGÈNE LE ROY (**Gabriel Victor, 1836-1907**)

Hautefort – Château (** au guide Michelin). Visite guidée 1 h. Jardins, parc, les appartements privés sont ouverts depuis peu à la visite. 19 pièces meublées. Appartements de la baronne de Bastard, restauratrice du château qui fut dévasté en grande partie par un incendie en 1968. A ce jour entièrement restauré dans le même esprit.

Nous visitons la tour Sud-Ouest, la salle du souvenir.

Dans ce château, Eugène le Roy vit le jour, ses parents étant au service du baron de Damas.

Château historique aux personnages célèbres dont Bertrand de Born, troubadour de renom et homme de guerre par 'vocation'. Cité par Dante dans la « Divine Comédie ».

Château élevé par l'ancienne famille limousine des Las Tours, passé par mariage dans la famille de Born, au XIIe siècle. Château prédestiné aux disputes par les héritages tout au long des siècles et jusqu'à nos jours, pour ne citer à ce propos que l'auteur de romans, notre contemporain, Guy des Cars.

Nous retrouverons dans ces lieux celle qui fut l'égerie des amours platoniques de Louis XIII, fille du premier marquis de Hautefort, la belle et vertueuse Marie¹, au surnom d'Aurore, surnom justifié par la beauté de celle qui régna dans les cercles littéraires et les salons des Précieuses.

L'excellente librairie qui termine la visite vous proposera, en plus d'ouvrages historiques intéressants, toute l'œuvre d'Eugène le Roy.

Rouffignac. Localité entièrement détruite par les nazis qui la brûlèrent en 1944, en représailles du harcèlement des troupes de la Résistance. Seule l'église a échappé à cette destruction systématique. La localité sera reconstruite à l'identique du plan d'origine, avec habitat où règne la pierre apparente.

Après toutes ces tragédies, nous osons vous proposer de passer à table, ce qui nous remettra de nos émotions...

L'église. Mérite la visite et présente un intéressant clocher-porche au portail de style première Renaissance, exécuté en 1530 et orné de chapiteaux corinthiens. Linteau finement sculpté. La décoration profane surprend en ce lieu... sirènes et bustes de femmes. Intérieur : le vaisseau se compose de trois nefs égales, de style flamboyant voûté d'ogives aux voûtes supportées par des piliers cylindriques cantonnés de colonnes torsades. Signalons, mais nous ne visiterons pas, à quelques kilomètres, la grotte dite de Rouffignac, avec peintures et gravures historiques du magdalénien.

Château de l'Herm. Parfaite illustration de la confusion du réel et du mythe, visite guidée par la propriétaire, Mme Marie Palué, archéologue agréée.

Voir dossier publié dans les Chroniques n°23 par Marie-Thérèse Mousnier.

Saint-Orse : Visite de ce vieux village, méritée par ceux qui sortent des circuits 'touristiques'.

Tourtoirac. Une dernière visite, sans horaire précis, car Antoine de Tounens ne protestera pas... Ce fol aventurier (1823-1878), personnage d'opérette, partira par quatre fois à la conquête de terres lointaines (documentation donnée dans le car).

1 – Marie de Hautefort : Que nous retrouvons dans le roman édité récemment au titre de « l'Honneur des Hautefort ». (auteur Jean-Luc Aubarbier, éditions Jean-Claude Lattès) Ici est retracée la véritable histoire du château de l'Herm.

Polémique toujours. (d'après J.N. Biraben)

Savez-vous que dans son ouvrage « l'année rustique en Périgord » l'auteur a eu 'l'idée de penser' qu'il fallait écrire et prononcer Périgordin au lieu de Périgourdin.

En graphie occitane : Périgordin, du terme celtique pétrucoriorum (prononcé pétroucorioroum).

En graphie française : Périgourdin.

Sacré Eugène !!!



Eugène Le Roy, percepteur à Domme,
à l'âge de 33 ans.

Séance du jeudi 7 juillet 2007

« L'ART DE RECEVOIR UN HÔTE DE MARQUE AU XVII^E SIÈCLE. »

Par Jean Marie-Bouzy.

Travail publié dans le n° 23

Séance du jeudi 6 septembre 2007

« LE GRAND LIGUEUX, PENSIONNAT POUR JEUNES FILLES NÉES. »

Par Marie-Thérèse Mousnier

Travail publié dans cet ouvrage

Séance du jeudi 4 octobre 2007

« LA LUMIÈRE DE CHARTRES DANS LES TÉNÉBRES PÉRIGORDINES »

Par Thierry Baritaud

Sortie du 6 octobre 2007

« SUR LES TRACES DES TALLEYRAND, COMTES DU PÉRIGORD »

Mareuil, découverte du retable et de l'autel de l'Abbaye de Ligueux

Le retable et la chaire de l'abbatiale de Ligueux, que Marie-Thérèse Mousnier a signalés dans sa dernière conférence, furent à juste titre admirés lors du premier arrêt à Mareuil, baronnie des Talleyrand. Mais la découverte des statues de bois peint de St Benoît et de sa sœur Ste Scholastique a frappé chacun par leur simplicité et leur criante vérité. Leur mauvais état mériterait beaucoup d'attention. Elles sont aussi issues de Ligueux.

Eglise romane de Bourg du Bost avec ses peintures des XVIe et XVIIe siècles.

L'église de Bourg du Bost est une église romane du XIIe siècle. Elle avait une voûte en pierre, mais comme la plupart des églises romanes, le temps et les siècles ont apporté leurs dégradations, et c'est au XVIIIe siècle que le plafond en bois a été refait tel qu'il est actuellement.

On aperçoit au-dessus de la porte et au dessus du chœur des créneaux et le clocher-donjon, car il s'agit d'une église fortifiée.

L'avant-chœur est voûté d'une coupole sur pendentifs.

Le chœur est voûté d'un cerceau plein cintre qui donne une abside semi-circulaire. Deux baies latérales éclairent le chœur. La baie centrale est aveugle, car elle donne sur un contrefort.

A l'extérieur on peut constater que l'église a été restaurée à différentes époques. Elle fut même fermée de 1969 à 1980 en raison de son mauvais état.

Au cours des années 1979 et 1980, les techniciens de l'Art ont découvert sous une couche de plâtre des peintures murales des XVIe et XVIIe siècles.

Au-dessus de l'autel on aperçoit l'Agneau Pascal, et la particularité surprenante est que l'agneau possède deux queues.

En pendentif, l'Ange du Jugement sonnait de la trompette.

Il est à remarquer dans la coupole le chevauchement des traits et des rectangles.

A l'entrée du chœur, on remarque une tête du Christ, souvent retrouvée dans les églises orientales.

La tribune est du XVIIe siècle. Il s'agit d'une tribune à courbure unique. (L'un des charpentiers aurait pu être un basque).

L'autel du chœur date du XVIIIe siècle. Celui placé sous la tribune est du XIXe siècle. Au-dessus de la porte d'entrée, le tableau de l'Ascension de la Vierge est un don de l'Empereur.

Le tableau au-dessus de la tribune représentant un Christ en Croix est du XVIIe siècle.

Si vous regardez avec attention la fenêtre, la pierre est sculptée et le chapiteau a comme sculpture une chaîne.

Le petit tableau qui est au plafond représente l'Enfant Dieu. Il date du XVIIIe siècle.

Chalais : Visites sous la conduite d'une guide remarquable

L'église de Chalais, voisine du château possède encore une grande partie de son riche portail d'entrée de type charentais, art roman très sculpté d'une statuaire symbolique. Il est frère de celui de sa voisine d'Aubeterre. L'église fut brûlée au moment des guerres de religion et reconstruite avec

plus de simplicité. Mais son intérieur, avec ses peintures du 17^{ème} siècle sur la voûte en bois et la chapelle des Talleyrand, est imposant de noblesse.

Juste derrière l'église se trouve le cloître du 17^{ème} également, voulu par Françoise de Monluc, princesse de Talleyrand. Les abbés devaient assurer la cure mais aussi l'école du Chalais de l'époque. Le cloître, très 'stéréotypé', rigoureux, laisse percevoir le lien avec l'architecture des villas gallo-romaines (cour intérieure et impluvium).

Le château est la troisième visite commentée par notre guide de l'école du Louvre. Commentaires issus d'une étude approfondie et passionnée méritant une publication ou une conférence entière... nous nous contenterons d'une esquisse :

La Maison de Talleyrand :

- Branche détachée dès le XIIe siècle de la famille des comtes du Périgord.
- Le rameau aîné a été illustré par Hélie, cardinal du Périgord et diplomate (1301-1364) donc sans postérité.
- Le nom a été gardé par un autre rameau dont sont issus :
 - Henri comte de Chalais (1599-1626)
 - Alexandre Angélique, Cardinal (1736-1821)
 - Charles Maurice, prince de Bénévent, évêque d'Autun et homme politique (1754-1838)

Charles Maurice est le second fils d'un Talleyrand officier supérieur ?

L'enfant placé en nourrice est, au cours de ses premiers mois, victime d'un accident qui le rend infirme à vie, lui laissant un pied bot dont l'impressionnante chaussure cerclée de fer est exposée au château de Valençay. Or, d'après l'Historien Emmanuel de Waresquiel¹, l'enfant serait né avec cette malformation appelée maladie de Marfan.

Dès lors, l'enfant n'est plus considéré comme héritier de la famille, mais comme un cadet, et de ce fait destiné à la carrière ecclésiastique, vocation ou pas ! Charles Maurice ne l'a pas, en outre sa famille le rejette totalement.

De tous ces événements, son caractère en subira les influences : « On me force d'être ecclésiastique, on s'en repentira. »

Toutefois, dans son enfance apparaîtra une embellie, pendant les quatre années passées auprès de son arrière grand-mère, petite fille de Colbert, au nom de Françoise de Rochechouart-Mortemart, qui lui donnera une grande affection au château de Chalais.

Charles Maurice, diplomate d'envergure européenne, connut une vie agitée en tant que prélat, mais aussi dans la politique sous différents régimes, sans oublier ses amours tumultueuses ou passades qui laissèrent des traces dans l'Histoire par sa descendance de la main gauche...

Par ordre de Napoléon et pour mettre fin au scandale, mariage avec sa maîtresse du moment, madame Grand, sa 'Belle d'Inde'. Pas d'enfants.

Par contre et bien antérieurement, de sa liaison avec la comtesse de Flahaut, naquit un fils, Auguste Charles Joseph dont voici la descendance.

Auguste Charles Joseph, comte de Flahaut de la Billardie (1785-1870)

Lequel devint l'amant de la reine Hortense (fille de Joséphine)

|
Charles comte de Morny (1811-1865)

Puis duc de Morny – demi frère de Napoléon III

Mais encore, sa chère nièce la duchesse de Dino influença beaucoup dans sa vie... une beauté portraiturée à Valençay.

Sacrée race, bien illustrée par son blason.

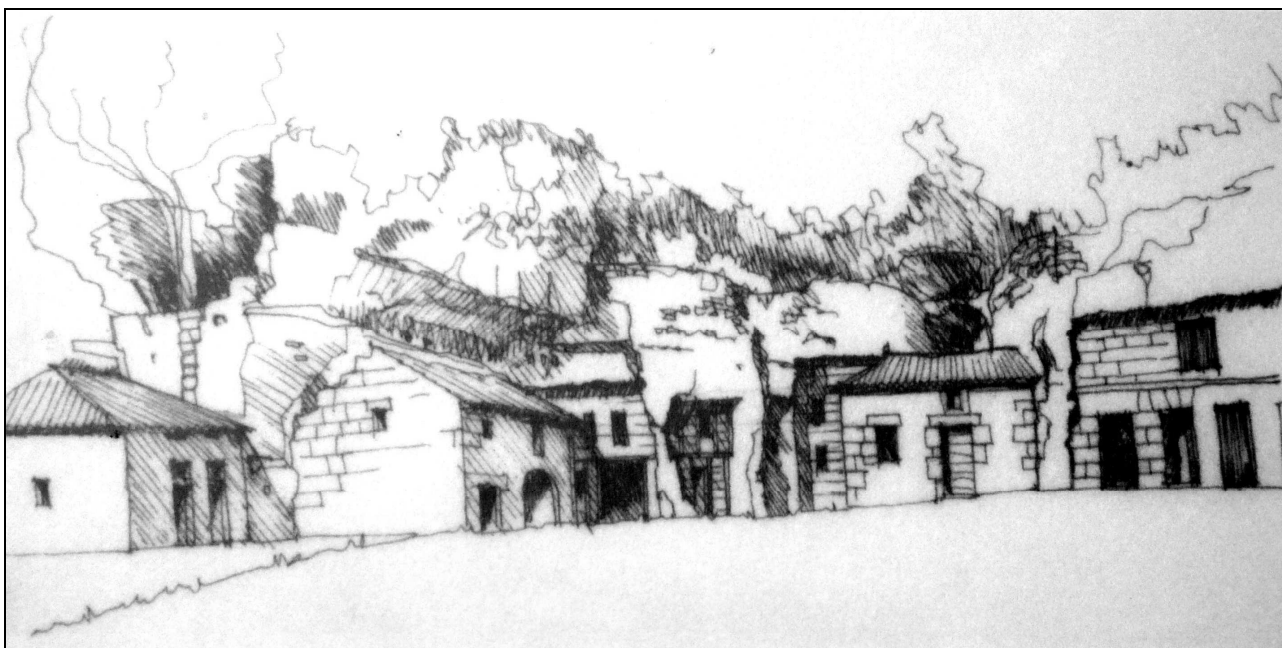
1 – Agrégation d'Histoire. Ecole Normale Supérieure. A consulter : mémoires de Talleyrand : Talleyrand le prince immobile. Fayard.

Visite de l'église de Saint-Pardoux de Mareuil (XIIe et XVIe siècles)

La petite église est en miniature celle de Chalais. Petite église du début du 12^{ème} siècle avec son portail charentais et son clocher sur coupole. Comme à Chalais la nef fut reconstruite en style gothique à voûtes en croisées d'ogives au 16^{ème} siècle, ainsi que la chapelle seigneuriale (ici les Raymond-Rauquelaure).

Visite des cluzeaux. (XIe – XIIIe siècles ?)

Ils sont creusés dans la roche calcaire des falaises bordant les deux côtés de cette petite vallée marécageuse. Ce sont les restes des maisons constituant le village médiéval (11^e au 13^{ème} siècles) du château de la Goterie des Raymond. Ils servaient de cave mais aussi de refuge dans ces époques troublées. Juste au dessus, sur la falaise se trouve le cimetière de l'époque, avec des sarcophages à tête arrondie, creusés directement dans la roche... datant d'avant la construction de l'église ?



Cluzeaux situés derrière l'abbaye de Brantôme avec restitution graphique des habitations collées à ces cluzeaux. Ce document permet d'imaginer le village médiéval de Saint-Pardoux de Mareuil.

**Quelques photos offertes au GRHIN par monsieur
Christian Magnac**



église de Mareuil, St Benoît et Ste Scholastique





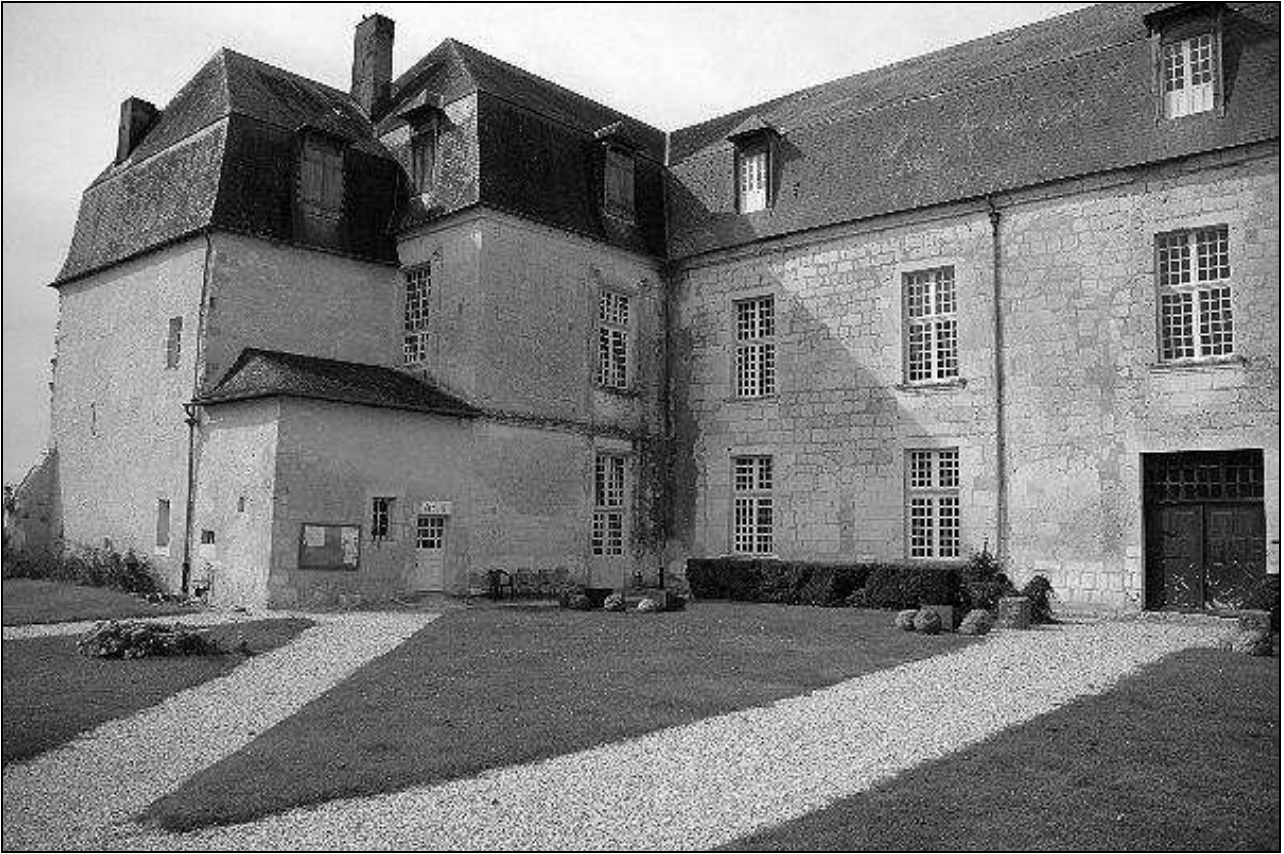
La chaire



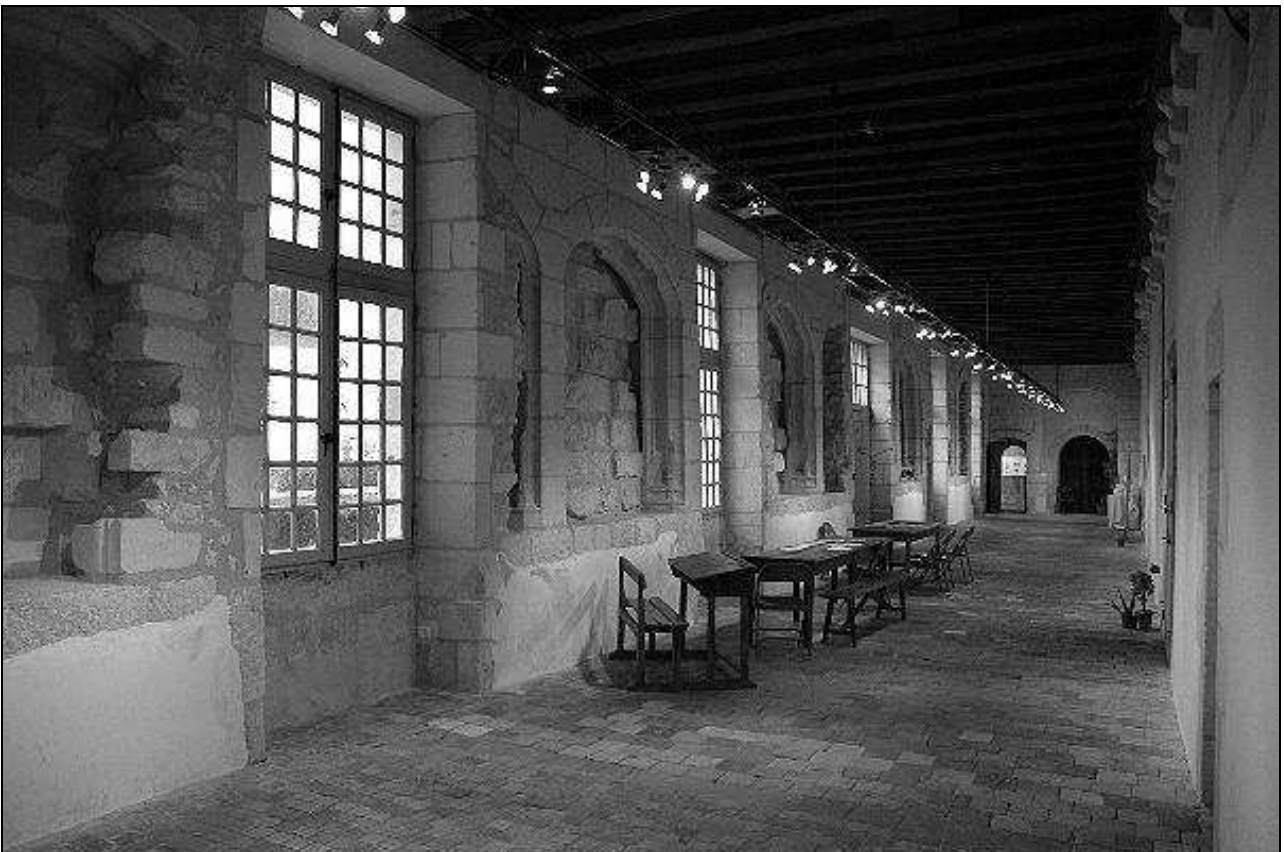
Le retable

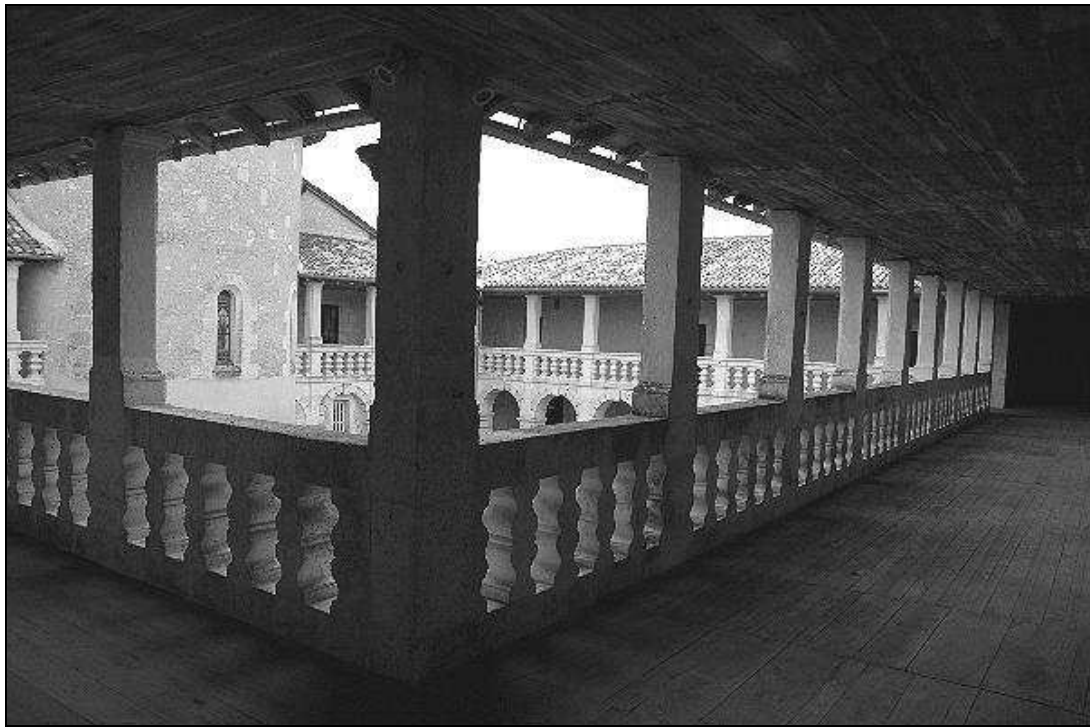


Eglise de Bourg-du-Bost : peintures du 16^{ème}, l'agneau et l'ange



Le château de Chalais et sa galerie d'entrée





Monastère du XVIIe lié à l'église et au château de Chalais.

Séance du jeudi 8 novembre 2007

« LA GÉNÉALOGIE : A LA RECHERCHE DES ANCÊTRES »

Par Max Jardon

- La Généalogie : loisir ou fait de société ?
- La voie privilégiée : l'état civil :
 - genèse de l'état civil
 - son utilisation
 - ses limites et ses difficultés
- Autres moyens de recherche :
 - actes notariés
 - terriers
 - etc.
- Où trouver les documents nécessaires :
 - ressources locales, départementales, nationales
 - limitation des consultations.
- Utilisation des informations recueillies :
 - fiches
 - numérotation
 - arbre, tableau, etc.
 - informatique.
- Réflexion sur le « déterminisme transgénérationnel inconscient » :

Je voudrais terminer mon propos par quelques remarques sur l'impact individuel des ancêtres sur notre vie, à savoir leur influence sur notre comportement, sur les événements de notre vie, ce que les psychanalystes appellent « le déterminisme intra-psychique inconscient ». En d'autres termes, en quoi nos attitudes, les événements que nous maîtrisons ou que nous pensons maîtriser, ont-ils leur origine dans nos choix d'actes volontaires, ou bien sommes-nous étrangers aux moteurs qui les ont déclenchés.

Cette approche prendra deux directions complémentaires.

En premier lieu, j'aborderai notre vie avec les personnes que nous avons connues, c'est l'histoire de l'individu que l'on appelle générationnel ou intra-générationnel et ensuite avec celles que nous n'avons pas connues, c'est la préhistoire de l'individu, autrement dit le transgénérationnel.

La première concerne la façon dont nous avons hérité des deux familles dont nous sommes le produit. Ce sont les personnes que nous avons connues, parents, grands-parents, frères et sœurs, tout le groupe familial et de cousinage. Il se produit chez l'enfant une transmission par identification aux modèles parentaux de cet entourage familial où nous avons grandi, à travers les désirs fantasmatiques des uns et des autres quant au devenir de l'enfant. Nous sommes issus d'un 'couple mixte' avec de chaque côté, un groupe familial inspiré de la représentation de ses aïeux, qui est mise à la disposition de l'enfant qui y trouve un modèle qui va l'imprégner, le façonner, soit directement, soit indirectement. C'est tout ce qui est dit ou non-dit, exprimé, suggéré, caché, rêvé pour le devenir de cet enfant, par les deux familles, rêves qui ne sont pas forcément concordants. C'est cela le générationnel, c'est ce que l'on dit, mais aussi ce que l'on ne dit pas.

Cette transmission psychique agit sur les valeurs, les croyances, les compétences qui assurent la continuité familiale groupale ou culturelle. Il ne s'agit pas évidemment d'une transmission qui ressemblerait à une transmission de biens mobiliers ou immobiliers, il s'agit d'un processus complexe comme tout ce qui touche à la vie intérieure de chacun.

Si la réalité psychique des parents modèle celle des enfants, celle-là n'est jamais modelée de façon passive. La vie psychique de tout nouvel arrivant au monde se construit en inter relationnel avec la vie psychique de ses proches, et c'est ainsi que marquée par celle de ses parents, elle l'est aussi à travers eux par celle des ascendants. La plupart de ces opérations est inconsciente.

Freud écrivait : « Tout individu est divisé entre deux nécessités : être soi-même sa propre fin et être le maillon d'une chaîne auquel il est assujéti sans la participation de sa volonté. »

En résumé, on décide ou on croit décider, et en fait on subit.

Ce qui est certain, c'est que cette influence de génération en génération n'est pas une transmission génétique mais une transmission générique.

Les règles qui conditionnent le fonctionnement du système familial sont autant implicites qu'explicites, mais essentiellement implicites et les membres de la famille n'en sont pas conscients.

Nous avons tous dans la lignée paternelle et maternelle des histoires familiales, des mythes familiaux différents, des manières de vivre ou de faire la cuisine différente. C'est encore plus complexe lorsqu'il y a une différence religieuse, nationale, culturelle, ethnique, raciale, politique, syndicale... etc. Pour l'enfant qui va grandir, ce sont deux familles qui se sont alliées et qui lui transmettent l'héritage de leur longue histoire, leurs façons d'éprouver le monde, de le penser, ce qui correspond à leur vécu, chacune de son côté ; et c'est sur cette base, avec parfois des turbulences exprimées ou cachées, que chacun d'entre-nous se construit sa propre individualité. Nous sommes tous passés par là et l'esprit de famille est souvent la synthèse de deux névroses familiales.

Et c'est là qu'intervient tout ce mécanisme inconscient de régulation, de compatibilité familiale, surtout que dans toute famille il y a des non-dits et que dans le cas qui nous intéresse, les non-dits sont multipliés par deux.

Il y a dans chaque famille des comptes non soldés. C'est souvent un fait apparemment banal, tous les problèmes d'héritage avec le lot de frustrations rentrées, les bijoux, l'argenterie, le tapis de

tante Adèle, mais aussi les deuils non faits, les non-dits pathogènes qui se traduisent parfois par une insurmontable angoisse des parents touchant à ce qu'ils cachent et que les générations suivantes subodorent inconsciemment, en ressentent une culpabilité pathogène mais profondément ancrée. (viol par les soldats allemands)

Un comportement bizarre, la répétition d'évènements inexplicables, d'accidents aux mêmes dates, de maladies identiques sont très souvent induits par un secret enterré vif dans l'inconscient des générations antérieures plus ou moins lointaines dans le temps. Le problème de la transmission transgénérationnelle reste posé, et il dépasse très largement les deux ou trois premières générations ascendantes.

J'aborde donc le deuxième volet de cette réflexion, celui de l'influence transgénérationnelle qui concerne cinq, sept voire dix générations précédentes. Le propre de cette transmission est d'être involontaire, totalement indépendante du psychisme conscient de l'individu et de traverser les générations pour se manifester par des événements que la raison est rarement en mesure d'expliquer. Il s'agit d'une transmission générique constituée de traces mnésiques des relations antérieures, profondément enfouies, même fort lointaines, et transmises uniquement de façon inconsciente.

Ajoutons que ces cataclysmes sociaux ont des répercussions sur plusieurs générations successives : guerres, déportation, arrestations ...etc.

Tous ces événements laissent des traces, une culpabilité, un poids dont on ne se libère pas facilement seul.

Il vaut mieux savoir une vérité, même difficile, honteuse ou tragique, plutôt que de la cacher, parce que ce que l'on cache, les membres de la famille, les autres, le devinent et ce secret, ce non-dit, devient un traumatisme grave à long terme qui se traduit par des événements personnels.

L'inconscient a bonne mémoire, il aime les liens de famille et marque les événements importants du cycle de la vie par répétition des mêmes événements de génération en génération et souvent aux mêmes dates.

Tout événement même lointain reste 'vivace', persistant et tenace, et s'impose non seulement aux sujets concernés, mais aussi à ceux qui l'ont en partage et également à ceux qui en héritent ou en hériteront. Il faut retenir que l'histoire que raconte une famille sur sa propre histoire, mélange de souvenirs, d'omissions, d'additions, de fantasmes et de réalité qui devient une réalité psychique pour les enfants élevés dans cette famille.

Que savons-nous de cette transmission transgénérationnelle inconsciente ? Peu de choses dans l'immédiat, nous la constatons sans l'expliquer.

Ma conclusion, je l'emprunterai à Anne Ancelin (« Aïe ! Mes aïeux »)

« Nous espérons que prochainement les progrès de la recherche interdisciplinaire touchant à la fois aux sciences humaines, la biologie, la physique quantique, l'éthologie animale et humaine ainsi que l'étude et la découverte de nouveaux neuro-transmetteurs permettront de mieux cerner comment passent ces transmissions et se font ces communications tant entre individus qu'entre générations. »

Séance du jeudi 6 décembre 2007

« ALBERT DE CALVIMONT PRÉFET ET HOMME DE LETTRES SOUS LE
SECOND EMPIRE »

Par Philippe Lalanne de Jonquel

Travail publié dans le présent ouvrage.

Séance du jeudi 03 janvier 2008

- Assemblée Générale

- Photos des voyages de juin et octobre 2007

Séance du jeudi 7 février 2008

« SAINT-CRÉPIN DE RICHEMONT... UN VILLAGE AUX PORTES DU
NONTRONNAIS, »

par Maurice Cestac, ingénieur agronome. (1^{ère} partie)

Saint-Crépin de Richemont, situé dans le canton de Mareuil, à seulement quelque 7 km de Brantôme, a vécu, au fil du temps, les différents événements historiques nationaux au rythme souvent atténué des campagnes. Plusieurs signes d'occupation du territoire jalonnent son histoire. L'existence d'une pierre plantée, dite « peyro jovento » (pierre joyeuse), d'une sépulture gallo romaine, d'un cluzeau façonné selon un modèle primitif, en sont les témoins essentiels pour la période pré médiévale. Une commanderie de l'ordre des Templiers suivie de celle de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, avec de nombreuses possessions dans la région, marquent la présence humaine au Moyen-Âge. Enfin, d'une population maximale de 1200 habitants à la fin du 17^{ème} siècle, la population est tombée à 210 habitants aujourd'hui avec une décroissance régulière à partir de 1850.

Le village peut s'enorgueillir de trois demeures nobles ou châteaux : Le château de Richemont de style Renaissance, construit entre 1564 et 1581 par le chroniqueur Pierre de Bourdeilles, abbé de Brantôme, enterré dans la chapelle. Depuis lors, d'alliances en successions, ce château est resté jusqu'à ce jour, selon les souhaits de Brantôme, dans la famille, avec une courte interruption au moment de la vente des biens nationaux. Les Joumard de Chabans de Richemont l'ont occupé, pendant le temps le plus long, jusqu'au début du 19^{ème} siècle.

Ensuite le château de La Barde, forteresse médiévale du 15^{ème} siècle, fut jusqu'à la Révolution le siège des Malet de Châtillon dont le contemporain de Brantôme fut l'ennemi juré.

Enfin la demeure noble du Plessac abrita les de Saulnier du Plessac, l'une des nombreuses branches de cette famille du Haut Périgord.

Grande histoire et événements nationaux ont eu leur traduction à Saint-Crépin. Pendant la période révolutionnaire on retrouve toutes les composantes de cette époque ; une municipalité composée des principaux nobles et bourgeois de la commune entre 1789 et 1791 ; puis sous la Terreur la persécution du prêtre Salvage et des de Saulnier, les réquisitions en tous genres, céréales, cloches et vaisselle de Richemont et du Plessac, noyers pour la fabrication de crosses de fusil...enfin en 1804 un complot royaliste à Bagatelle.

Tout au long du 19^{ème} siècle la liste des maires successifs est tout à fait à l'image des majorités politiques du moment : Un bonapartiste, Nicoulaud, pendant trois mois sous les Cent Jours, de Saulnier pendant la Restauration, des maires bleus sous la monarchie de juillet, et enfin comme cela s'est souvent produit dans les campagnes en 1848, avec le suffrage universel, l'arrivée à la tête de la municipalité d'Albert de Saulnier représentant de cette noblesse restée proche des masses rurales.

L'Eglise, au titre de bâtiment, est caractérisée par son retable inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Au titre d'institution, avec l'école, elle n'échappe pas à cette influence politique nationale. Même atténuée à Saint Crépin, la querelle laïque de la fin du 19^{ème} sera bien présente, et est sans doute en partie responsable du changement de majorité en 1900. La séparation

des Eglises et de l'Etat sera vécue passivement, avec des protestations de pure forme, de la part du prêtre et de la comtesse de Saint-Légier.

Enfin, commune rurale par excellence, Saint Crépin a été marqué tout au long des siècles, jusqu'à une période récente par une agriculture plutôt pauvre, traditionnelle et routinière. Mais une industrie lithique : fabrication de meules, de pressoirs et autres matériaux en grès très dur, très présent sur la commune, a fait la richesse de la commune jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. Une promenade dans les différents villages de la commune révèle de nombreux témoignages de cette activité.

Séance du jeudi 6 mars 2008

« LA CARRIÈRE POLITIQUE DE ARMAND-EMMANUEL DUC DE RICHELIEU
(1766-1822) ÉPOUX D'ADÉLAÏDE DE ROCHECHOUART. »

Par Geneviève Moreau

Armand Emmanuel, duc de Richelieu, né en 1766, fut marié très jeune à Adélaïde de Rochechouart.

Fuyant la Révolution, il arrive en Russie où il est remarqué par Catherine II, puis par le Tzar Alexandre 1^{er}.

Il fut nommé gouverneur de la Crimée où il fonda Odessa.

Revenant en France à la Restauration, il fut premier ministre de Louis XVIII, il remittra de l'ordre dans les affaires et les finances de la France ruinée.

Découragé et blessé jusqu'au fond du cœur par l'ingratitude du roi, il termine sa vie auprès de sa femme au château de Courteilles.

Il sera pleuré par les simples Français qui savent qu'il a mis la Nation sur la voie paisible de la prospérité.

Séance du jeudi 3 avril 2008

«GEORGES BONNET, 50 ANS DE VIE PUBLIQUE SOUS QUATRE RÉGIMES
POLITIQUES !»

Par Jacques Puyaubert

Par sa démarche scientifique d'Historien, **Jacques Puyaubert** a renouvelé profondément la vision stéréotypée d'un Bonnet opportuniste, défaitiste, et fait émerger une personnalité complexe, que nous retrouvons dans son remarquable ouvrage :

Georges Bonnet – 1889-1973

Les combats d'un pacifiste

Presses Universitaires de Rennes (en dépôt à Nontron, Maison de la Presse)

Travaux construits non seulement par des recherches en archives publiques en France et à l'étranger, mais encore par l'accès à l'intégralité des archives de la famille Bonnet ; ainsi qu'à l'accès à de nombreux documents originaux d'organismes privés (Crédit Lyonnais – Ordre des Avocats...)

Sujet riche en batailles électorales livrées à Périgueux et en Nontronnais, dont les résultats ont été gardés parfaitement en mémoire, par l'intéressé, bien des années après.

Une carrière de notable avec enjeux départementaux et nationaux : maire, député, conseiller général, ministre du Quai d'Orsay une quinzaine de fois, et plénipotentiaire à Washington.

Des sommets de la politique à l'exil en Suisse (6 ans), son retour à la politique a été facilité par son ancrage en terre du Brantômois, particulièrement à Champagnac de Belair ; ce qui lui permettra de rebondir pour une deuxième carrière politique, pendant une vingtaine d'années, en s'appuyant sur une forte défense du monde rural, toute population confondue.

Homme de Munich ? Certes.

Homme de paix à tout prix, négociant encore et toujours, avec l'Italie, le 3 septembre 1939 !

L'auteur, Jacques Puyaubert est agrégé, docteur en Histoire contemporaine.

Il enseigne à Sainte-Foy-la-Grande, au Lycée Elisée Reclus, et est :

Chargé de cours à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III

Appartient au Centre d'Etudes des mondes moderne et contemporain

Spécialiste des mutations politiques internationales de la France au XXe siècle

Auteur de travaux sur l'histoire d'Aquitaine.

Séance du jeudi 1^{er} mai 2008

« AUX PORTES NORD DU PÉRIGORD, DE LA FAÏENCE À LA PORCELAINES
AU 18^E SIÈCLE : LA MÉMOIRE DISPARUE DES CÉRAMIQUES ET POTERIES DE
SAINT-YRIEX-LA-PERCHE. »

Par Gilles Durand.

C'est avec une certaine nostalgie, que je repense à ces matins où, prenant mon petit déjeuner chez ma grand-mère devant un grand bol de lait fumant, je découvrais le brillance et l'éclat de la couverte de ce bol qui luisait avec les éclats du soleil, faisant apparaître sa merveilleuse surface émaillée 'couleur café'. De même, un autre jour, je posais aussi la question à mon autre grand-mère... « *Ce château qu'est-ce que c'est ?* », ma grand-mère me répondit : « *j'ai entendu dire par les anciens de ce quartier dit 'du marché vieux' qu'il fut jadis une fabrique de faïence.* » Il n'en fallait pas plus pour loger dans un coin de la tête d'un enfant de douze ans, ce qui allait être, des années plus tard, le début de mes recherches de 1992.

Il fallut mener ce travail comme une enquête policière. Ma première visite fut près de Nontron, aux alentours de Saint-Saud-Lacoussière, afin de retrouver des traces et des témoignages sur l'abbaye de « La Pérouse ». En effet, les moines extrayaient depuis le 16^e siècle l'oxyde de manganèse utilisé entre autres, dans la faïence locale. Puis de recherche en recherche, découvrir qu'aux alentours de l'année 1730, bon nombre de 'coureurs de manufactures' allaient créer l'essor économique des régions traversées, par leurs échanges et en divulguant très souvent les secrets de fabrication.

Un voyage qui nous conduit de Limoges à Périgueux, de Bergerac à Fleix, Thiviers, Excideuil et Saint-Yrieix-la-Perche ; sur une période allant jusqu'aux alentours des années 1800.

Outre la manufacture de la Seynie, Saint-Yrieix eut trois autres manufactures de céramique : l'une de faïence fondée en 1773, les deux autres de porcelaine.

Celle fondée par Elie Valette de las Chapetias et son directeur Jean-Georges Zinckernagel, technicien allemand venu de Gottingen en passant par Nyon et Pontenx-les-Forges dans les Landes,

cette manufacture, fondée le 4 juin 1776, fut très éphémère, mais moins que celle qu'André Josèphe Pouyat fonda le 20 novembre 1778, avec Théodore Hébrard, chimiste. L'incompatibilité d'humeur entre les deux hommes fait très vite sombrer cette association. Au même endroit, le 28 juin 1781, André Josèphe Pouyat forme une société avec Joseph Albert, peintre en porcelaine. Albert s'oblige à travailler la dite porcelaine et à partager le profit. Il ne reste que deux ans en pension chez Pouyat et, le 22 mars 1783, il demande mainlevée de ses meubles et effets que Pouyat a fait saisir. André Josèphe Pouyat a une poigne de fer, il demeure intraitable dans ses affaires. Il comprit très vite que pour éviter les difficultés financières, il fallait s'accaparer la plus rapidement possible le précieux kaolin pour faire fortune. Dès lors, les procès furent légion : Valette l'attaque pour vol dans la faïencerie, mais Pouyat, acquérant la charge anoblissante de conseiller du roi en la chancellerie près de la cour du parlement de Pau, s'avère intouchable et enfonce financièrement ses adversaires.

Dès 1779, André Josèphe Pouyat avec son fils François, lui aussi très adroit dans les affaires, propulsa la famille Pouyat dans le commerce des pâtes à porcelaine. Il fit commerce du kaolin, et monta une usine à Limoges, ayant ainsi tous les atouts, et assura par la suite la réussite de ses descendants. Valette lui aussi avait un fils qui continua dans l'extraction du kaolin mais qui, comme son père, subit de cuisants revers financiers.

Séance du jeudi 5 juin 2008

« ESQUISSE DU VIEUX PÉRIGORD – MONSIEUR DE PUYLOUBARD »

Par Erik Egnell, gérant des éditions Cyrano

La marquise à son ouvrage ou tout va très bien en Périgord.

En 1925 paraissait à Paris chez Plon « **Esquisse du vieux Périgord – Monsieur de Puylobard*** » roman par la marquise de Pindray d'Ambelle.

« Au sommet d'un coteau, parmi de hautes futaies qui l'enserraient de toutes parts, telle une muraille de fraîcheur, de solitude et de silence, le château de Beaulignac dressait son corps de logis surmonté d'un toit élevé, dans l'encadrement de deux tours puissantes... »

Monsieur de Puylobard est l'histoire d'une tribu périgourdine comprenant : le marquis de Beaulignac, dit Beaulignac-la-Fourchette ; la marquise, ex-demoiselle de Beaudifer, qui voue une haine inexpugnable aux Puylobard, le père du jeune Laurent ayant tué en duel son ancien fiancé ; les filles de la maison, Amélie, par qui le scandale arrivera, et sa jeune sœur Clémence ; plus les frères, sœurs et amis du chef de tribu, car un émigré, aîné de la famille, ayant récupéré ses biens (nous sommes dans les années 1820) se doit d'accueillir les moins fortunés que lui.

Mais qui est cette marquise racontant des histoires de marquis ?

Les Pindray d'Ambelle sont la branche périgourdine de la maison de Pindray originaire du Poitou ; l'auteur de *Puylobard* signe ses lettres Houdetot d'Ambelle, nom de jeune fille suivi du nom de femme mariée ; les Houdetot sont une famille normande ; une comtesse d'Houdetot a écrit *La page de Jeanne* (1900), *Cœur brisé* (1903). Était-elle la mère de notre romancière ? Notre marquise avait par ailleurs une belle-mère, née Valentine d'Assally, qui a écrit un « traité sur l'éducation des filles » paru en 1902. L'auteur de *Puylobard* a-t-elle voulu rivaliser avec sa mère et sa belle-mère ?

* Puylobard peut être traduit par 'le mont aux loups' (N.D.L.R.)

Puylobard : un anti-Jacquou ?

Jacquou le Croquant a été publié en 1897 ; le roman devient rapidement le symbole de la révolte des paysans périgourdiens contre les injustices ; la marquise a vécu cette époque ; on ne peut exclure que la présentation du Périgord par Le Roy (quel nom pour ce contempteur des nobles !) ait suscité chez elle un certain agacement ; d'où l'idée qui lui serait venue de montrer sur la même période (les années 1820) un Périgord radicalement différent de celui décrit par l'auteur de *Jacquou*, un Périgord où il fait bon vivre.

Car nous dit la marquise, les émigrés avaient « reçu à leur retour un fort bon accueil des populations qui, se trouvant affranchies de quelques corvées, devenues avec le temps plus apparentes que réelles, n'oubliaient pas entièrement les bienfaits de leurs anciens seigneurs et espéraient en profiter encore. »

Jacquou et *Puylobard* auront tout de même un point commun : la place éminente faite à un représentant du clergé. Dans *Jacquou*, c'est le bon curé Bonnal qui se charge de l'instruction de l'enfant ; dans *Puylobard*, le cadet des Beaulignac, dit La-Risotte, dit l'Abbé, curé de Fontrouade, est l'ecclésiastique au grand cœur, qui, refusant d'épouser la querelle familiale, rapproche les jeunes gens et permet à leur amour de se révéler.

Puylobard : la critique d'un milieu ?

La marquise décrit avec tendresse la vie d'une famille noble débonnaire, goûtant des plaisirs simples, dans un monde paisible et immobile, où chacun a sa place, où tous sont heureux ; mais un système aussi satisfaisant a un point d'appui indispensable : le patrimoine ; finalement ce ne sera pas à la vindicte de sa mère que la jeune Amélie acceptera de sacrifier son bonheur, mais bien à la nécessité de sauver le patrimoine familial ; elle découvre alors que derrière un monde si brillant se cachent des contraintes destructrices de l'individu.

Puylobard : la nostalgie d'un monde ?

La joie de vivre qui traverse *Puylobard* est à base de plaisirs simples, qui sont ceux de tout le monde : la chasse (au fusil), la pêche, le jardinage, la bonne chère, les jeux de société, la promenade, la communion avec la nature ; bien que la chasse à courre ne soit pas mentionnée parmi les plaisirs aristocratiques décrits dans *Puylobard* – La famille de Beaulignac, qui vit dans une modeste aisance, n'a manifestement pas les moyens d'entretenir un équipage – elle semble avoir été une grande occupation des marquis de Pindray d'Ambelle ; elle est en tout cas le symbole d'une société secouée par la Grande guerre et dont on devine que les membres les plus fragiles ne survivront pas.

Car le dénouement est proche : à la parution de *Puylobard*, la demeure ancestrale des Pindray d'Ambelle a été vendue ; sentant venir la fin prochaine, la marquise a-t-elle voulu par la plume pérenniser ce monde familial en voie de disparition, le représentant au moment de son ultime résurrection, après la tourmente révolutionnaire et impériale ?

Les Pindray d'Ambelle sont cités dans *l'ancienne noblesse du Périgord subsistant en Dordogne*, de Gontrand du Mas des Bourboux, comme « famille ayant quitté définitivement le pays. »

Puylobard : un oubli immérité.

Plusieurs éditions se succèdent après l'édition originale de 1925, la dernière identifiée étant de 1943.

J'ai découvert le livre en 2005, dans la bibliothèque d'un beau-frère périgourdin. Je travaillais alors sur *Napoléon et la Dordogne*, qui devait être publié l'année suivante chez Pilote 24 à Périgueux. J'ai été aussitôt séduit et, venant alors de créer les éditions Cyrano, j'ai eu envie de faire redécouvrir au public périgourdin et national cet ouvrage injustement oublié. J'ai seulement « démocratisé » la marquise en la nommant Marie, prénom qu'elle portait peut-être.

Entre-temps, *Puyloubard* avait eu un ‘successeur’ : *Pontcarral*, d’Albert Cahuet, publié en 1937. Il est permis de penser que Cahuet connaissait *Puyloubard* et a voulu présenter la même époque sous un aspect différent : la confrontation entre vieille noblesse et noblesse d’Empire.

Si *Pontcarral* a mieux survécu que *Puyloubard*, c’est que son héros est plus haut en couleurs que ceux de la marquise, mais aussi qu’il est un « résistant », héritier du passé glorieux d’une France humiliée, alors que Laurent de Puyloubard, malgré son père aux idées jacobines, est lui aussi, tout comme les Beaulignac, un « collaborateur » d’une monarchie revenue dans les fourgons de l’étranger, ne luttant que pour son bonheur personnel.

Pontcarral est le récit d’un conflit qui se terminera tragiquement, *Puyloubard*, qui finit bien, un hymne à la joie de vivre.

Associons-nous à cette joie de vivre en Périgord et lisons ou relisons *Puyloubard* !

Séance du jeudi 3 juillet 2008

« SAINT-CRÉPIN-DE-RICHEMONT ENTRE GRANDE ET PETITE HISTOIRE »

Par Maurice Cestac (2^{ème} partie)

Comme bien des villages ruraux, Saint-Crépin-de-Richemont a connu tous les épisodes de notre histoire. Comment ont-ils été vécus ? Quelles incidences ont-ils eu ? L’analyse de quelques thèmes ou périodes historiques : la période révolutionnaire, la vie municipale, l’évolution de l’Eglise, le développement de l’Ecole, sont source de témoignages nous permettant de voir la traduction de la grande histoire dans une petite commune du Nontronnais.

Période majeure de notre histoire, la Révolution française a bien sûr touché Saint Crépin, mais avec quelle intensité ? Tout d’abord, les cahiers de doléances. Ils comportent essentiellement deux catégories d’observations : les terrains particulièrement pauvres de la paroisse, peu propices à la culture et la lourdeur des impôts au bénéfice des classes privilégiées. Les années 1789-1791 ont été sans incidence notable sur la commune, mise à part la création du premier conseil municipal dans lequel siègent le curé et la plupart des nobles de la commune, dont Albert de Saulnier de Leymarie qui sera maire. Les premières difficultés apparaîtront en 1791 avec la nomination d’un curé constitutionnel, se poursuivront avec l’instauration de la République en 1792 et ensuite l’apparition de la Terreur en 1793 et la constitution du tribunal révolutionnaire de Nontron. La surveillance des personnes suspectes et leur emprisonnement, vont marquer la période, bien qu’adoucie semble-t-il par la municipalité de Saint-Crépin. Les sœurs, épouse et père des de Saulnier du Pleyssac et de Leymarie seront les plus inquiétés. Un peu plus tard, Bagatelle fut le théâtre d’un complot contre Napoléon 1^{er}.

L’église et la vie religieuse ont aussi été marquées par les différents événements historiques nationaux. Durant cette période révolutionnaire plusieurs prêtres eurent à souffrir des changements radicaux de cette époque, notamment les curés Salvage et l’abbé de Richemont déporté à Rochefort. Un curé constitutionnel se signala également, en se mariant (ce qui était permis par la loi) mais aussi en s’opposant à la tenue des registres d’état civil par la municipalité au prétexte de son incompétence. D’autres prêtres firent encore parler d’eux notamment après les journées de juillet 1830, sous le régime orléaniste, en particulier le curé Bardy qui restait un légitimiste convaincu et affirmé. La séparation des Eglises et de l’Etat n’eut pas les mêmes conséquences tragiques que dans certaines autres communes.

L’examen des maires successifs, d’abord nommés, puis élus est aussi un bon indicateur de la traduction politique des changements de régime dans les communes rurales. 1848 marque une rupture avec la première élection au suffrage universel, qui par ailleurs ne donnera pas les résultats que l’on pouvait en attendre puisqu’elle porte à la tête de la municipalité un maire « blanc » au lieu

et place d'un maire « bleu » précédemment. La vie municipale traduit aussi l'importance des chemins et des limites dans la vie communale... traduction encore vivace de nos jours.

Après la loi Guizot sur l'enseignement, l'école est née à Saint-Crépin. Son développement a aussi donné lieu à d'âpres batailles entre tenants de l'école privée et de l'école publique, bien que ces concepts n'aient pas la même réalité ou signification qu'aujourd'hui.

Ainsi les différentes péripéties communales nous ramènent toujours à l'histoire de notre pays, même si souvent les événements sont atténués.

Voyage du samedi 19 juillet 2008

« DE BASTIDES EN BATAILLE »

Sainte-Foy la Grande

Bastide fondée par Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX (Saint-Louis). Elle offre une situation privilégiée sur la rive Sud de la Dordogne, ici particulièrement belle et majestueuse.

Au pied des remparts dont subsistent quelques vestiges, les quais invitent à la flânerie, le long de la paisible rivière, dans la douce lumière du pays de Montaigne.

Cité à caractère à dominante médiévale, par ses nombreuses maisons pittoresques abritant des boutiques, et ses hôtels particuliers marqués par la Renaissance. Certains présentent des tours d'angle (numéros 53 et 100). Au numéro 94, maison du 15^e siècle à pans de bois sculptés. La place de la mairie est encadrée d'arcades ; clocher néo-gothique, flèche de 62 mètres.

Signalons :

1 – Sainte-Foy est la patrie du géographe Elisée Reclus (1830-1905).

2 – à 13 km le site gallo-romain de Montcaret.

3 – à 19 km le château Montaigne.

Nous visiterons la ville et les quais de Sainte-Foy.

Castillon-La-Bataille et son Histoire.

Fin de la guerre de Cent Ans. En juillet 1453, les troupes anglaises placées sous les ordres du général Talbot¹, subirent une lourde défaite devant les troupes des frères Bureau. Cette bataille marque la fin de la domination anglaise.

Construite sur une butte, Castillon domine la rive droite de la Dordogne, dont les berges ont inspiré Michel de Montaigne et Edmond Rostand.

1 – Famille Talbot : nom toujours illustre par ses descendants, possesseurs de la marque de voiture éponyme.

2 – Castillon : ses coteaux produisent un Bordeaux supérieur : les côtes de Castillon.

Castillon-La-Bataille et son spectacle.

Des plus importants de l'Aquitaine qui retrace une page incontournable de l'histoire de France, avec ses 300 acteurs, 50 cavaliers, 700 bénévoles, cascadeurs, canons... sur une scène de 7 hectares.

Séance du jeudi 4 septembre 2008

« L'AQUITAINE AU TEMPS DE FRANÇOIS MAURIAC »

Par Gérard Fayolle

Gérard Fayolle, ancien sénateur, maire du Bugue, président de la SHAP, a publié trois livres dans la collection Hachette Littérature « La vie quotidienne », trois ouvrages sur la Région Aquitaine : « Le Périgord au temps de Jacquou le Croquant », « La vie quotidienne des élus locaux sous le V^e République » et « l'Aquitaine au temps de François Mauriac. »

C'est ce dernier ouvrage que l'auteur est venu nous présenter.

Gérard Fayolle compose son récit sur deux chemins parallèles : François Mauriac et l'évolution de la société de 1885 à 1970, vue par cet auteur.

Cette agréable conférence nous a évoqué les réflexions du Prix Nobel de Littérature sur son temps et les changements radicaux intervenus durant ... ce siècle.

François Mauriac s'est fait le témoin privilégié d'une région qui, d'imperceptibles évolutions en fracassantes ruptures, épousa étroitement le XXe siècle, sans jamais renier son caractère.

Gérard Fayolle nous a invités à découvrir l'Aquitaine telle que l'a décrite l'écrivain au cours de ses mémoires : parfois véritable visionnaire, souvent avec nostalgie, toujours avec passion. Paysans, vigneron, bergers, bateliers, ouvriers, bourgeois vivent dans ces pages, au quotidien, les jours de fêtes ou encore en temps de troubles. Du littoral aux Pyrénées, en passant par les immenses Landes, Gérard Fayolle identifie ainsi des traditions, des cultures, des « pays ».

Mariant approches historique et culturelle, il ne cesse de souligner le rôle qu'ont joué dans ce rayonnement aquitain, les écrivains qui réhabilitèrent les langues vernaculaires et exaltèrent la diversité des paysages. Le premier d'entre eux, François Mauriac, dont l'œuvre constitue le terreau d'une communauté, s'affirme comme le « père fondateur » d'une identité régionale oubliée depuis Aliénor d'Aquitaine.

Gérard Fayolle souligne la rupture des traditions entraînée par les deux conflits mondiaux dont François Mauriac fut le témoin actif, comme infirmier à Salonique en 1914 et comme résistant en 1940.

François Mauriac, s'il a pris le parti ouvrier-chrétien, s'inquiète des « 30 glorieuses » et des évolutions écologiques, comme un visionnaire : « *Au train où vont les choses, un jour on détruira la planète* »

Cet auteur, visionnaire ? est passé de la calèche de son enfance à l'autoroute près de chez lui et à la construction de l'Airbus.

Voyage du jeudi 6 septembre 2008

« SUR LES TRACES DE MONSIEUR DE PUYLOUBARD »

Une douzaine de voitures a pu profiter des paysages magnifiques de « la petite Vendée », au confluent des vallées du Malut et de la Nizonne. Sur les communes de Connezac, Rudeau, Sainte-Croix-de-Mareuil et surtout Beaussac. Nous avons aperçu bon nombre de 'Maisons Nobles' ou de châteaux :

Montchoisy, Aucors, Puylobard, La combe, Bretanges, Poutignac, Le Repaire, Malut, Ambelle, Bellevue, Connezac, Les Combes et Bellussière.

Nous nous sommes arrêtés pour mieux suivre le roman de la marquise d'Ambelle, « Monsieur de Puylobard » à Montchoisy, Aucors, Puylobard, Bretanges, Poutignac, Malut, l'église des Graulges et Ambelle, où Monsieur Ribadeau-Dumas, notre collègue, nous a fait profiter de son grand savoir sur une région qu'il connaît de près. Région très dépendante de la Famille de

Conan, venue de Bretagne avec le vicomte de Limoges Arthur II, duc de Bretagne. Il serait plus juste, après ce constat, d'appeler cette vallée « la petite Bretagne ».

Séance du jeudi 2 octobre 2008

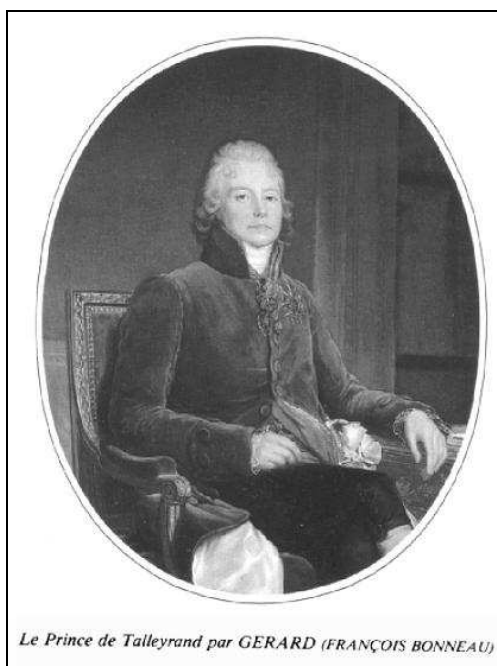
« TALLEYRAND LE PRINCE IMMOBILE »

Par Emmanuel de Waresquiel

« *Je veux que pendant des siècles, on continue à discuter sur ce que j'ai été, ce que j'ai pensé, ce que j'ai voulu.* » A lire les injures, les jugements à l'emporte-pièce et les contresens qu'ont commis sur lui presque tous les historiens, le Diable boiteux a été entendu au-delà de ses espérances !

Il faut dire qu'il a lui-même brouillé les pistes à plaisir, qu'il est resté au pouvoir pendant plus d'un demi-siècle, qu'il a servi neuf régimes et prêté treize serments. Il faut ajouter que, né et formé sous le règne de Louis XV, et mort l'année de l'avènement de la Reine Victoria, ce corrompu, cet homme qui savait faire marcher les femmes, ce joueur invétéré n'est ni un traître par profession ni même un intrigant de haute volée, comme le voudraient la plupart de ses biographes. On ne peut pas non plus soutenir sérieusement qu'il ait voulu à toute force servir la France, donner chair à ses idées, poursuivre un idéal. Doit-on alors saluer l'artiste et se résoudre à n'avoir jamais le fin mot ? Rien de tel.

Son ironie distante, sa subtilité et sa science de l'époque n'auraient pas suffi à Emmanuel de Waresquiel s'il n'avait aussi dépouillé, en France et à l'étranger, d'innombrables cartons d'archives qui lui ont livré des centaines d'informations inédites et d'éclairages nouveaux sur des points obscurs ou controversés. Avec ses intuitions et son sens de la formule, par touches successives, il dresse du personnage le plus complexe et le plus ambigu de notre histoire un portrait profondément humain, entièrement nouveau, cohérent et intelligible. Il fait revivre une figure d'une intelligence et d'une énergie exceptionnelles qui s'est montrée à la hauteur des secousses terribles auxquelles l'Europe a été soumise il y a deux siècles ; un grand seigneur de l'ancien temps fidèle à ses origines, qui a littéralement créé le rôle de l'homme de pouvoir moderne ; un visionnaire et un formidable metteur en scène de sa vie qui s'est forgé son propre destin en pesant sur les événements, tout en gardant la maîtrise de lui-même jusque sur son lit de mort.



Le Prince de Talleyrand par GERARD (FRANÇOIS BONNEAU)

SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMÉRO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : Vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : La société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : Solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMÉRO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyraseau
- Joseph de Verneilh-Puyraseau - Félix de Verneilh-Puyraseau - Jules de Verneilh-Puyraseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMÉRO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMÉRO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMÉRO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Bourdiol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMÉRO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Massey*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMÉRO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyraseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMÉRO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMÉRO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMÉRO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMÉRO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMÉRO 10 – SPÉCIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- État civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMÉRO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMÉRO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carensou*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carensou*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMÉRO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Jumilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMÉRO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMÉRO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges Marbeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Masseur*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMÉRO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A. Ribadeau Dumas*
- L'état civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMÉRO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Masseur*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Église et de L'État (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMÉRO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurés de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMÉRO 19 – SPÉCIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMÉRO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème}. : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Étude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMERO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMÉRO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMÉRO 23 – 2007

- Villebois-Mareuil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LHERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMÉRO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMÉRO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMÉRO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMÉRO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMÉRO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMÉRO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de Verneilh ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMÉRO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMÉRO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMÉRO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*
 - Bourdeilles X^{IV}e siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*
 - Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*
 - Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMÉRO 29 bis - 2013

- Naissance des associations à Nontron : *Dominique Poupeau*

NUMÉRO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*
 - Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*
 - La vie quotidienne au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
 - Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*
 - Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMÉRO 30 bis - 2014

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMÉROS SPÉCIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine **Brugière**

- **1** : Le canton de Nontron ;
 - **2** : Le canton de Mareuil ;
 - **3** : Le canton de Bussière-Badil ;
 - **4** : Le canton de Verteillac ;
 - **5** : Le canton de Champagnac.
 - **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

NUMÉRO 31 - 2015

- Destins de femmes en Périgord Vert : *Francis Gérard*
 - Les mottes castrales : *Jacques Jarry, Francis Gérard*
 - Les quatre dynasties des seigneurs de Varaignes : *Jean-Marc Warembourg*
 - L'histoire de l'orgue de Marin Carouge : *Henri Aristizabal*
 - Jean Lapeyre Mensignac : *Collectif*

NUMÉRO 31 bis - 2015

- L'Ancienne industrie du fer en Nontronnais (XVII^e et XVIII^e siècles.) : *Madame Clavaud*
 - Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
 - Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
 - La fabrication des canons de Marine dans les forges du Nontronnais. *Pierre Blanc*
 - Blanchard de Sainte-Catherine, maître de forge à la Chapelle-Saint-Robert. *Jean Maudet*

NUMÉRO 31 ter - 2016

- Les Associations à Nontron de 1900 à la 2^{ème} guerre mondiale : *Dominique Poupeau*

NUMÉRO 32 - 2016

- L'architecte Catoire, ses mystères, son œuvre. *Nelly Buisson*
 - La poste en Nontronnais des origines à 1900, à travers les marques postales. *Josette Chaperon-Gay*
 - Le Moyen Âge à table. *Sonia Breux-Pouxviel*
 - Histoire du « Claud » à Saint-Martial-de-Valette (1581-2016). *Marie-José Baglione*
 - L'agriculture en Dordogne pendant la première guerre mondiale. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMÉRO 32 bis - 2017

- Hommage à Louis Le Cam.

NUMÉRO 33 - 2017

- Histoire du soldat Laugier, parcours militaire d'un enfant du Nontronnais. *Josette Chaperon-Gay*
 - Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924) - Homme de lettres oublié. *Gilles Delluc*

- Deux crimes en Nontronnais (1812-1826). La justice en ce temps-là. *François Reix*
- Le costume au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*
- Les églises à coupoles. *Serge Larüë de Charlus*

Commande d'anciennes Chroniques : Commande des numéros :

N ^{os} -1 à 16	10 €	X	=	€
N ^{os} 17 à 34	15 €	X	=	€
N ^{os} spéciaux, Brugière	20 €	X	=	€
N ^{os} bis	15 €	X	=	€
N ^{os} 28 bis t1 t2 t3	25 €	X	=	€
N ^{os} 29 bis et 31 ter	10 €	X	=	€
N° 30 bis	6 €	X	=	€
Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)				= €
				€
Total :				€

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à GÉRARD Francis
 Bernardières
 24340 CHAMPEAUX
 frgerard24@orange.fr

NB : les Chroniques ordinaires (n° -1 à 34) sont disponibles en mode PDF.

- gratuitement pour les membres du GRHIN

- au prix de 5 € l'exemplaire pour les non adhérents.

Les demander à l'adresse ci-dessus.

Bulletin d'adhésion au GRHIN

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

Désirez-vous Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail : Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse. Cotisation simple : (35 €) Cotisation en coupé : (40 €)¹

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau
 Le Puy de Fleury
 24300 NONTRON

1 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques de l'année.